

# La libération du territoire et le retour à la République



Documents réunis par les Services éducatifs des archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, des archives municipales de Montbéliard et de Saint-Claude et du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

# Introduction

De multiples images restent toujours associées aux évocations de la Libération. « *Dans ces journées uniques, tout était possible ; nous nous étions promis alors que ce gai matin de la Libération serait notre deuxième naissance, que le gazon pousserait sur la sépulture du passé* », se souvient Vladimir Jankelevitch en 1986 dans *L'imprescriptible*. Ce témoignage dit beaucoup des espérances partagées dans un pays meurtri par l'effondrement de mai-juin 1940 et humilié par quatre années d'occupation allemande. Si le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, celui du 15 août en Provence et la libération de Paris le 25 août représentent aujourd'hui les événements marquants de la fin la Seconde Guerre mondiale sur le territoire français, ils ne peuvent résumer à eux seuls une réalité infiniment plus complexe. Une longue période, avec ses lenteurs et ses précipitations, sépare les attentes de 1943-1944, des combats de l'été 1944, du départ de l'occupant et de la mise en place progressive des nouveaux pouvoirs à l'automne 1944, puis de l'organisation des élections démocratiques en 1945 et 1946. Période instable, incertaine, où se mêlent enjeux stratégiques, politiques et militaires, où la France redevient un théâtre de guerre au cœur du conflit mondial, où les populations sont tiraillées entre sentiment de délivrance, explosions de joies, peurs, inquiétudes et souffrances.

Le territoire de la Franche-Comté constitue à cet égard un exemple pertinent de la variété des situations vécues pendant ces longs mois des années 1944-1945. Dès le printemps dans le Haut-Jura, et davantage encore au cours de l'été et de l'automne 1944, les populations des quatre départements subissent des représailles qui en font l'une des régions les plus frappées par la répression allemande et vichyste. Si la plupart des grandes villes régionales sont rapidement libérées par les troupes américaines et les unités de la Résistance (Lons-le-Saunier le 25 août, Besançon le 8 septembre, Vesoul le 12), une ligne de front se stabilise à partir du 20 septembre dans le nord du territoire. Le pays de Montbéliard, Belfort et les Vosges saônoises dans le secteur de Melisey voient s'opposer jusqu'à la fin novembre 1944 la Première armée française du général de Lattre de Tassigny aux forces allemandes. Belfort est libéré le 25 novembre 1944. Malgré ces combats tardifs, les nouveaux pouvoirs se mettent en place. Les divers Comités départementaux et locaux de Libération (CDL et CLL), issus des mouvements de résistance, gèrent les difficultés quotidiennes, tandis que le Commissaire de la République Jean Mairey, nommé par le Gouvernement provisoire de la République française du général de Gaulle, est chargé de restaurer la légalité républicaine.

Depuis quelques années, les services éducatifs des archives départementales et municipales de l'académie de Besançon (Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort, Villes de Montbéliard et de Saint-Claude) ainsi que du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, mettent à disposition des enseignants et des élèves un fascicule documentaire destiné à faciliter la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Pour aborder le thème 2013-2014, « La libération du territoire et le retour à la République », nous avons choisi de traiter huit thématiques distinctes, des attentes de 1943-1944 à la construction des premières formes d'expression d'une mémoire plurielle aux lendemains de la Libération. Gageons que la richesse et la diversité des documents et des supports proposés ici offriront de multiples et fructueuses possibilités d'étude.

Cécile Vast  
Professeur d'histoire-géographie, docteur en histoire



# Sommaire

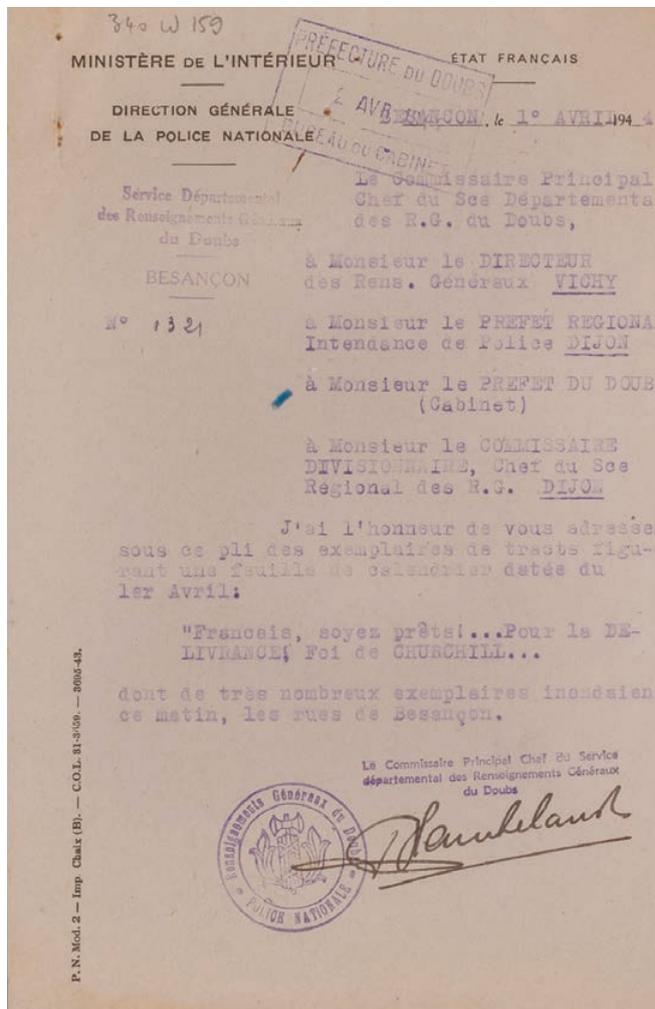
Introduction .....	1
I - Attentes et espoirs .....	3
II - Les combats de l'été 1944 .....	9
III - Joies .....	17
IV - Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie .....	27
V - Reconstruire .....	33
VI - Le rétablissement de l'ordre républicain .....	44
1. La transition démocratique	
2. L'épuration	
3. Élections et retour à la République	
4. Le sort des prisonniers de guerre de l'armée allemande	
VII - Retours .....	65
VIII - Premières mémoires .....	69
Auteurs .....	75
Contacts .....	76

AD25 : Archives départementales du Doubs  
AD39 : Archives départementales du Jura  
AD70 : Archives départementales de la Haute-Saône  
AD90 : Archives départementales du Territoire de Belfort  
AMM : Archives municipales de Montbéliard  
AMSC : Archives municipales de Saint-Claude  
MRD : Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

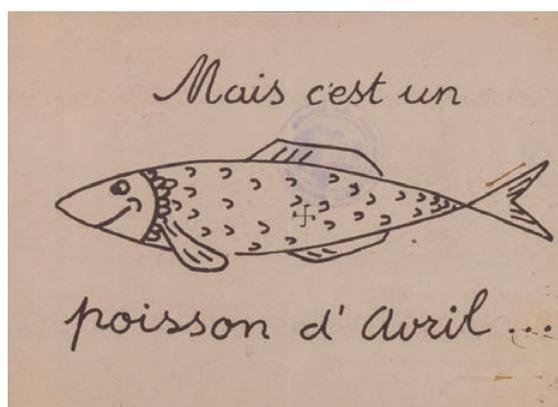
# Tract dénonçant les promesses de débarquement des Alliés, trouvé par la police bisontine le 1<sup>er</sup> avril 1944



Attentes et espoirs



© Gérard Antoni



Ce tract recto-verso a été trouvé en de nombreux exemplaires dans les rues de Besançon au matin du 1<sup>er</sup> avril 1944. Le service des Renseignements généraux du Doubs l'a transmis aux différentes autorités du gouvernement de Vichy, sans en évoquer l'origine. Toutefois, si l'on en croit les rapports de police qui accompagnent la découverte de documents semblables à cette époque et dans les mêmes circonstances, il fait peu de doute que l'auteur en est la *Propaganda-Abteilung*, la section de propagande des autorités d'occupation allemande. Cette dernière faisait de l'Angleterre et de son premier ministre l'une de ses cibles favorites. FXL

AD25,  
340W159



# La Haute-Saône Libre du 1<sup>er</sup> mai 1944

Attentes et espoirs

NOUVELLE SÉRIE : N° 4

# LA HAUTE-SAONE LIBRE

Organe Départemental  
du FRONT NATIONAL  
de Lutte pour la

LIBÉRATION  
et L'INDÉPENDANCE  
de la FRANCE

PATRIOTES  
de la  
HAUTE-SAONE  
MANIFESTEZ  
LE LUNDI 1<sup>er</sup> MAI  
de 11 h. à MIDI

De l'audace! Encore de l'audace! Toujours de l'audace et la France sera libérée!

**1<sup>er</sup> MAI 1944 ! 1<sup>er</sup> MAI d'UNION  
et de COMBAT**

Le 1<sup>er</sup> Mai était une journée de lutte revendicative des travailleurs pour leur droit à la vie.

Le 1<sup>er</sup> Mai 1944 sera une journée d'UNION et d'ACTION du Peuple français contre l'envahisseur allemand et le boche de l'intérieur.

Au moment où à Alger, MM. GRENIER et BILLOUX entrent au C.F.L.N. pour y représenter le Parti Communiste Français, et que cette union de toutes les forces françaises galvanisent et apportent dans notre Pays, une grande heure d'espoir pour tous, les travailleurs français, en ce 1<sup>er</sup> Mai 1944, font appel à tous les Français pour en faire une journée de manifestation et de combat contre les boches et les kollaborateurs de Vichy et de Paris qui pillent et mettent à sac notre beau Pays.

**TRAVAILLEURS, PATRONS, FAYSANS, COMMERÇANTS,  
CLASSES MOYENNES !** montrons notre désir de lutter en commun contre les assassins de nos maris et de nos fils et qui veulent faire subir le même sort à nos femmes et nos filles.

**PATRIOTES de la HAUTE-SAONE !** l'heure est venue de porter avec plus de force encore, des coups à l'ennemi qui chancelle et qui, demain par votre action, sera définitivement abattu.

Déjà dans un ordre du jour paru dans notre numéro du 13 Décembre tous les groupements de résistance de votre région reconnaissent l'autorité du C.F.L.N. et s'engagent à développer la lutte contre l'ennemi.

C'est pourquoi le Comité départemental du FRONT NATIONAL de la Haute-Saône donne l'ordre :

- 1°) à tous ses F.T.P. d'intensifier la lutte armée contre les envahisseurs et les traîtres, et de les harceler sans répit partout où ils se trouvent.
- 2°) aux travailleurs de cesser le travail de 11 heures à midi et demande aux Patrons français de s'associer à ce mouvement purement patriotique.
- 3°) aux cheminots de développer avec une ardeur sans cesse accrue les actes de sabotage contre les transports de matériel et de troupes de l'ennemi, paralysant ainsi la machine de guerre nazie.
- 4°) invite les paysans, commerçants, classes moyennes à se rendre devant les monuments aux Morts en arborant les Trois Couleurs, prouvant ainsi votre désir de l'Union de tous les Français dans la lutte sacrée contre l'envahisseur.
- 5°) Gendarmes, Agents de police, Inspecteurs, vous manifesterez vous aussi en cette journée d'Union et d'Action contre les boches et les traîtres vos sentiments de Français en refusant d'arrêter les Patriotes ou de disperser les groupes de manifestants.
- 6°) Tous les Français observeront à 11 heures, une minute de silence à la mémoire de tous les Patriotes tombés glorieusement devant les pelotons d'exécution boches, assassinés dans les prisons de la Gestapo et de Vichy, dans les maquis par les miliciens à gage de Darnand le Tueur, pour que la France garde son indépendance et son rang de grande puissance.

**Le FRONT NATIONAL**

Créé et organisé par les leaders des grands partis d'avant-guerre, par de hautes personnalités des principaux mouvements religieux et philosophiques, par d'anciens dirigeants de la C.G.T. et de la C.G.T.C. dans le seul dessein de relayer une France libre, propre, indépendante et de lui rendre le rang qu'une longue période de travail, de progrès et de politique intelligente et généreuse lui avait valu, mais que l'aberration d'un Pétain et de sa clique lui a fait perdre, le FRONT NATIONAL a été placé au-dessus de la politique et en dehors de la religion.

Cependant, s'il est essentiellement un organe de lutte, il se prépare à apporter au prochain gouvernement provisoire une aide indispensable pour la prise en main de l'administration du Pays. Il ne reconnaît qu'un seul gouvernement : celui du Comité Français de la Libération Nationale qui est en Alger et avec lequel il reste en contact ainsi qu'avec le Comité de la Résistance qui siège en France. Il reçoit d'eux des directives. Il en exécute les ordres.

Il est une Organisation sérieusement étudiée : la part qu'il a prise à la libération et à la réorganisation de V. Corse l'a prouvé ; il a trouvé là, un champ d'action qui lui a permis d'apprécier ses propres méthodes et de les mettre au point.

**Le Front National est un organisme de combat.**

Ses groupes actifs de Francs-Tireurs et Parisiens livrent à l'ennemi une lutte sans merci dans ses moyens de production, de transport, de ravitaillement ; ils sont pour lui une cause de difficultés et de soucis constants.

Ses Groupes de Réserve et ses Milices Ouvrières, dont les membres continuent leur vie normale, sont prêts à se joindre aux premiers dès que l'ordre en sera donné, et, encadrés par les Officiers et les Sous-Officiers de ses Groupes de Cadres, ils formeront l'Armée française métropolitaine de la Libération.

Les Syndicats ouvriers, reconstitués clandestinement, préparent la grève générale. Tous sont prêts pour l'insurrection nationale qui permettra à la France de reprendre la lutte aux côtés des Alliés.

**Le Front National est un organisme d'administration.**

Ses comités régionaux, locaux, communaux ou intercommunaux aideront au Gouvernement provisoire à prendre en mains les différentes régions au fur et à mesure de leur libération et éviteront à la France l'amoindrissement humiliant d'une tutelle interalliée ; ils signaleront immédiatement les individus qui, pour leur collaboration avec l'ennemi doivent être éliminés de la vie publique, incarcérés et jugés ; les maires secrétaires de mairie, syndics, délégués, présidents ou fonctionnaires divers qui, par leur empressement à servir Vichy, doivent être écartés des leviers de commande.

**Le Front National est un organisme de secours.**

Cette troisième branche d'activité est l'œuvre des femmes du FRONT NATIONAL. Elle envoie des secours aux familles de fusillés, d'emprisonnés, de déportés. Tous les mois, elle leur adresse des tickets d'alimentation, ainsi que des secours pécuniaires, et ceci dans la limite de ses moyens.

AMIS, permettez-nous d'apporter une aide plus efficace à ces familles de patriotes.

**AVIS**

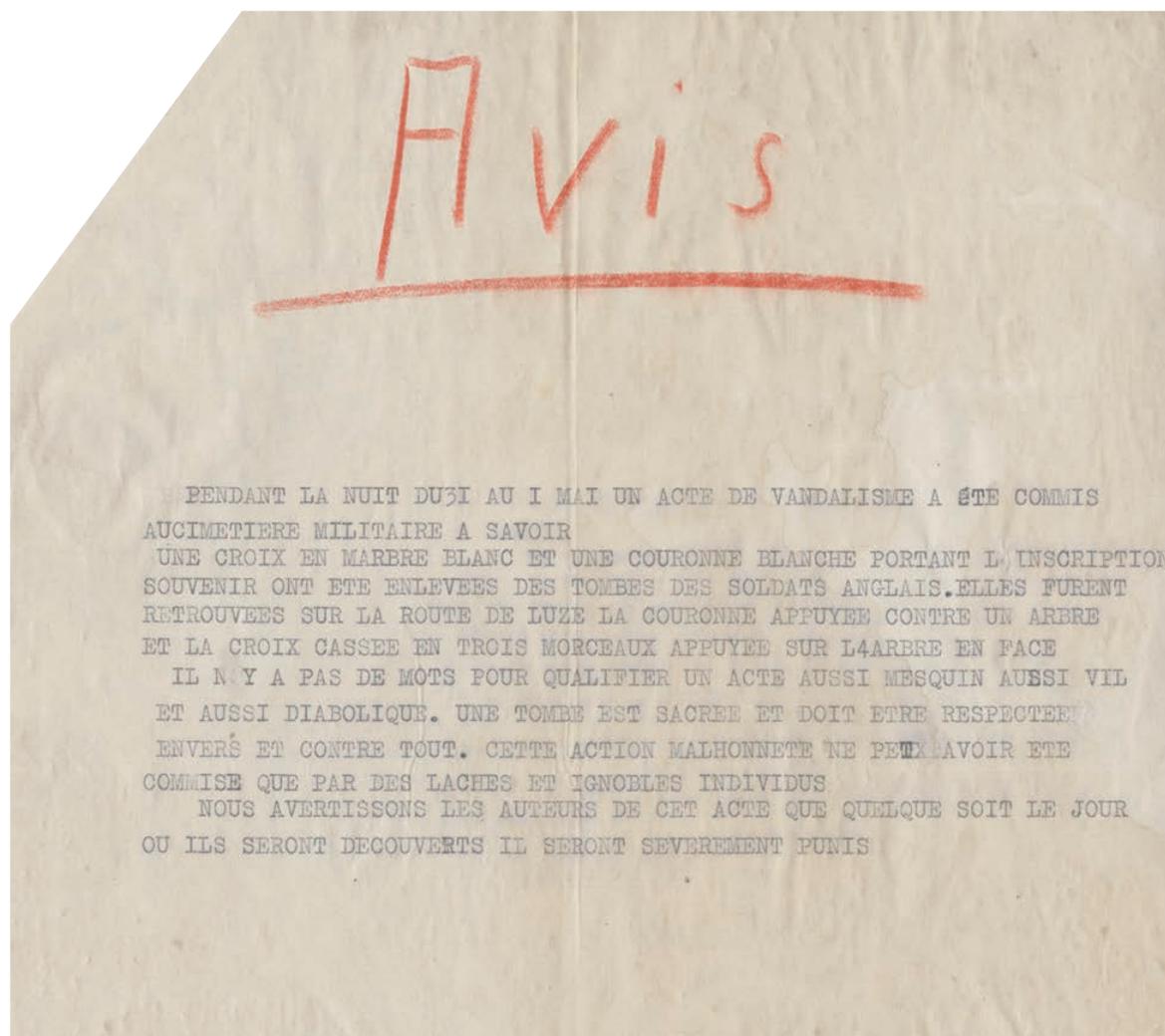
Le Comité départemental du Front National informe :  
Auguste PHILIPPE, ex-ouvrier de l'usine Testut, à Port-s-Saône;  
CRAPOIX, ex-syndic à Venisey;  
Lydie BETZ, dactylo à l'usine de laminage à Gray,  
qu'il est au courant de leurs agissements anti-patriotes.  
Il leur adresse ce premier et dernier avertissement.

André Écrement de Lure imprime clandestinement pour le Front National les trois premiers numéros de *La Haute-Saône libre*. Arrêté puis déporté, c'est le chef du Front National en Haute-Saône, Jean Hugonnot qui poursuit la publication. Ce numéro 4 de la nouvelle série daté du 1<sup>er</sup> mai 1944 appelle les Hauts-Saônois à manifester et à s'unir contre l'occupant à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> mai. On ressent aussi dans cette « une » toute l'impatience de la Résistance qui appelle les FTP de Haute-Saône à accentuer leurs actions contre l'envahisseur « qui chancelle et qui demain par votre action sera définitivement battu ». DR

## Tract de la Résistance de mai 1944



Attentes et espoirs



Ce papillon de la Résistance apposé sur divers immeubles de la ville de Lure dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 1944 met en garde les auteurs de dégradations sur des tombes de soldats anglais au cimetière militaire. Au cours du printemps 1944, face à l'imminence du débarquement allié, la Résistance s'intensifie et les menaces contre les collaborateurs et les profiteurs se multiplient en Haute-Saône en même temps que les actes de sabotage contre l'occupant, auxquels la préfecture tente de faire face en organisant la répression. DR

AD70,  
27W11



## Éditorial de *La Libre Comté clandestine*, 1<sup>er</sup> juillet 1944

Attentes et espoirs

### **Vers la Libération**

6 Juin 1944. A 8 h. 15 du matin (heure illégale) nous apprenons par Genève, de source allemande, que les Alliés ont débarqué en France. Encore un mensonge de la propagande nazie pensent la plupart. On attendra donc sans enthousiasme les informations de Londres à 9 h. 30.

9 heures 30. C'est bien vrai. Ils sont venus !... Une émotion indiscible s'empare de nous, comme de tous ceux qui, depuis plus de trois ans ont lutté, dans les ténèbres, dans l'attente de la Libération.

Quatre années d'esclavage, arrestations, fusillades, déportations, tortures, supplices moyennageux, viols, incendies, pillages. Partout il fallait combattre un ennemi armé jusqu'aux dents et échapper par la ruse à tous les pièges qu'il tendait, à ses mouchards, à ses miliciens. à tous ceux que l'appât de quelques billets de mille avait transformé en traîtres. Il fallait échapper aussi à la curiosité des sympathisants dont les bavardages ont tant de fois aidé l'ennemi. Tout cela nous paraît effacé. On entre dans une lutte plus ouverte. La Résistance sort des ténèbres pour coopérer à l'œuvre de Libération et redonner à la FRANCE son vrai visage.

Depuis, quinze jours ont passé. Une partie de la France métropolitaine a été

libérée » d'abord clandestinement, plus tard, lorsque les événements le permettront, el-

effectivement libérée par les Alliés avec la coopération des Forces Françaises de l'Intérieur. Ces dernières ont l'honneur du communiqué du G.Q.G. Interallié. Partout, en Franche-Comté, les ordres de « guérilla » et de destruction des voies de communications ont été exécutés avec un enthousiasme qui gagnait les plus tièdes.

Les jours qui viendront seront lourds de sang, de larmes et de deuils. Il serait vain de croire que nous chasserons l'ennemi abhorré d'un coup de baguette magique. Le jour J est un mythe. Et les Juras siens l'ont bien compris car ils sont entrés dans la bagarre sans plus attendre.

Derrière les pionniers de la première heure, derrière nos 50.000 martyrs et nos 500.000 prisonniers civils, tous les Français dignes de nom, vont se ranger pour hâter une Victoire qui est déjà une certitude.

Comtois, mes frères, notre province fut une des premières à refuser la trahison et le joug de Vichy. Vous répondrez en masse à notre appel. Même sans armes, hommes ou femmes vous pouvez nous aider par de multiples moyens.

Vous n'y faillirez pas et tous unis derrière notre Chef commun, le général DE GAULLE, nous chasserons à tout jamais les « Huns » et leurs complices et notre beau pays.

Haut les cœurs !... et en avant !...

REQUIN.

L'annonce du débarquement marque la fin de l'attente et de la clandestinité, l'espoir d'une libération prochaine, et la lutte au grand jour contre l'occupant toujours présent. Après avoir supporté les souffrances de l'Occupation, il faut maintenant se lancer dans l'œuvre de la Libération, en être un acteur, même si le prix à payer sera lourd en vies humaines et en destructions. Cet appel de la Résistance cherche à mobiliser toutes les forces de la Nation, y compris les indécis, dans la lutte qui s'est engagée. Elle veut fédérer les populations derrière celui qui s'annonce comme le seul chef possible pour le renouveau politique de la France, le général de Gaulle. EP

# Rapport des Renseignements généraux de Belfort, 30 juillet 1944



Attentes et espoirs

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

ÉTAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

Belfort, le 30 JUILLET 1944

Mois de Juin et Juillet

Le Commissaire Chef du Service des R.G.  
à Monsieur le PRÉFET de Belfort.

RAPPORT sur l'état d'esprit de la Population:

Au cours de cette période, trois faits d'importance ont influencé l'opinion:  
- Le Débarquement des troupes anglo-américaines en Normandie  
- Les succès répétés de l'armée Russe et leur exploitation rapide.  
- L'attentat contre A. HITLER.

Actuellement l'opinion est convaincue de la victoire des armées anglo-américaines et russes.  
Elle considère comme très proche l'effondrement de l'Allemagne.

La minorité, à quelques rares exceptions, qui jusqu'ici avait des doutes sur cette victoire est ébranlée dans ses convictions par les événements militaires et politiques qui se sont rapidement succédés au cours de ces deux mois et rejoint ainsi la majorité.

On attend donc la phase finale de la guerre.  
Certains avec une évidente satisfaction, d'autres avec quelque inquiétude parce-qu'ils ont profité sans vergogne d'avantages énormes et de facilités que permet toute situation politique confuse et notamment un régime d'occupation. Ces derniers s'efforcent d'ailleurs actuellement de donner le change.

L'hostilité contre le Gouvernement est totale et depuis quelque temps cette hostilité se décentralise en quelque sorte et rejette sur les autorités locales.

L'autorité déçoit et bien que le Département soit encore calme on est évident que seule la présence des forces d'occupation maintient l'ordre.

Dans le désarroi des esprits, les vieilles querelles se réveillent et viennent s'ajouter aux dissensions nées depuis l'occupation. Si une autorité quelconque n'est pas à même d'imposer rapidement une discipline des troubles éclateront.

Les milieux ouvriers sont les premiers mécontents du régime actuel. Aucune amélioration notable n'a été apportée à leur sort et malheureusement dans bien des cas déjà signalés l'esprit "mauvais patron" est demeuré. Les ouvriers pardonneront difficilement d'avoir été les grands défavorisés de la période actuelle.

Leur situation matérielle est de plus en plus mauvaise. Les prix augmentent. Le ravitaillement est défectueux- Très peu de légumes, très peu de fruits sur les marchés- Certains particuliers pourtant ne manquent de rien, parce-qu'ils peuvent payer des prix énormes et ceci se sait.

Il semble que le contrôle des arrivages et des répartitions ne soit pas assez sévère.

Une importante affaire portant sur le sucre et traitée par la Section Judiciaire fait quelque bruit à Belfort. Elle est commentée- On s'étonne qu'un contrôle normal non seulement des petits détaillants, mais des grossistes et des services plus importants du ravitaillement n'ait pu empêcher depuis des mois l'écoulement anormal d'importantes quantités de sucre au marché noir.

ATTENTATS ET SABOTAGES

8 Juin : Sabotage par explosifs du pont de chemin de fer franchissant le canal à ANDELNANS.

9 Juin : Sabotage voie ferrée à VALDOIE

10 Juin : Le train ouvrier Sochaux Belfort est arrêté par des terroristes et lancé sur le pont de chemin de fer d'ANDELNANS

19 Juin : A Chateaufort 6 hommes du 1er Régiment de France sont attaqués et désarmés par un groupe de la résistance

" " : Le Bureau de Tabacs de Chateaufort étiqueté par des partisans.

21 Juin : Un explosif déposé en Gare de Belfort sans causer de dégâts

2 Juillet : Enlèvement à BEAUCOURT par des individus armés de la femme BOULON née JALLOIS

4 Juillet : Attentat par explosifs sur le voie ferrée (tranchée de BAVILLIERS)

15 Juillet : Sabotage de pylônes électriques sur les communes de GROSNE et THIANCOURT.

26 Juillet : POUTHIERS de GRANDVILLARS a été tué à DASLES(Doubs) par des inconnus

29 Juillet : ROUILLOU Yvonne 18 ans a essayé un coup de feu à "elfort Rue de Bordeaux, tiré par un inconnu.

" " : Sabotage par explosifs du câble souterrain ligne téléphonique Dijon Strasbourg.

INCIDENTS GRAVES

10 Juin : Un garde de nuit de l'Usine ALSTHOM a été blessé au cours d'une ronde par un coup de feu tiré par une sentinelle allemande.

11 Juin : Dans la nuit des gardiens de la paix ont essayé des coups de feu tirés par des militaires. Un employé de la S.M.C.F a été blessé en quittant son travail et est décédé des suites de ses blessures.

12 Juin : Dans la nuit plusieurs coups de feu ont été tirés à proximité de l'Usine ALSTHOM- Des militaires ont incendié trois maisons d'habitation- Le jeune PEREZ blessé est décédé par la suite.

ARRESTATIONS par les Autorités allemandes

75 personnes ont été arrêtées du 1er au 31-7-44

Durant la même période 4 ont été fusillées.

Le Commissaire Chef du Service des R.G.

Ce rapport tente de saisir l'état d'esprit de la population belfortaine, à un moment où les combats de la Libération ont lieu en différents endroits du territoire national. On perçoit ici les difficultés de la vie quotidienne comme le ravitaillement, mais aussi le climat politique et social, où il apparaît que l'opinion publique est unanimement hostile au régime et à ses relais locaux. On peut supposer que cette constatation sous-estime une tendance de l'opinion bien plus précoce. Le débarquement du 6 juin notamment a libéré la parole et gonflé les espoirs. De la même façon, les activités résistantes se développent, tout comme la répression menée par les occupants et les forces de Vichy. ED

AD90,  
99W139

## Robe de fillette tricolore



Cette robe tricolore a été réalisée par Suzanne Brûlé pour sa fille Jeanine, dans l'attente du retour de déportation de son époux. Hôtelier à Champlitte (Haute-Saône), Louis Brûlé héberge des résistants et fait partie d'un groupe de résistants FTP, organisation communiste de la Résistance. Arrêté le 16 mai 1944, déporté au camp du Struthof – en Alsace annexée –, il meurt le 5 mars 1945, à Vaihingen (*Kommando* du Struthof situé en Allemagne, près de Stuttgart). Les déportés du Struthof y sont évacués avant l'arrivée des Alliés, lors des « marches de la mort ». Sa dépouille est inhumée sur place dans une fosse commune avec mille cinq cents autres victimes. Ce vêtement de facture modeste, mais au patron et à la coupe recherchés, est un témoignage concret d'espoir et de patriotisme se matérialisant à travers une création unique. *EV*

# Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) du Jura en action (juin 1944)



Les combats de l'été 1944

Jura W 104  
LONG-LE-SAUNIER, le 9 Juin, 1944.

**CONFIDENTIEL**

**NOTE DE RENSEIGNEMENTS N° 1966.**

**OBJET: Activité des mouvements de résistance dans le département du JURA (zone sud).**

Répondant de toute évidence à des instructions qui leur ont été lancées à l'occasion du débarquement des troupes alliées en France, les éléments du maquis sont sur le point de constituer des centres de résistance dans le sud du département du JURA sur une ligne passant au sud des localités de SAINT-CLAUDE, d'ARINTHOD, de SAINT-JULIEN et de SAINT-AMOUR. Les principaux centres se situent à l'est dans les régions des BOUCHOUX (arrondissement de SAINT-CLAUDE) de THOIRETTE au sud d'ARINTHOD et de SAINT-JEAN-B'ETREUX, au sud de SAINT-AMOUR. Ils s'échelonnent en profondeur dans la partie nord du département de l'AIN - régions d'OYONNAX et de COLIGNY. Les routes donnant accès à ces secteurs ont été coupées par des barrages gardés par des éléments de résistance pourvus d'armes automatiques.

Il s'agit des routes suivantes:

- Route Nationale 436 de SAINT-CLAUDE à OYONNAX, barrée à hauteur du hameau d'Epercy, commune de Jeurre, dans la vallée de la Bienne.
- Route G.C. N° 124 de SAINT-CLAUDE à Bellegarde, barrée à hauteur du hameau de Lapérouse, commune de Villard St Sauveur, au sud de St Claude.
- Route G.C. N° 100 de MOLINGES (vallée de la Bienne) à VIRY, barrée à hauteur de la ferme du champ RAVALET, commune de Molinges.
- Route G.C. 117 SAINT-JULIEN à PONT de l'AIN, barrée au sud de Montfleury dans le département de l'Ain.
- Route Nationale N° 83 LONG-LE-SAUNIER - BOURG, barrée à la sortie sud de Saint-Amour.

Les barrages dans la plupart des cas ont été constitués par l'abattage d'arbres placés au travers de la chaussée.

Dans la région de SAINT-JEAN-B'ETREUX, au sud de COLIGNY, on signale la présence d'éléments étrangers ayant appartenu aux brigades internationales.

Dans le courant de la nuit du 8 au 9 Juin, des éléments du maquis ont attaqué les brigades de gendarmerie de SAINT-AMOUR, de BEAUFORT, et de BLETTERANS et de CLAIRVAUX. Les gendarmes de ces trois dernières brigades ont été emmenés par les assaillants. Au cours d'un engagement, des rafales de mitrailleurs ont été tirées sur la caserne de gendarmerie de BEAUFORT. A SAINT-AMOUR, cinq gendarmes ont été emmenés par les éléments du maquis. Quant à l'adjutant, il a pu rejoindre la compagnie à LONG-LE-SAUNIER avec le reste des effectifs préalablement désarmés.

Sur l'ordre qui leur a été donné de rallier la compagnie de gendarmerie, plusieurs brigades n'ont pas rejoint jusqu'à présent. Il s'agit des brigades de SAINT-JULIEN, à l'exception du Chef, de LA CHAUX DU DOMBIEF et de LONGCHAULOIS.

En ce qui concerne la brigade de MOIRANS, elle est immobilisée. Toute tentative de joindre SAINT-CLAUDE ou LONG-LE-SAUNIER a échoué, les gendarmes s'étant heurtés à des éléments du maquis à Villards d'Heria et Charochilla.

Le bruit court que les éléments du maquis auraient l'intention d'occuper SAINT-AMOUR dans la nuit du 9 au 10 juin et LONG-LE-SAUNIER dans la nuit suivante.

On signale également qu'au cours d'un engagement entre un détachement de G.M.R. et du maquis à FLORENTIA, à l'ouest de SAINT-JULIEN, 10 Gardiens du G.M.R. ont été tués dans la nuit du 9 au 10 juin.

Les communications téléphoniques sont interrompues avec les régions occupées par les groupes de résistance.

**DESTINATAIRES:**  
Monsieur le DIRECTEUR des Renseignements Généraux à VICHY.  
Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, Chef du Service Régional des Renseignements Généraux à LYON,  
à titre de compte-rendu.  
Monsieur le PREFET REGIONAL (Intendant du maintien de l'Ordre) à LYON.  
Monsieur le PREFET du JURA (Cabinet),  
à titre d'information.

Le débarquement donne le signal de l'action coordonnée pour tous les groupements FFI et place le département en situation insurrectionnelle au grand dam des autorités de Vichy qui perdent progressivement le contrôle du territoire. Cette exposition au grand jour des FFI conduit aussi malheureusement à de nouvelles représailles de l'occupant contre les maquis et les populations civiles qui les soutiennent. EP

AD39,  
304W106



# La libération de Vesoul le 12 septembre 1944

Les combats de l'été 1944



Michel Larcher est photographe à Vesoul en 1944. Il combat dans le maquis de Theuley-lès-Lavoncourt puis il s'engage comme de nombreux résistants dans l'armée française pour la durée de la guerre jusqu'en 1945. Il photographie ensuite toutes les étapes de la marche de la 2<sup>e</sup> Division Blindée (2<sup>e</sup> DB) jusqu'à Berlin. Peu de photographies témoignent de l'intensité des combats en Haute-Saône. Ces deux clichés montrent néanmoins les derniers combats du transmarchement juste avant la libération de Vesoul le 12 septembre 1944 avec les premiers chars américains arrivant dans la ville. DR

AD70,  
43Fi 215  
43Fi 222

# Rapport du préfet sur les actions de la Résistance au cours de l'été 1944



Les combats de l'été 1944

PC/GR

18 AOUT 4

NOTE pour M. LE CHEF DE LA 2° DIVISION- 2° BUREAU.

Le 1° Août 1944, II fermes du hameau La Montagne, sur le territoire de la commune de TERNUAY, ont été incendiées à la suite d'une opération militaire.

Le 2 Août 1944, une batteuse appartenant à M. DEPIERRE demeurant à MONTAGNEY a été incendiée. Le préjudice causé est évalué à 60.000 Francs.

Le 5 Août, vers 4 Heures, un incendie s'est déclaré dans un restaurant à VILLERSEXEL. Les dégâts sont importants.

Le 9 Août, vers 15 Heures, un wagon contenant des moteurs d'avions a été incendié par des inconnus à la gare de MONTUREUX-les-BAULAY.

Le même jour, la ferme de La Goutte, commune du Gondonnet, a été incendiée à la suite d'une opération militaire.

Le 9 Août, deux fermes non habitées, ont été incendiées au lieu dit Bois de La Grange commune de LA PROISELIERE, à la suite d'une opération de Police.

Le 12 Août, vers 1 H.45, un incendie s'est déclaré à VILLARGENT et a complètement détruit la ferme appartenant à M. BOSSER. Les dégâts s'élèvent à plus d'un million.

Le 15 AOUT, par suite de l'explosion de plusieurs engins, cinq wagons garés à FAVERNEY ont pris feu et sont complètement détruits.

Le 16 Août, quatre maisons du village de FAVERNEY ont été incendiées à la suite d'une opération militaire.

LE PREFET,

Au cours de l'été 1944 les actions de la Résistance s'intensifient en Haute-Saône face à l'avancée des armées alliées. Le 6 juin 1944, la radio anglaise appelle au déclenchement de la guérilla. C'est le 29 août 1944 que l'ordre est diffusé pour la région D dont fait partie la Haute-Saône. Parmi ses missions, la Résistance doit paralyser par les sabotages et la guérilla les mouvements des troupes allemandes, ce qu'elle semble faire déjà depuis le début de l'été. Ce rapport du préfet de Haute-Saône au chef de la deuxième division du deuxième bureau témoigne de l'intensification de la lutte armée avec le montage d'opérations militaires contre des objectifs variés, comme des fermes isolées ou plus généralement des gares et des trains transportant du matériel militaire allemand. DR

AD70,  
27W63



# Récit des combats de la fin du mois d'août 1944 lors de la libération du village de Châtel-Blanc dans le Haut-Doubs

Les combats de l'été 1944

Mairie de CHATEL-BLANC (Doubs) par Chauv-Neuve

PRÉFECTURE DU DOUBS 17 NOV 1944 CABINET DU PRÉFET

Le \_\_\_\_\_ 19\_\_

*Résumé des principaux événements ayant précédé la libération du territoire de la commune*

Le lundi 28 août 1944 nous sommes parvenus qu'un groupe de Boérisiens avait pris position à environ 1500 mètres du village de Châtel-Blanc, lieu dit "la Raonardière" à peu de distance de la limite du jura, avec mission d'empêcher tout convoi allemand de passer en direction de St Laurent.

Après midi 30 à 10 heures du matin il nous est signalé qu'une douzaine de camions allemands sont à Aouthe et dirigent de nos côtés. A 1 heure de l'après-midi environ depuis le village de Châtel-Blanc nous apercevons les dix camions à Chauv-Neuve, 4 de ceux-ci se dirigent de notre côté, le reste des camions part en direction de Chapelle-des-Bois. A 200 mètres de l'entrée du village une quinzaine de russes ou d'allemands se déploient en tirailleurs et précèdent les camions, fouillent les abords de la route et même les maisons.

A environ 500 mètres de la sortie du village, côté Doncime, les camions sont arrêtés, cette fois-ci toute la troupe se déploie et va pour envahir le marquis, la quinzaine de russes et va en s'amplifiant, les hommes du marquis sont poursuivis en direction de Doncime-le-Haut. Un peu avant 4 heures les allemands mettent le feu à 4 maisons de ferme de la commune de Châtel-Blanc et à 8 autres fermes situées sur le territoire de la commune de Doncime-le-Haut.

A leur retour à 8 heures 30 du soir les allemands fouillent 2 maisons lieu dit "Chauv-Neuve" dévalisent, dévalisent une grande partie du mobilier dans une de celles-ci; ils font sortir 3 hommes qui venaient aux soins du bétail et les tiennent à environ 200 mètres de leurs demeures.

Mairie de CHATEL-BLANC (Doubs) par Chauv-Neuve

PRÉFECTURE DU DOUBS 17 NOV 1944 CABINET DU PRÉFET

Le \_\_\_\_\_ 19\_\_

Les 3 hommes dont l'un père de 3 enfants, âgés respectivement de 39, 42 et 48 ans ont été torturés, un avait une oreille presque complètement détachée, un autre la tête mutilée, le 3<sup>e</sup> avait été écorché par endroits; tous portaient de nombreuses blessures. Sans cesse de tirer les allemands traversent de nouveau le village, fouillent et dévalisent toutes les personnes aperçues. A la sortie du village, côté Chauv-Neuve, ils aperçoivent un jeune homme de 14 ans qui était lui aussi à son travail, et sans autre forme de procès l'arrestent et le tiennent à 150 mètres de chez lui.

Plusieurs autres personnes se trouvant dans les champs ou sur la route fouillaient ainsi que trois, les allemands tuent un jeune homme aperçu.

Nous n'avons eu l'autorisation de procéder à l'inhumation des ces 4 victimes de la barbarie allemande, que le samedi 2 septembre, tout cortège étant interdit. Une personne probablement à leur solde a été jusqu'à ce moment pour vérifier si leurs ordres étaient exécutés.

Le maire de Châtel-Blanc

*J. P. [Signature]*

Trois mois après la Libération, des maires sont invités par le préfet à restituer les affrontements armés qui ont eu lieu sur le territoire de leur village. Châtel-Blanc se trouve à la limite des départements du Jura et du Doubs, sur l'axe de l'offensive de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie algérienne, issue de la Première armée française (l'armée d'Afrique) qui a débarqué en Provence le 15 août 1944. Les Allemands, qui privilégient la défense de l'axe de repli Rhône-Saône, n'ont laissé dans ce secteur périphérique que quelques troupes, composées entre autres de volontaires russes ralliés, afin de retarder l'avancée alliée. Confrontés au harcèlement des FFI, ils se vengent sur les civils. FXL

# La Libération vue par une habitante de Montbéliard

Extraits du journal personnel tenu durant l'automne 1944  
par Suzanne Léger et aimablement communiqué



Les combats de l'été 1944

## **Jeudi 7.9.1944 :**

... Fusillade et canonnade serrée jusqu'à minuit. Aujourd'hui, la radio annonce que les Américains sont à Besançon. Les fausses nouvelles sont énervantes : depuis quelques jours, certains disent qu'ils sont à Belfort, d'autres à Clerval, à Maïche, à Voujeaucourt, mais aujourd'hui le canon a l'air de se rapprocher. Une grande file de camions, canons, etc... est sur le champ de foire, il y en a au canal, chez Chenevière, chez Schwander : si tout cela résiste, nous serons bien placés ! A... croit qu'ils iront de Sancey à Pont-de-Roide et éviteront de passer par ici. Cette incertitude est bien énervante. Le pont-levis est ruiné aussi, paraît-il.

Ce soir, A... a appris que les Marocains ont rejoint le Lomont et sont à Bondeval. À minuit, on entend un passage de gros chars lourds. On a le gros espoir que ce sont eux, mais ce sont encore des Allemands.

## **Jeudi 14.9.1944 :**

Tout est calme aujourd'hui. Est-ce mauvais signe ? Nos sauveteurs se sont-ils éloignés ? Il paraît que Villersexel est pris ; les autres sont à Médière d'une part, à Mathay de l'autre. Mais comment contrôler ? Toujours la même incertitude.

## **Mercredi 20.9.1944 :**

On fusille aux Grands-Jardins 23 hommes de Villars-sous-Écot qui n'étaient pas partis à l'évacuation de leur village. Les obus sifflent ce soir tout près. Jusqu'à présent, on entendait le départ des obus, mais à présent on assiste à l'arrivée.

## **Mercredi 18.10.1944 :**

Toujours rien, sinon le bruit du canon et de nombreuses pannes d'électricité...

## **Jeudi 19.10.1944 :**

Bombardement de Bart. Un enfant de 4 ans est tué. Beaucoup de sans abri.

## **Vendredi 20.10.1944 :**

Les Allemands ne laissent plus aller du côté de Saint-Julien.

## **Mardi 7.11.1944 :**

Temps épouvantable. Tempête effrayante. Je n'ai pas trouvé une seule éclaircie pour aller chercher mon bois au canal.

## **Mardi 14.11.1944 :**

10h 30 : roulement continu, brouhaha général, sans arrêt encore tout l'après-midi. Quelle joie ! Je suis comme si j'avais bu 10 apéritifs...

## **Jeudi 16.11.1944 :**

Le bombardement fait rage. Lougres et Sainte-Marie sont, paraît-il, effondrés, mais libérés. Je vais à la

Petite-Hollande sous les obus. Un incendie direction Courcelles, un direction Allondans. Ce soir tout tremble – la véranda gémit à chaque coup tout proche – mais pas moi : je n'ai pas peur. On demande ça depuis si longtemps !

## **Vendredi 17.11.1944 :**

10h : des soldats en déroute, à pied, déferlent le long du faubourg : tout crottés, des mortiers et des mines sur l'épaule, boiteux, lamentables, puis des voitures, des motos, puis il y a 5 minutes, des voitures « pol. ». Oh ! mes yeux les accompagnent de chez S... à chez B... Il semble qu'une des chaînes déjà s'est ouverte. Quel soulagement !

4h : un officier allemand est là, devant St-Georges, et aboie des ordres. La mitrailleuse tire devant la porte.

Il est 9h. Ils sont là. Comment raconter ? Je n'y crois encore pas.

De 4h à 6h, j'ai eu très peur, surtout du feu. Tout le pâté de maisons vers chez M... – G... est en flammes – une à la Citadelle, une au fond du faubourg. La mitrailleuse est contre la porte de la rue ; on en entend aussi une derrière. L'incendie continue de plus belle derrière, et devant, des tanks allemands, de Saint-Georges jusqu'au faubourg, sont arrêtés. Nous nous attendons au pire. De grosses détonations. Seraient-ce les ponts ? ...Voilà Mme P... et Mme S... qui m'appellent et me crient :

« M. F... vient de nous dire qu'on est libérés ! ». Je me rue à la fenêtre : oh ! joie ! des soldats qui parlent français. Quel dommage qu'il fasse grand nuit. J'entends : « ici Capitaine Garde ». Les prisonniers allemands sont alignés devant Saint-Georges, dont un blessé.

Un peu plus tard, les tanks sont là et nous bavardons depuis la fenêtre avec les Légionnaires. Ma bouilloire est pleine d'eau chaude, je leur descends le thé et Mme S... de la soupe chaude. Je n'ai pas encore compris comment ils sont arrivés : vite demain que l'on voie clair ! Tete vient de publier qu'il faut rentrer dans les maisons car il y a encore des obus allemands. C'est l'Imprimerie Montbéliardaise qui brûle et chez les Mattern. Je suis folle de joie, mais il me semble encore plus terrible d'être toute seule dans la joie que dans la peine. Mais patience, le moment approche où nous allons nous retrouver... Comment garder cette joie sans la crier à personne ?

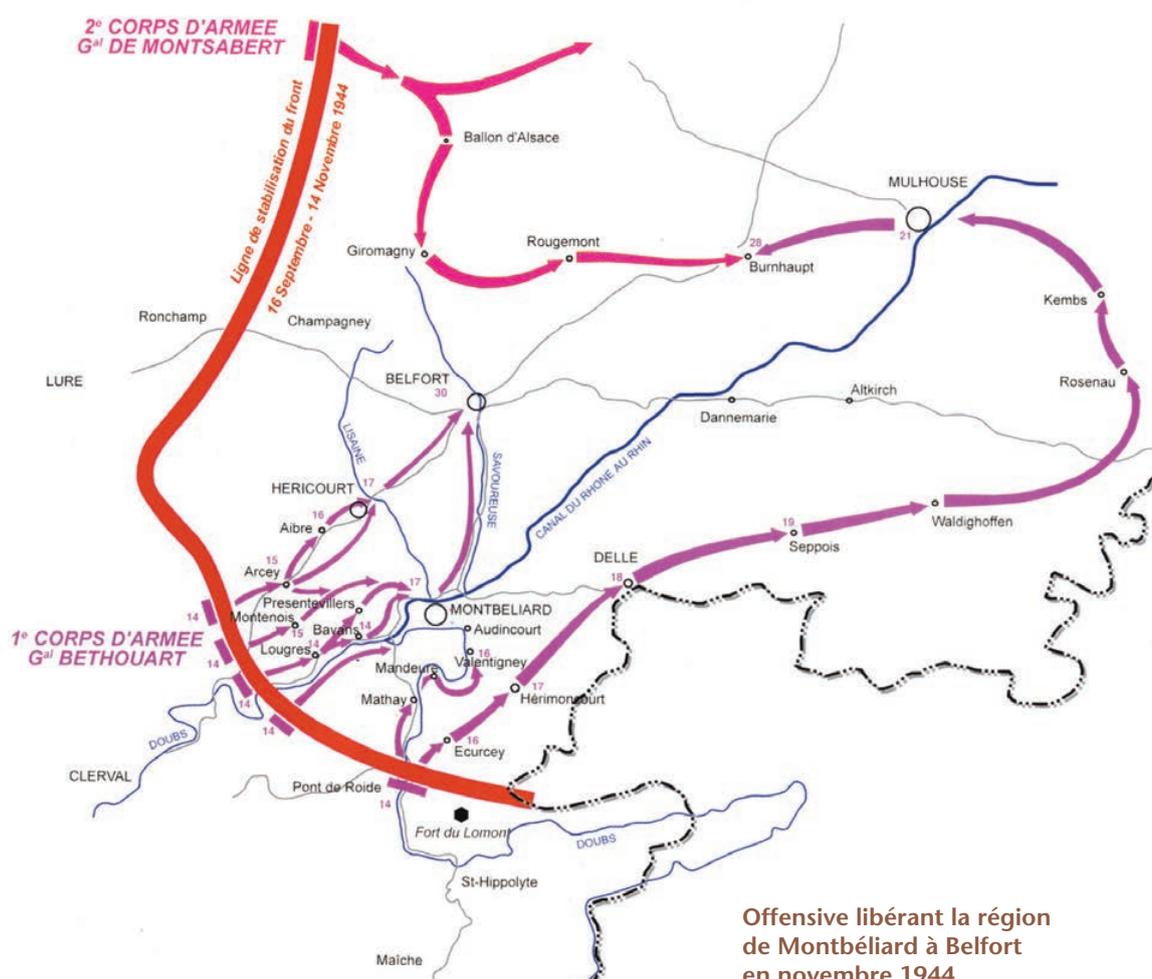
## **Samedi 18.11.1944 :**

6h du matin : le casque blanc de la police routière a remplacé le boche d'hier. L'impression d'un film...

Suzanne Léger est la fille d'Armand Bermont, maire de Montbéliard de 1929 à 1944, et l'épouse d'André Léger, membre du réseau de renseignements Kléber. Elle tient un journal quotidien du 6 septembre au 18 novembre 1944, période de l'attente de la libération de Montbéliard. Ce document montre l'espérance des habitants, qui sont informés que l'armée de la Libération est toute proche, et les réactions de l'armée allemande qui, aux abois, commet plusieurs massacres contre des civils (Étobon, Montenois, Présentevillers, Villars-sous-Écot). *FB*

AMM

# Carte des mouvements militaires de l'offensive de libération de Montbéliard et Belfort



Offensive libérant la région de Montbéliard à Belfort en novembre 1944

Source : Marie-Antoinette Vacelet, *Le Territoire de Belfort dans la tourmente, 1939-1944*, Cêtre, 2005.

Si la libération de Besançon a eu lieu début septembre 1944, le nord de la Franche-Comté a attendu longtemps ce moment. En effet l'avancée des forces dans la vallée du Doubs ou le Haut-Doubs a été retardée par les problèmes de ravitaillement, les conditions climatiques, et le remplacement des troupes coloniales par des recrues locales. Cette stabilisation du front pendant presque un mois a été une épreuve pour l'attente des civils. Ce n'est que le 14 novembre que les mouvements militaires reprennent, et le territoire franc-comtois est réellement libéré à la fin du même mois. ED

## Le drapeau tricolore sur la citadelle de Belfort



Les combats de l'été 1944



Le 25 novembre 1944 le général Armand Chaillet, commandant l'artillerie de la Première armée arrive dans la citadelle en piteux état, que les Allemands, qui s'y étaient retranchés depuis plusieurs jours, ont quittée dans la nuit. Il est guidé par le Belfortain Jacques Erb, sous-lieutenant FFI, membre de la brigade Alsace-Lorraine. C'est ce dernier qui abat le drapeau à croix gammée qui flottait sur la forteresse depuis juin 1940, et déploie au-dessus du Lion, à la vue de toute la ville, le grand drapeau tricolore à croix de Lorraine offert par un commerçant de la ville (la famille Bumsel). *ED*

AD90,  
5Ph709



## Le drapeau tricolore hissé sur la citadelle de Belfort

Les combats de l'été 1944



La citadelle de Belfort et le Lion sont des lieux symboliques. Cette image est emblématique et intéressante : un cadrage parfait, un équilibre, la variété d'origine des soldats révèlent la composition réfléchie. Il s'agit en effet d'une reconstitution car le photographe était absent lors de la prise de la citadelle dans la nuit du 24 au 25 novembre 1944. Cela démontre bien la conscience qu'ont les contemporains de l'instant historique qu'ils vivent, leur volonté de marquer les mémoires futures aussi. *ED*

AD90,  
43Fi

## Libération de Champagnole



Joies



Dans les rues pavoisées de drapeaux tricolores, acclamée par la foule, la 3<sup>e</sup> division d'infanterie algérienne fait son entrée dans Champagnole le 3 septembre 1944 après avoir libéré Saint-Claude la veille. Constituée en Afrique du Nord et majoritairement composée de soldats « indigènes », débarquée en Provence après s'être couverte de gloire en Italie, cette unité de la future Première armée française couvre le flanc droit des armées alliées qui remontent l'axe Bourg-en-Bresse/Besançon et libère le Haut-Jura et le Haut-Doubs avant de participer à la bataille d'Alsace et d'entrer en Allemagne. *EP*

AD39,  
14 Fi5188

## Défilé des FFI à Lons-le-Saunier, septembre 1944

Joies



Dans la nuit du 24 au 25 août 1944, un coup de main des groupes FFI de la région de Lons-le-Saunier sur le chef-lieu du département provoque le départ des troupes allemandes qui y stationnaient encore, non sans que ces dernières commettent d'ultimes exactions contre des civils. Ce n'est que le 3 septembre que les premiers éléments des forces américaines arrivent en ville. Le 15, les unités FFI jurassiennes, ici un groupe du secteur de Moirans, s'offrent au grand jour dans un ordre impeccable aux yeux de la population lédonienne lors d'un grand défilé de la Libération. En civil ou en tenue plus ou moins militaire, tous arborent le brassard tricolore et témoignent de la discipline que leur ont inculquée leurs nombreux chefs issus de l'armée. *EP*

AD39,  
108J132

# Libération de Saint-Claude



Joies

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SURETÉ NATIONALE  
COMMISSARIAT DE POLICE  
DE  
SAINT-CLAUDE  
(JURA)  
N° 4660

Entrée à la PRÉFECTURE N° 3424/col  
SAINT-CLAUDE (JURA) 20 Septembre 1944  
20 SEP 1944

Le Commissaire de Police de la Ville de Saint-Claude  
à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Claude

OBJET :

RAPPORT MENSUEL D'INFORMATION  
-0-0-0-0-0-0-0-0-  
(Période du 25 Août au 25 Septembre 1944)

-----

C'est avec un enthousiasme délirant que la population Sanclaudienne a accueilli les troupes nord-africaines entrées dans la ville le 2 Septembre courant. Malgré la pluie, la foule a envahi la rue et se tint stoïque dans l'attente du passage des libérateurs. Toutes les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux Français et alliés et chaque commerçant a rivalisé d'adresse dans la présentation de son étalage.

Les habitants qui avaient vécu des jours critiques en Avril, Juin et Juillet de cette année et supportés douloureusement le poids de l'occupation allemande vivaient encore dans l'anxiété par suite de la présence et du retour éventuel des détachements allemands signalés à Morez, St-Laurent et Les Rousses. Aussi leur joie a-t-elle explosé spontanément à la vue des premières colonnes françaises. On sentait que l'habitant reprenait conscience à la vue de ces troupes parfaitement équipées et armées et qu'il comprenait que le boche était enfin chassé définitivement de la ville.

La nouvelle armée française a produit par sa tenue, sa discipline librement consentie, une impression heureuse sur le public et chacun espère que les succès qu'elle a remportés sur les fronts de Tunisie, d'Italie, de Corse et de France, ajoutés aux exploits des F.F.I., permettront à notre pays de reprendre sous le commandement du Général de Gaulle une place prépondérante dans le monde européen.

I.- REACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE  
-----

A) - Au regard des événements d'ordre intérieur -

Les San-claudiens, en majorité hommes de gauche, n'ont

Du 14 au 17 juin 1944, la Résistance occupe Saint-Claude, prend la gendarmerie et la sous-préfecture et arrête des collaborateurs notoires, mais elle doit évacuer la ville sous la menace d'un détachement allemand qui se livre à de nouvelles exactions contre la population déjà lourdement frappée en avril. En juillet, les Sanclaudiens sont à nouveau victimes d'une colonne de représailles qui terrorise tout le Haut-Jura. Avec l'entrée des troupes alliées, qui plus est françaises, dans la ville, ils peuvent enfin laisser exploser leur joie et avoir foi en l'avenir. EP

AD39,  
304W151

## Le boulevard Maréchal Pétain débaptisé à Vesoul

Joies



Ce cliché pris par Michel Larcher témoigne parmi tant d'autres de la joie qui règne dans la ville de Vesoul en septembre 1944. Pendant l'Occupation, de nombreuses cités avaient donné le nom d'une de leur rue en l'honneur du chef de l'État français. Un homme déboulonne la plaque à l'angle de la rue de la Colombine et du boulevard Maréchal Pétain à Vesoul le 12 septembre 1944, date de libération de la ville. Cette rue sera rebaptisée ensuite boulevard Charles de Gaulle comme dans de nombreuses communes en France. DR

## 5<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains



Joies

### Libération de Montbéliard par le 5<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains

Cette photographie a été prise sur la place Saint-Martin à Montbéliard. À l'arrière-plan, une foule nombreuse célèbre les libérateurs de la ville, arrivés le 17 novembre 1944. Parmi eux, des soldats du 5<sup>e</sup> RTM – régiment de tirailleurs marocains. Le soldat au premier plan semble être un membre d'une nouba, fanfare militaire, reconnaissable à sa coiffe traditionnelle. Il pose à côté du bouc, mascotte du régiment, choisi pour représenter les attributs du guerrier. *FB*



### La « nouba » des tirailleurs marocains

Très applaudis lors des défilés au lendemain de la Libération, notamment du fait de l'accompagnement de leur mascotte, les tirailleurs marocains ont déjà combattu en Italie après le débarquement en 1943. Quatre d'entre eux sont morts lors des combats de la libération de Belfort. *ED*

AMM  
AD90,  
43Fi

## L'accueil des libérateurs à Belfort

Joies



Une image emblématique de la joie provoquée par l'arrivée des libérateurs : la scène se passe rue du Barcot, dans un quartier populaire de Belfort. Cette photographie a une histoire particulière, car si elle est assez connue, sa réelle compréhension est récente. À la fin des années 2000, un témoignage a permis l'identification des personnes : le soldat de la Première armée française (à proximité, une rue plus importante porte aujourd'hui ce nom) porte une tenue américaine fournie par l'US Army, et s'est avéré être le neveu de la dame qui l'accueille de façon exubérante. *ED*

## Les généraux de la Libération devant le lion de Belfort



Joies



Devant le monument emblématique de Belfort et de sa résistance face à la Prusse en 1870 et 1871, les généraux libérateurs posent fièrement le 1<sup>er</sup> décembre 1944. De gauche à droite : de Lattre de Tassigny, commandant en chef de la Première armée française, puis Devers, commandant en chef de la 6<sup>e</sup> armée américaine qui comprend la Première armée française. Vient ensuite Bethouart, qui commande le 1<sup>er</sup> corps d'armée français, composé pour l'essentiel de troupes coloniales, dépendant de la Première armée — c'est lui qui entre le premier à Belfort par Cravanche. Enfin Goislard de Monsabert est le commandant de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie algérienne, composante de la Première armée française. *ED*

AD90,  
5Ph278



# La Libération de Giromagny

## Extrait du journal de Juliette Mange

Joies

**21 novembre** : Je suis allée tout à l'heure chercher le pain de la semaine. La ville était déserte : portes et fenêtres closes. Pas de lait à la crèmerie : les laitiers n'ont pu l'apporter. Le pont de la grande place est miné et va sauter d'une minute à l'autre.

Les casernes maintenant sont vides et les pillards s'y sont introduits pour avoir le charbon qui restait. Certains même ont emporté des meubles et de la vaisselle. Mais les gendarmes sont arrivés pour fermer les portes et mettre les pillards dehors.

Mon père est descendu en ville peu après moi. Il a eu la chance d'assister à la magistrale correction d'un collaborateur, [...] qui possède plusieurs dénonciations à son actif. Ce collaborateur, roué de coups par les soldats furieux, a été emmené ensuite à la mairie pour y être enfermé.

Dans l'après-midi plusieurs arrestations ont été effectuées à tort ou à raison.

On a aussi coupé les cheveux de certaines femmes qui se sont mal conduites lors de l'occupation.

18 heures : nous préparons à l'aveuglette notre maigre repas du soir : la lumière coupée depuis hier n'est pas rétablie.

**22 novembre** : Cette nuit, grand fracas : le pont a sauté. Ce matin, réveil au son des cloches : les cloches de la Libération, suivi d'un bruit ininterrompu de moteurs : l'immense défilé de tanks, des camions, des auto-blindés etc...

Je suis descendue immédiatement en ville pour voir. Le pont est effondré dans la Savoureuse [...]

Toutes les maisons d'ailleurs sont pavoisées et les personnes aussi [...] Dans la rue, sans interruption, les tanks, les autos, les motos se succèdent. Nous admirons la perfection de l'outillage moderne. Sur le bord des trottoirs, la haie acclame les vainqueurs et agite drapeaux et mouchoirs. À leur volant les soldats répondent lorsque pan ! tout à coup, un obus venant

d'on ne sait où éclate non loin de nous. En un clin d'œil, la foule se disperse comme une volée de moineaux. Nous mangeons et nous couchons dans le noir. Que les nuits sont longues quand on se couche à 19 heures ! Moins longues cependant que lorsque nous avions sur le cœur le poids de l'oppression ennemie.

**23 novembre** : Nous apprenons la nouvelle d'autres arrestations de « collaborateurs ».

**26 novembre** : Ce matin a eu lieu à l'église le Te Deum de la Libération auquel assistait une foule immense.

À l'élévation, les clairons des pompiers dirigés par mon père sonnèrent « aux champs ».

Un pain béni (le premier depuis la guerre) circule de banc en banc. Un libera fut chanté pour les morts de la guerre, en particulier pour les 24 victimes de Sewen dont les cercueils venaient d'être amenés à l'église.

À l'issue de l'office les orgues grondantes jouèrent la Marseillaise [...]

Puis, comme autrefois, mais avec une âme retrempée par l'épreuve, la foule entoura le monument aux morts. La sonnerie « ouvrez le ban » fut exécutée, puis après une minute de silence, une allocution fut prononcée par [...]. nouveau chef de la commune, ainsi que par le colonel qui eut l'honneur de rentrer le premier à Giromagny. Les clairons des pompiers exécutèrent ensuite une émouvante sonnerie « aux morts » puis « fermez le ban » et la foule se dispersa.

Une telle journée venait d'effacer 5 ans de souffrances !

En attendant la venue du ravitaillement « nos » soldats nourrissent la population, partageant avec nous leur « singe », leurs légumes, les conserves, leurs biscuits, leur pain quand ils le peuvent [...] Voici 3 jours que nous ne mangeons que du pain de soldats dont la blancheur nous stupéfie après tant de mois de pain de son et même de paille [...] comble de munificence : aujourd'hui, à la boucherie la viande a été distribuée gratuitement !

Juliette Mange, habitante de Giromagny née en 1899, a tenu son journal pendant toute la guerre. Elle évoque avec beaucoup de détails le quotidien et les événements auxquels elle est confrontée dans sa petite ville au pied des Vosges. Comparés aux autres régions françaises, ces événements sont tardifs ; de plus on remarque que la joie et les réjouissances se mêlent aux difficultés et derniers excès. La libération de Giromagny se fait depuis le ballon d'Alsace que franchissent des éléments de la Première armée. ED

Extraits du journal de Juliette Mange AD90, 5J, original conservé au MRD.

# La une du journal *Quand Même* du 26 novembre 1944, Belfort



Joies

63. Année. — N° 1432. Le Numéro : UN FRANC CINQUANTE. MARDI 26 NOVEMBRE 1944.

# « QUAND-MÊME »

organe de la Démocratie du Territoire de Belfort  
 PROPRIÉTÉ PUBLIQUE  
 REDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Rue du Docteur Préry  
 PARAIT LE MARDI ET LE VENDREDI 2, Rue de la République BELFORT

## LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

### Quand-Même !

C'est sous ce titre qu'à nouveau nous paraissions, reprenant au milieu des Belfortains enfin libérés notre place, aux avant-postes, dans la bataille. Car c'est un nom de combat que nous avons choisi.

« LA FRONTIÈRE » a lutté jusqu'au bout contre un ennemi soupçonneux et tyrannique que le seul mot de liberté faisait frémir et qui eût voulu souiller notre journal des pires mensonges de sa propagande. Le souvenir et les principes des années laborieuses d'avant-guerre restent vivants en nous ainsi que les saines traditions démocratiques de libéralisme et de justice sociale.

Mais maintenant que le nazi fuit devant la glorieuse armée française, elle-même refondue et renouée, nous osons et nous voulons, comme revêtus d'un nouvel uniforme, et portés par un esprit jeune et enthousiaste, collaborer avec nos poilus à la victoire prochaine et entreprendre avec tous les Français la grande œuvre de redressement et d'union préconisée par le Général de Gaulle.

Ainsi, tout en nous ouvrant aux conceptions nouvelles que le désir d'un avenir paisible et prospère a fait naître chez tous, nous continuerons à faire vivre parmi nos concitoyens le symbole des anciens défenseurs de Belfort :

QUAND-MÊME !

### Enfin libres !

Voici venue enfin l'heure de la libération ! Grâce au général de Lattre de Tassigny et à sa splendide armée, nous renaissons à la France.

Grâce au sympathique poilu qui a étonné le monde par son courage et son habileté, nous voyons fuir en déroute le boche détesté. Nous n'entendrons plus cet affreux bruit de boîtes sur notre pavé. Plus ces colonnes hurlantes, honteux troupeaux d'automates. Nous ne verrons plus ces brutales faces de barbares et d'espions. Plus ces nazis arrogants et hargneux.

Nous ne subirons plus cette masse envahissante de voleurs et d'assassins, ses pillages et ses expropriations. Plus cette gestapo sanguinaire et sadique. Plus leurs comparses piteux, cette bande de brutes sans nom, ces traitres encore plus vils que leurs maîtres.

Elle apporte avec elle, notre libération :

La justice et la grandeur.  
 Le règne du droit et de l'intelligence.  
 L'amitié et la confiance internationales.  
 La paix dans les foyers et dans les cœurs.  
 La liberté du travail et des opinions.  
 La sécurité et le respect de la dignité humaine.

Avec le Général de Gaulle, chef lucide et triomphant, qui a su associer une intelligente fermeté au culte vivant de nos antiques traditions.

Avec la Résistance, héroïque et généreuse organisation des patriotes invaincus et indomptables.

Avec les F. F. I., nos camarades, nos frères, défenseurs de l'honneur français.

Avec les soldats des Nations Unies, nos Alliés de toujours, ces vaillants et chevronnés combattants de la plus juste des causes.

Avec les représentants de la vraie FRANCE.

C'est une ère nouvelle de la RÉPUBLIQUE qui commence. C'est la FRANCE de toujours qui renait.

C'est la LIBERTÉ qui ressuscite.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !  
 VIVE LA FRANCE !  
 VIVE LA LIBERTÉ !

---

**M. Lucien LAUMET**  
 Préfet de Belfort

Nous le retrouvons aujourd'hui tel que nous l'avons connu, ferme, plein de courage et d'enthousiasme passionné de justice et résolu à mettre toute son activité au service de notre Département si éprouvé.

M. LAUMET est né le 19 mars

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
 Commissariat de la République de Bourgogne et de Franche-Comté.

### Proclamation

Après plus de quatre années de misère et d'esclavage, la France est presque complètement libérée, grâce à l'intervention victorieuse des troupes interalliées et à l'âme indomptable de la Résistance, personnifiée en particulier par les vaillantes forces françaises de l'intérieur (F.F.I.)

Le Gouvernement provisoire de la France m'a confié le poste de Commissaire de la République pour la Région administrative de Bourgogne et de Franche-Comté, qui comprend l'intégralité des huit départements suivants :

**Territoire de Belfort, Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne.**

Toute ma volonté et toute mon énergie restent au service de mon pays.

Un seul souci m'anime : concilier l'amour que les Français ont pour la liberté et l'indépendance avec leur besoin naturel de progrès et d'ordre.

A tous mes concitoyens, je demande instamment de suivre et de respecter les directives que je leur donnerai, au nom du Gouvernement de la République, par l'intermédiaire du Préfet de

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
 Préfecture de Belfort

Nommé Préfet de BELFORT par le Commissaire de la République de Bourgogne et de Franche-Comté, c'est avec une foi ardente que j'entreprends la tâche qui m'est confiée.

Prisonnier de guerre évadé et résistant dès le début de l'occupation, je connais les terribles souffrances endurées par mon Pays depuis 1940. J'ai vécu les humiliations et les angoisses que vous avez connues. Aussi toutes mes forces sont tendues pour améliorer rapidement votre situation matérielle et morale. Vous tous qui avez souffert et qui souffrez encore, je suis votre ami et c'est avec une sympathie totale que je vous aiderai.

Je vous demande par-dessus tout de réaliser notre vieux idéal de fraternité en oubliant les querelles passées. En amis nous devons créer à l'intérieur de notre France une atmosphère républicaine de progrès et d'ordre, de liberté, de justice et d'humanité.

Derrière le Général de Gaulle qui n'a jamais désespéré, nous avons travaillé dans l'enthousiasme à la libération de la France. Patriotes de toutes les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, vous vous êtes fraternellement unis dans la Résistance à l'oppression étrangère, vous le resterez demain afin de peupler la France dans son indépendance et sa grandeur.

Vive la France !  
 Vive la République !  
 Belfort, le 20 novembre 1944.

Lucien LAUMET,  
 Préfet de Belfort

---

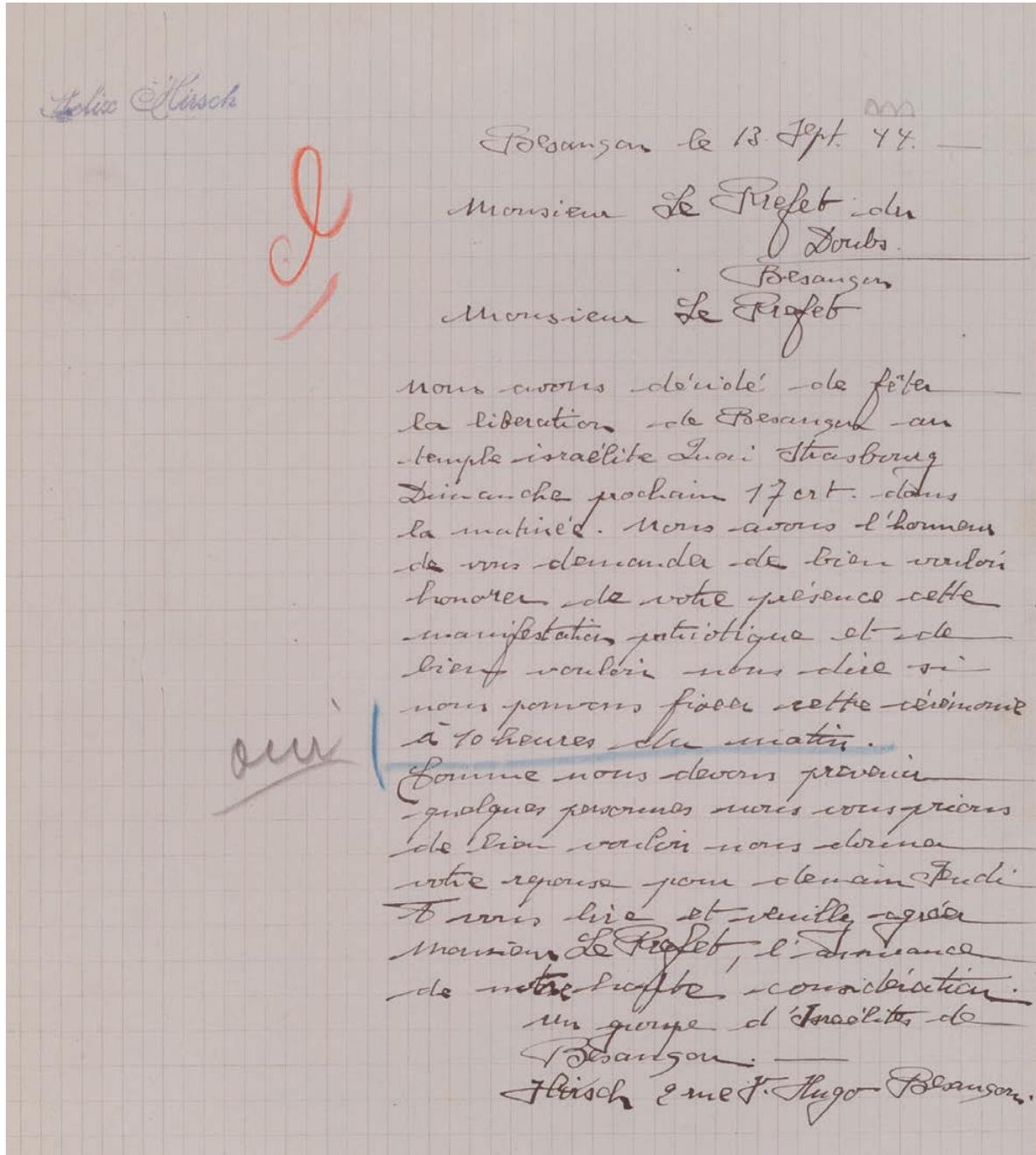
**Au Conseil  
 des Ministres**

Cette une paraît le mardi 26 novembre 1944, donc deux jours après la libération totale de la ville de Belfort, même si la date officiellement retenue est celle du 20. Il s'agit de la première parution de cet organe bihebdomadaire, proche des radicaux, qui est affilié à leur autre journal (*La Frontière*) dont il revendique la filiation comme l'exprime l'éditorial. Le changement de nom a été décidé pour faire oublier la période durant laquelle le journal a collaboré. Les informations sont avant tout politiques et révèlent bien l'état d'esprit de ces jours de Libération. Le journal ne paraît que pendant une dizaine d'années après cette date. ED

AD90,  
1Pr8b

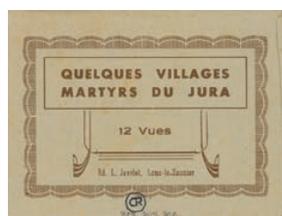


Invitation adressée au préfet par la communauté juive afin de célébrer la Libération à la synagogue de Besançon, le 13 septembre 1944



Ce courrier montre comment, moins d'une semaine après la libération de leur ville, quelques membres de la communauté juive bisontine décident avec une grande spontanéité de célébrer officiellement l'événement. En organisant une cérémonie à la synagogue, qui durant l'Occupation avait servi d'entrepôt aux Allemands, et en y conviant le préfet, ils se réapproprient symboliquement leur lieu de culte et réintègrent la communauté nationale dont ils avaient été exclus par le gouvernement de Vichy. Si les rouleaux de la Torah et une partie du mobilier de la synagogue ont pu être sauvés avec l'aide des autorités catholiques, 102 juifs doubistes sont morts en déportation. FXL

# Jeu de 12 photographies de villages martyrs du Haut-Jura



Il s'agit de 12 clichés en noir et blanc, petit format, présentés dans une petite enveloppe. Cet objet rappelle le prix payé par les civils, victimes de pillages et de déportations en avril puis en juillet 1944. La population paye, en effet, le prix de son soutien au maquis. Les opérations militaires ne pouvant atteindre, les combattants s'attaquent aux civils. Au total, on peut dire que c'est un échec militaire pour les nazis dont l'offensive n'est pas parvenue à liquider le maquis ni à supprimer l'aide de la population. Le tirage de ces 12 photographies, dans un format destiné à une diffusion au plus grand nombre, témoigne de l'ampleur, de la sauvagerie de la répression et du besoin immédiat de se rappeler. Le fait que peu de familles et peu de villages aient été épargnés explique le besoin d'un premier discours mémoriel lié au traumatisme, associé à une volonté de justice. *EV*

**Saint-Didier** est un lieu d'hébergement pour des groupes de maquisards et le clocher de l'église, ainsi que plusieurs fermes, servent de dépôt pour les armes parachutées. L'exécution, le 20 avril 1944, de deux policiers allemands, dans le village, par des membres du maquis dirigé par Jean Guyot dit « Guérin », provoque une opération de représailles cinq jours plus tard. Le village est cerné, onze maisons sont incendiées, sept habitants, dont le maire, sont exécutés et deux sont déportés.

**Coyrière**, comme d'autres villages jurassiens, a subi les représailles de l'armée allemande. En effet, depuis l'annonce du débarquement en Normandie une action de guérilla générale est enclenchée par la Résistance dans le Jura. En réponse, l'occupant se livre à une terrible opération de représailles sur les populations civiles. Celle-ci prend différentes formes : maisons incendiées, pillages, arrestations, viols, exécutions, déportations. À Coyrière, la quasi totalité des maisons du village sont incendiées — 34 sur 37 — et une personne est fusillée. *EP*

Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie

M0335.979  
305.306  
à 313



# Un témoignage sur le massacre d'Étobon

Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie

RONCHAMP, le 12 Décembre 1944

**R A P P O R T**

du Gendarme de la libre Compagnie du Groupement F.F.I. de la Région de Belfort, Chef du Camp de Prisonniers, sur les événements survenus durant la période du 16 Septembre au 28 Septembre 1944.

Le 16/9/1944 - Le G.M.R. a été envoyé en mission à ÉTOBON - (Liaison avec ) n'est jamais rentré au camp. Serait resté à ÉTOBON chez une réfugiée de Paris avec laquelle il avait noué une liaison amoureuse.

Le 17/9/1944 - Effectué reconnaissance à RONCHAMP avec le Lieutenant PERCIN et le Médecin auxiliaire.

Le 18/9/1944 - Le Maquis du Chérinot stationné à la tête du Cheval fait mouvement sur le Puits Arthur à RONCHAMP.

Vers 14 heures, les F.F.I. de EBU et de CHEMBIER, qui étaient venus prendre contact avec moi n'ont signalé la présence de deux allemands dans le bois (coté allée forestière). Je ne suis rendu sur les lieux avec Après avoir appréhendé ces deux individus, j'ai pu établir qu'il s'agissait de deux sujets Russes évadés du Camp qui stationnaient à la tête du Cheval. Ces derniers me déclarèrent que le Maquis de la Haute-Saône avait été attaqué par les Allemands au Puits Arthur de Buyer.

J'ai aussitôt envoyé les F.F.I. FARRY et MOSER en reconnaissance à la tête du cheval. A leur retour, ils déclarèrent que le camp était inoccupé. Trois ou quatre mille de kilos de pommes de terre, 50 à 60 Kgs de conserves et plusieurs seaux de fromage avaient été abandonnés.

C.R. écrit adressé au Capitaine Commandant la Compagnie a été établi par mes soins après cette reconnaissance et remis à

Vers 17 heures, les F.F.I. n'ont demandé d'aller récupérer quelques boîtes de conserves à la tête du cheval, j'ai d'abord refusé, sur leur insistance, j'ai donné l'autorisation sous réserve qu'ils ne prennent aucune arme.

s tenu à avoir au moins un pistolet, je lui remis le mien avec le ceinturon.

Un quart d'heure après environ, revenait seul en disant qu'ils avaient trouvé des allemands à la tête du cheval, il ne put indiquer le nombre, il déclara toutefois que,

.../...

Le 9 septembre 1944, un groupe de résistants du village d'Étobon capture un officier d'État-Major allemand et son escorte dans la forêt de Belverne. Les Allemands capturés sont conduits dans un camp caché dans les bois. Les forces alliées sont à moins de 20 km et la déroute nazie ne semble pas stoppée car Lure vient d'être prise. Pourtant le 18 septembre, la progression des Alliés marque un temps d'arrêt. Dans l'attente, les hommes du village d'Étobon cachent leurs armes et reprennent leurs travaux quotidiens. Le 26 septembre, dix Allemands réussissent à s'enfuir du camp de prisonniers. Le mercredi 27 septembre, tous les hommes sont rassemblés devant la mairie. Trois des ex-prisonniers indiquent les « terroristes », 39 victimes sont désignées et exécutées devant le mur du temple protestant de Che-nebier. Ce rapport du 12 décembre 1944 rédigé par un gendarme FFI ayant participé aux événements reprend avec précision la chronologie des opérations depuis le 16 septembre 1944 jusqu'au 29 septembre où sa mission se termine. Il constitue l'un des témoignages les plus fiables sur ce sinistre massacre. DR

- 2 -

se trouvant en retrait de ses deux camarades, il avait vu jeter le pistolet et son fusil.

J'ai aussitôt fait replier tous les prisonniers sur le grand cordon, direction de marche ÉTOBON.

Je suis resté avec et un alsacien au camp jusqu'à 18 heures 30 - 4 coups de feu ont été tirés en direction de la baraque forestière. Voyant que les allemands ne viennent pas jusqu'à nous, j'ai rejoint les prisonniers. J'ai installé le nouveau camp à 250 mètres au delà de l'intersection de la route ÉTOBON-FRÉDÉRIC-FONTAINE avec l'allée forestière (coté Frédéric).

Les F.F.I. et ont été détachés avec mission de rendre compte des événements survenus, d'indiquer le nouvel emplacement du camp. Deux sentinelles ont été placées en écolaireur de chaque coté de l'allée forestière - mission : surveiller tout mouvement d'allemands sur l'allée et de ramener sur le camp dès leur retour.

Ce poste de guet a été permanent jusqu'au 20 au soir, date à laquelle une Unité du Génie Allemand est venue confectionner un barrage à l'intersection des routes ÉTOBON-FRÉDÉRIC et l'allée forestière. Ces soldats ont découverts les véhicules de la Compagnie ensevelis sur le grand cordon.

Mentionnons qu'un cours d'une reconnaissance faite le 19 à 9 heures à l'ancien camp, nous avons constaté que les allemands s'étaient rendu en ce lieu car la porte et la fenêtre avaient été brisées.

Le 21, les allemands travaillent toujours sur l'allée forestière, j'ai décidé de déplacer encore une fois le camp de prisonniers pour m'installer à 100 mètres au delà de la ligne électrique.

Les F.F.I. étant toujours absents, je restais avec 6 F.F.I. - 3 fusils, un mousqueton, un Bebel, un mousqueton.

Ne pouvant recevoir aucun ravitaillement, j'ai réussi à trois reprises différentes à ramener de nuit des pommes de terre de Frédéric-Fontaine. A partir du 24, aucun ravitaillement n'étant plus possible, j'ai vécu uniquement de pommes.

Le 26/9/1944, à 14 H. 30, alors que les allemands passaient à proximité de nous, 12 prisonniers allemands ont quitté le camp en criant. Seul, mon Bosser a répondu, tandis que les deux autres fusils ayant des munitions éfectueuses n'ont pu le faire.

Prévoyant que des prisonniers arriveraient jusqu'à Frédéric-Fontaine, j'ai fait mouvement en direction de la Roche des Sarrasins, où je trouvai cinq hindous qui m'affirmèrent que les

.../...

- 3 -

Americains étaient à LYOFFANS.

Je décidai de passer les lignes avec les prisonniers, après avoir traversé la route nationale LURE-MERCIER, je suis arrivé à 100 mètres de la Maison BRANDIS à LYOFFANS, mais, je n'ai pu aller plus loin, un violent barrage d'artillerie s'étant déclenché en avant de LYOFFANS.

Je changeai de direction pour me rendre au Moulin de Feux, mais, là encore, je tombai sur les allemands.

J'ai essayé ensuite de me rendre à LOMONT, où nous avons essayé un feu nourri des mitrailleuses, au même instant un côté-car a essayé de nous couper la retraite. J'ai pu tout de même franchir la route et revenir à la Roche des Sarrasins où nous sommes arrivés vers 21 heures.

J'avais perdu devant LOMONT les trois alsaciens et un russe qui était blessé sérieusement au ventre.

Le 27/9/1944 - Les allemands se replient en désordre à la suite de l'attaque des français pour la prise de Frédéric Fontaine. Vers 16 heures, un de mes hommes qui s'était rendu au Moulin des Battants, pour y cueillir des pommes, est venu me rendre compte que les américains se trouvaient au moulin. Ce n'était qu'une pointe avancée poussée par les français, car un quart d'heure après, il n'y avait plus personne. Après avoir pris contact avec les français, dans le but de Frédéric, j'ai réussi à passer les lignes avec tout le personnel et 5 hindous que j'avais recueillis.

J'ai été dirigé sur Clairegoutte par le Capitaine des Fusilliers marins.

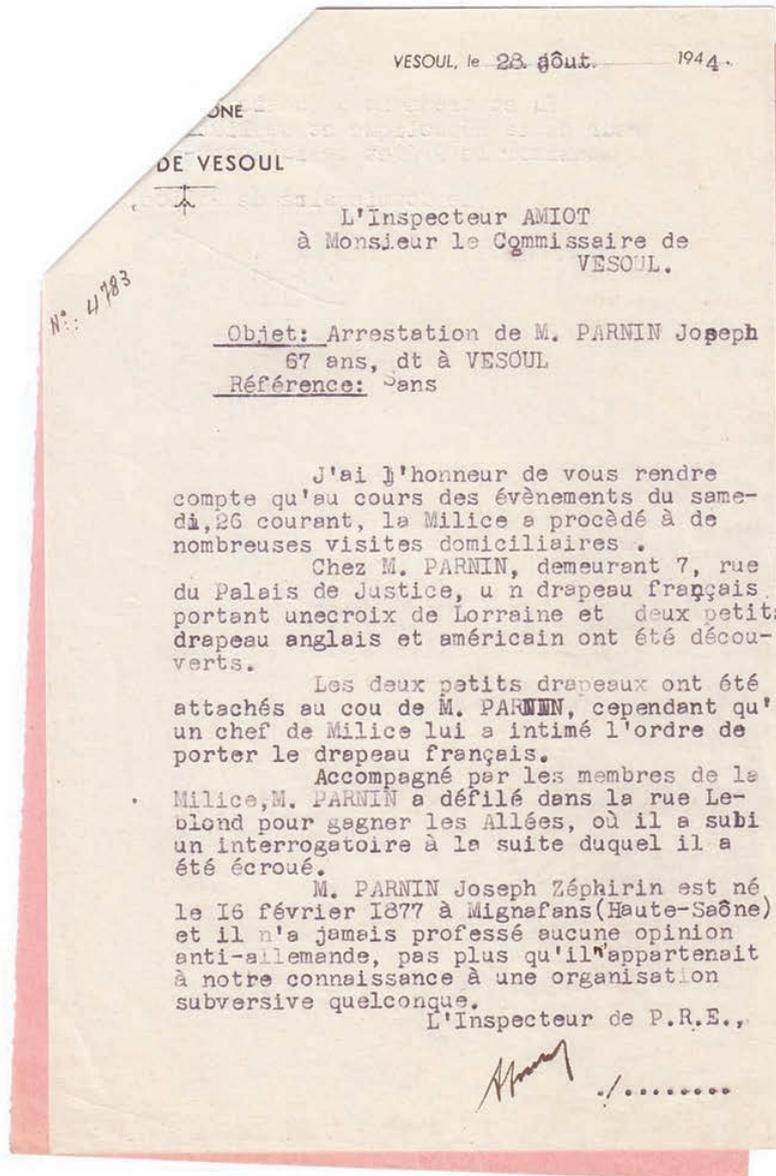
Le 28/9/1944 - J'étais convoqué au P.O. du Capitaine ..... pour avoir une entrevue avec le Capitaine GERARD.

Le 29/9/1944 - Les 14 prisonniers de guerre ont été remis à la Sécurité Militaire à MOFFANS.

Je suis resté à la disposition du Capitaine GERARD jusqu'au 5 Octobre 1944 inclus.-

AD70,  
100W8

## Récit d'une arrestation par la Milice



Rapport de police, du 28 août 1944, de l'inspecteur Amiot au commissaire de police de Vesoul. Il fait état de l'arrestation de Joseph Parnin qui a été appréhendé en possession d'un drapeau français portant la croix de Lorraine et deux petits drapeaux anglais et américains utilisés au cours de la journée du 26 août 1944. Ce document fait mention du rôle de la Milice dans les opérations de répression, ce qui est assez rare pour la Franche-Comté, en précisant ce qu'elle a fait subir à M. Parnin obligé de défiler dans les rues avec les deux drapeaux au cou et en portant un drapeau français. La Milice n'a jamais été constituée en Haute-Saône et les miliciens qui se trouvent alors à Vesoul sont originaires du sud-ouest de la France et se replient sur l'Allemagne. Il est ensuite précisé qu'il a été interrogé par la Milice puis écroué. La répression s'exerce donc encore très tardivement puisque Vesoul sera libérée le 12 septembre 1944. DR

Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie

AD70,  
1248 W4

# Belfort capitale de l'État français

Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie

**RADIO-SECOURS**  
AMPLIFICATEURS TOUS LES DÉPANNAGES CINÉMA SONORE  
ÉLECTRICITÉ PROJECTION

STATION :  
19, Rue de Mulhouse, 19 Belfort le 25 Août 1944 T. S. F.

**BELFORT**  
Romain BEHRINGER Spécialiste  
PRÉFECTURE DE BELFORT BELFORT

Voire référence :  
Notre référence : Facture 653

Commande spéciale

2  
1 Poste Récepteur AC 8 lampes N° T 4041 N°1587 livré ce jour à Monsieur le Maréchal PÉTAIN à Morvillars.

Prix.....	8500
Assurance risque de guerre	85
Taxe de transaction	85
TOTAL.....	8670

*Voir M. Aubry  
Mettre des timbres  
à payer sur le  
compte du Gouvernement*

*Le Maréchal a accepté*

346

— Amplificateurs — T. S. F. — Cinéma Sonore — Électricité — Sonnerie — Projection — Frigidaire —



En déroute, le maréchal Pétain quitte Vichy vers Sigmaringen (Allemagne), emmené de force par les Allemands. Il fait étape à Belfort à partir du 21 août, qui devient ainsi pendant quelques jours la capitale de ce qui subsiste de l'État français. Sur la photo on le voit avec son épouse, quittant la préfecture. Il loge au château de Morvillars, où il se fait livrer un poste de radio, assuré contre les risques de guerre (on sait aussi, pour l'anecdote, que 12 kilos de tabac ont été livrés pour le chef de l'État français et les ministres), pour laquelle le fournisseur envoie ensuite pendant une année des rappels de facture non payée... celle-ci a-t-elle été honorée ? On ne le sait pas, mais ce séjour dure jusqu'au 7 septembre. ED

AD90,  
5Ph780  
et 99W313

# Tract du Comité départemental de la Libération (CDL) du Doubs appelant à « hâter » la Libération



*Fin à voir - date -*  
(25)

République Française

(169)

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIBERATION DU DOUBS

L'Allemagne chancelle

à l'extérieur, sous les coups redoublés des Armées Alliées victorieuses,  
à l'intérieur, sous les dissensions ouvertes entre nazis et militaires.  
Hitler lui-même échappe de justesse à la bombe posée par ses propres  
généraux.

Le dernier quart d'heure est venu.

Demain, vous serez libres.

Pour hâter cette libération :

EMPLOYEURS, retardez vos livraisons, entravez votre production,  
refusez toute commande.

OUVRIERS, sabotez votre travail, arrêtez vos machines, croisez-vous  
les bras.

PAYSANS, refusez-vous à toute réquisition du Boche, ne livrez ni  
votre blé, ni votre bétail, pensez à vos frères des villes qui ont  
faim et qui auront besoin de la totalité de vos produits.

Que pas une arme, ni même un outil

Que pas un gramme de nourriture ne sorte de France pour l'ennemi.

Tous unis, vous serez invincibles.

En attendant

PATRIOTES,

Soyez prêts et redoublez de vigilance.

Que votre action se réalise essentiellement dans l'ordre et  
dans la discipline, sous la direction du Comité Départemental de la  
Libération du Doubs, régulièrement habilité par le Gouvernement provi-  
soire et le Conseil National de la Résistance.

Vous avez là les hommes décidés qui, dans le cadre du département,  
représentent tous les Mouvements de Résistance, toutes les Organisa-  
tions ouvrières et Partis qui ont lutté et lutteront sans relâche  
pour la Libération totale de la Patrie.

Ayez l'oeil pour empêcher les collaborateurs de changer de camp.

Montez la garde pour ne pas laisser échapper les traîtres.

La justice va passer.

Haut les coeurs .

A l'horizon déjà se lève le soleil de la liberté.

VIVE LA FRANCE !

Le Comité Départemental de Libération

Après un rappel du contexte militaire et un appel à l'insurrection, le tract permet, dans sa dernière partie, de définir clairement ce qu'est un CDL. Il s'agit d'une institution clandestine qui, sur le modèle du CNR, regroupe toutes les composantes de la Résistance ainsi que tous les partis et syndicats du département. La plupart d'entre eux sont créés fin 1943-début 1944. Le texte illustre une radicalisation du discours liée aux opérations militaires, doublée d'une profonde revendication de légitimité politique. Celle-ci se traduit d'ailleurs par l'entête du document puisque la République n'est pas encore rétablie. EV

Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie

MRD,  
M0335\_SN

« La guerre, cette chose ignoble »,  
éditorial de *La Libre Comté*  
du 15 août 1944

Douleurs et massacres : la guerre n'est pas finie



Organe régional des MUR (Mouvements Unis de Résistance) du Jura, ce périodique de tendance socialisante est édité depuis avril 1944. Le journal naît au moment où la répression contre la Résistance franc-comtoise est la plus forte. De même, l'approche de la Libération conduit les responsables des MUR à se positionner avant les combats qui s'annoncent et dans la perspective d'une France à reconstruire. Une des thématiques développée par cet éditorial et souvent reprise dans ce journal est la dénonciation des exactions nazies. En effet, faute de pouvoir démanteler les maquis, les opérations de repréailles allemandes touchent durement les civils du Haut-Jura. Ainsi, en avril et juillet 1944, le SD (*Sicherheitsdienst*, service de sécurité) et la 157<sup>e</sup> division de réserve de la Wehrmacht pillent et incendient des maisons, exécutent et déportent. Face à la sauvagerie de la répression, il n'est pas inutile de rappeler que le fauteur de guerre n'est pas la Résistance mais l'ennemi car certains, découragés, « ont accusé la Résistance ». Après un rappel des crimes commis dans le Haut-Jura, ou d'exemples tirés d'autres régions de France, l'auteur lance un vibrant appel à la résistance et à la lutte pour « tuer la guerre, cette chose ignoble. » EV

## Circuler

### Pont et bac de Choisey.

Entre les destructions de 1940 et celles occasionnées par la Résistance et les combats de la Libération, ce ne sont pas moins de 401 ponts fluviaux et ferroviaires qui ont été détruits en Franche-Comté. Si des ponts provisoires ont été assez rapidement rétablis par les armées alliées aux points les plus stratégiques, il n'en a pas été de même pour la majorité d'entre eux par manque de moyens et de matériaux — le bois excepté, ce qui a considérablement gêné le ravitaillement et le retour à une vie économique normale. Le rétablissement des communications a été une des priorités majeures de la Reconstruction. *EP*



**Photographie de la reconstruction du pont Battant en septembre 1944, Henri Belmont.** Détruit en 1940, reconstruit par l'occupant, le pont Battant est à nouveau dynamité par les Allemands en 1944, pour ralentir la progression des Alliés. Sur cette photographie prise par Henri Belmont, côté église de la Madeleine, deux résistants en position martiale sécurisent les travaux menés par les Américains. Le contraste est saisissant. Au premier plan on observe deux FFI, fiers et souriants, à l'uniforme improvisé et à l'armement léger. Au second plan, deux GI's participent à la mise en place d'un pont Bailey. Ce pont préfabriqué et portatif, à usage militaire, est assez solide pour le passage de chars. Il fut initialement utilisé en 1943 par les Britanniques en Italie, puis par les Américains lors du débarquement. Ce modèle de génie militaire est encore utilisé aujourd'hui. Quelques heures suffisent à le monter. Tous les éléments qui le composent peuvent être portés par des hommes. *EV*

# Reconstruction de la mairie-école de Coyrière

Il ne saurait dans ces conditions, être question de telles conditions, et l'école de COYRIERE est, pour toutes ces raisons, menacée de fermeture par l'Inspection Académique.

De plus, seul le bâtiment dont il s'agit reste à reconstruire dans cette commune, l'ensemble des maisons composant le village ayant été réédifié.

Je me permets en conséquence d'insister d'une façon

Le Préfet du Jura  
à MONSIEUR le MINISTRE DE L'INTERIEUR  
Direction de l'Administration Générale, Départementale et Communale  
6ème Bureau - PARIS

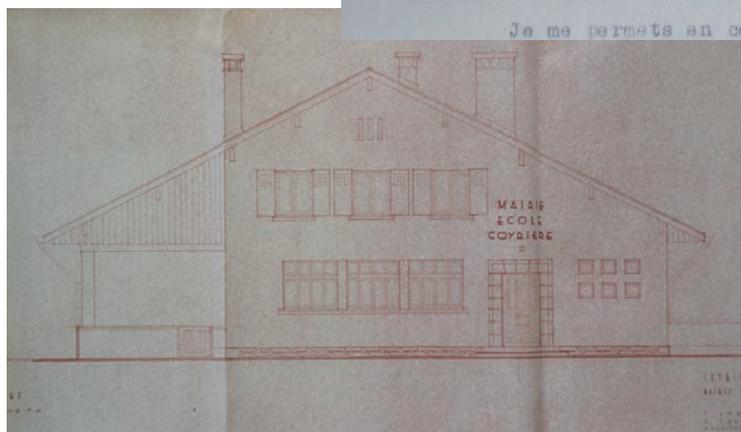
à Monsieur le MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
Direction de l'Administration Générale  
Sous-Direction des Constructions Scolaires et Universitaires  
P A R I S

**OBJET:** Reconstruction de la mairie-école sinistrée de COYRIERE  
Demande de subvention complémentaire pour le financement des travaux.

Le Délégué Interdépartemental AIN-JURA du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme a fait savoir qu'à la date du 26 avril dernier, il avait transmis à son Administration Centrale pour être soumis à la décision de chacun des Départements Ministériels intéressés, Intérieur et Education Nationale, le dossier de demande de subvention complémentaire présenté par la commune de COYRIERE pour la reconstruction de sa mairie-école sinistrée.

Le dossier dont il est question a du, depuis cette date, être remis à vos services.

J'ai l'honneur d'attirer d'une façon pressante votre attention sur la situation de l'enseignement dans la commune précitée. Depuis la destruction du village en 1944 l'école a été installée dans un baraquement exigu et inconfortable. Exposé depuis 6 ans aux intempéries, ce baraquement est en si mauvais état qu'il n'offre plus aux enfants qui y travaillent et à la maîtresse qu'un abri précaire et insuffisant. De plus, le vent, le froid pénètrent par la toiture et par les planches disjointes.



Après l'incendie de Coyrière suite aux représailles de juillet 1944, un village provisoire constitué de baraques en bois sans confort est aménagé pour reloger dans l'urgence les habitants sinistrés. Le programme de reconstruction des maisons particulières est achevé en 1950, et seule la mairie-école reste à reconstruire ; elle le sera en 1952. Le retour à la République passe aussi par la capacité de cette dernière à assurer à ses citoyens un retour à la vie normale après les épreuves de la guerre. EP

# La question du ravitaillement



Reconstruire

REPUBLIQUE FRANÇAISE      DEPARTEMENT DE BELFORT

## RAVITAILLEMENT DE la Population

J'attache la plus grande attention à toutes les questions de ravitaillement, en vue d'obtenir une amélioration aussi rapide que possible.

A présent, je me préoccupe principalement de l'approvisionnement en matières grasses, lait, vin, café, etc.

**MATIERES GRASSES :** Une distribution de 250 gr. est actuellement en cours. Je demande à l'Administration Supérieure de m'adresser une quantité supplémentaire, afin d'accorder une ration complémentaire de 150 gr. au titre de Novembre.

**VIN :** Je pense être en mesure d'attribuer dans quelque temps une ration plus élevée que celle mise en vente dans le passé, lorsque des répartitions avaient lieu. En effet, 3.000 hectares de vin venant de Marsaille sont en cours de route et 3.000 hectares seront expédiés prochainement de Saône-et-Loire.

**ŒUFS, BISCUITS, CAFÉ, CONSERVES DE POISSON ET CONFITURES :** Ces denrées feront prochainement l'objet de distributions, indépendamment de celles effectuées à l'heure actuelle. Mais certains produits, les œufs et les conserves de poisson, ne pourront être vendus qu'aux habitants des centres industriels, les ressources nationales ne permettant pas d'en livrer à tous les consommateurs.

**SUCRE :** A la suite d'arrivages récents, il sera possible, à bref délai, de terminer la distribution de 300 grammes allouée au titre de la Libération.

**FROMAGE :** Au cours du mois, chaque personne a reçu 250 grammes de cette denrée, quantité excédant très sensiblement celle prévue par la réglementation.

**LAIT :** Jusqu'à maintenant, la collecte a été d'une grande insuffisance. La semaine dernière, BELFORT ne recevait que 3.000 litres de lait. Je suis arrivé à ce que ce chiffre atteigne cette semaine 4.000 litres. Je suis persuadé que cette quantité peut encore être très sérieusement augmentée, sinon doublée.

**POUR ARRIVER A UN RESULTAT PAYSANS DU TERRITOIRE DE BELFORT, C'EST A VOUS QUE JE FAIS APPEL. C'EST SUR VOUS QUE JE COMTE.**

Un nombre de vos concitoyens tombés pour le Pays et pour la Libération. Soyez dignes d'eux, et accomplissez, vous aussi, tout votre devoir, en fournissant la quantité maximum de lait au ransonneur. Vous devrez tout livrer à celui-ci et ne plus remettre directement, jusqu'à nouvel ordre, aucune quantité de lait aux consommateurs habitant au non votre localité. Des contrôles seront effectués, à ce sujet.

**J'ESPERE QU'EN BONS FRANÇAIS, VOUS ENTENDEZ MON APPEL. Y REPONDEZ. C'EST SAUVER LA FRANCE, NOTRE PAYS. AU CAS DE CERTAINS D'ENTRE VOUS, SE FERAIT PAS LEUR DEVOIR, JE PRIENDRAI LES SANCTIONS PREVUES PA LA LOI : AMENDES ADMINISTRATIVES, INTERNEMENTS, POURSUITES CORRECTIIONNELLES, SAISIES ET CONFISCATIONS DU BETAIL, SANS RETRIBUTION.**

**JE FRAPPERAI FORT SI C'EST NECESSAIRE. J'EMPLOIERAI CETTE METHODE A REGRET, MAIS SANS HESITATION SI ELLE S'IMPOSE.**

L'effet que j'apporte pour l'acheminement on la collecte des denrées alimentaires ne sa fait pas oublier la nécessité d'utiliser certains produits industriels : savon, tabac, allumettes, charbon.

**SAVON :** Je n'importe en vue d'obtenir en article, que les habitants du Département n'ont reçu qu'irrégulièrement.

**TABAC :** Les stocks dénomés sont faibles. Toutefois, une distribution est assurée dès maintenant pour les habitants de BELFORT. Enfin, à la suite de mon intervention, la manufacture intéressée vient de me promettre une expédition qui permettra de remettre dans quelques jours la ration de Décembre à tous.

**ALLUMETTES :** Cet article est difficile à amener jusqu'à BELFORT, la manufacture se trouvant dans les environs de PARIS. Son transport nécessite l'utilisation de camions de grandes dimensions, ou l'emploi d'un grand nombre de camions de dimensions ordinaires. Néanmoins, je ne désespère pas d'aboutir, car je sais qu'il s'agit d'un article rare et recherché.

**CHARBON :** Des expéditions viennent de parvenir dans une ville de la Haute-Saône, à destination du Département de Belfort. Elles permettront d'envoyer une distribution prochainement.

Mon effort, dans les différents domaines du ravitaillement qui présente un caractère vital, ne se ralentira pas. Je saurai reconnaître les efforts de ceux qui m'aident, et je prendrai des mesures de rigueur contre ceux qui tentent priver de mauvaise volonté.

Le Préfet : Lucien LAUMET.

## Affiche sur le ravitaillement, 1944

L'affiche est signée du préfet de la Libération, arrivé dans la clandestinité en août 1944, et date donc de la fin de cette même année. On s'aperçoit des manques importants, qui font partie des préoccupations principales des civils. Le rationnement est aussi évoqué, rappelons qu'il touche toute la population et se prolonge jusqu'en 1949. On peut voir que les pénuries concernent tous les produits courants qu'il est difficile de se procurer — la question du vin arrive en deuxième position. Les menaces de réquisition, l'appel au devoir, font écho probablement au marché noir et visent à le contenir. ED

## Les Comités locaux de Libération et le ravitaillement

Résistance, CDL et CLL interviennent dès avant la Libération pour réglementer les prix et faire cesser le marché noir. Ainsi, dans le numéro 7 de *La Libre Comté*, le CDL publie un tarif des denrées de base à appliquer et respecter dans toutes les communes du département. Cela illustre l'acuité du problème du ravitaillement. Cela montre aussi que la Résistance prend en charge, dès 1944, un des problèmes majeurs du quotidien des Français que Vichy n'a pu résoudre. Ici, l'annonce de la fondation des CLL est d'abord liée au ravitaillement de la population civile. EV

trouilles dans les villages de la région avoisinante.

Mais ils y vont en force, car chaque pierre du chemin, chaque buisson est susceptible d'abriter un patriote dangereux. C'est tout un convoi de camions, avec parfois une ou deux autos mitrailleuses.

Quand ils traversent, un village, atteints parfois de folie réaction (la rage du désespoir, suprême réaction des vaincus), ils se mettent à tirer sur nos gens, sans sommation. C'est ainsi que tout dernièrement, des femmes et des enfants de Vincelles tombèrent, mortellement frappés, sous les balles de ces rustres.

Ceux-là aussi, on les vengera.

**BELFORT :**

Nous apprenons avec tristesse la disparition héroïque d'un bon militant de la Résistance de la première heure : notre ami Coulon, boulanger à Beaufort. Coulon était sur la brèche, sans désemparer depuis le début du mouvement résistant dans le Jura. Obligé de quitter son domicile pour échapper aux filets de la gestapo, il n'en continua pas moins son action périlleuse, mais efficace. Il vient de trouver la mort au moment où il se disposait à accomplir une mission périlleuse. Il a été tué d'une rafale de mitrailleuse, ainsi d'ailleurs que le chauffeur qui l'accompagnait mais dont nous ignorons encore le nom. Saluons leurs glorieuses dépouilles et continuons l'œuvre sacrée : c'est la meilleure façon d'honorer leur mémoire.

**A SEPTMONCEL :**

Mort d'un héros. — Le 17 Juin dernier, Julien Mandrillon, 22 ans, étudiant, filait sur sa moto pour accomplir une mission urgente confiée par la Résistance. Il se heurte à la colonne allemande qui descend sur Saint-Claude. Se voyant pris, il ne veut pas que son sacrifice soit vain. Il tire son pistolet et, froidement abat un officier. Il est immédiatement passé par les armes.

Des bergers voisins, terrorisés, indiquent la demeure de ses parents. La maison est bientôt cernée. Le père, Léon Mandrillon, 60 ans, qui essaie de fuir, est abattu. La maison est pillée et livrée aux flammes sans qu'aucun objet n'ait pu être sauvé. Une femme a été grièvement blessée. Au total, 5 ménages de la famille Mandrillon sont sans abri, dénués de tout. Un petit-fils Mandrillon, 16 ans, a été capturé et emmené par les troupes allemandes : on est sans nouvelles de lui.

Tous les Patriotes jurassiens s'inclinent avec douleur devant les victimes et assurent les membres de la famille Mandrillon de leur appui fraternel.

**Oreilles tendues**

Bouches cousues  
Pas de tire au cul.

### TAISEZ-VOUS

Waisez-vous, des oreilles enflammées vous écoutent ! Voici des patriotes arrêtés par les boches, dans le local où ils se réunissaient. Pourquoi ? Parce que la consigne est ou la voisine a observé des allées et venues « suspectes », a bavardé. Et cela est venu aux oreilles d'un milicien. Ici, des patriotes hébergent un des leurs, blessé. Les voisins bavardent. Quarante-huit heures après la Gestapo arrive. Là, des colts sortent d'un dépôt, un imprimeur reçoit des visites : des gens s'étonnent, se demandent le pourquoi et le comment... Et, un beau jour, parce que des bavards ont parlé, des patriotes sont fusillés !

Français, songez que les mouchards s'infiltrent partout, que la confiance que vous avez faite à votre voisin, à votre voisin, à votre collègue, à votre ami, à votre femme, finira par tomber dans l'oreille d'un milicien et coûtera la liberté et peut-être la vie à un Français.

Vous surprérez des allées et venues « suspectes » ? Vous trouvez bizarre les agissements de votre voisin de palier ? Taisez-vous. Votre Mâgistré, votre bavardage sont criminalisés. Si vous ne voulez pas aider la Résistance française, si vous n'osez pas entrer dans les rangs des combattants de la liberté, au moins ne vous faites pas les indicateurs inconscients de nos bourreaux.

**Comités locaux de Libération**

Dans chaque canton, dans chaque localité, nous vous avons demandé de créer des Comités locaux de Libération à l'image du Comité Départemental. Nos chefs de Secteurs, s'ils ne l'ont pas fait, doivent prendre immédiatement l'initiative de constituer ces Comités selon les instructions qui leur ont été données.

Déjà des tâches multiples s'offrent à ces Comités locaux, dont la plus importante est de favoriser le ravitaillement de la population civile.

Déjà certains Comités se sont mis à la besogne. Ici, on a distribué de la viande ou des légumes à la population, là, on a fait acheter des produits. Ailleurs on a organisé le transport rendu difficile par les circonstances du ravitaillement. Partout on fait agir l'esprit d'aide et de solidarité.

Les événements défilent que nous vivons vont faire surgir des problèmes complexes, excessivement délicats. Il appartient aux Comités de Libération de s'attacher dès maintenant à les résoudre.

**Un seul Chef  
DE GAULLE**

### PAYSANS COMTOIS

C'est à vous que nous adressons cet appel.

Les difficultés des moyens de communications paralysent le ravitaillement de la population civile. Le pain manque déjà, les enfants risquent de se trouver sans lait. Tant que l'ennemi n'est pas définitivement chassé de notre territoire, il ne nous est pas possible d'organiser rationnellement le ravitaillement de la population. Nous faisons donc appel à votre patriotisme et à votre cœur pour nous aider à combattre le spectre de la famine qui rôde sur les habitants de nos villes.

Nous savons que les réquisitions de Vichy, aux ordres de l'Allemagne, vous sont imposées à un tarif beaucoup trop bas qui a favorisé le marché noir et l'abattage clandestin.

La Résistance, partout où elle le pourra, réquisitionnera viande et produits pour les répartir à toute la population. Elle vous rétribuera à un tarif rémunérateur mais non excessif.

Nous vous demandons de nous aider dans notre tâche et de cesser le trafic clandestin qui ne profite qu'aux bourses bien garnies.

Un grand élan de solidarité doit se manifester dans l'épave, la dernière que nous traversons.

REQUIN.

**Vente du bétail sur pied**

Tarif adopté par le Comité Départemental de Libération du Jura, après consultation des parties intéressées (producteurs, bouchers, consommateurs).

**Prix maximum d'achat sur pied**

le kilo 1<sup>er</sup> choix :

Bœuf .....	20 à 25 frs
Veau .....	30 frs
Mouton .....	30 frs
Porc .....	100 frs

Les prix de vente au détail seront fixés ultérieurement.

Les Comités de Libération locaux doivent prendre, sur cette base, toutes initiatives qu'ils croient utiles, pour assurer le ravitaillement de la population. Au besoin, le Commissariat au Ravitaillement de la Résistance, les y aidera.

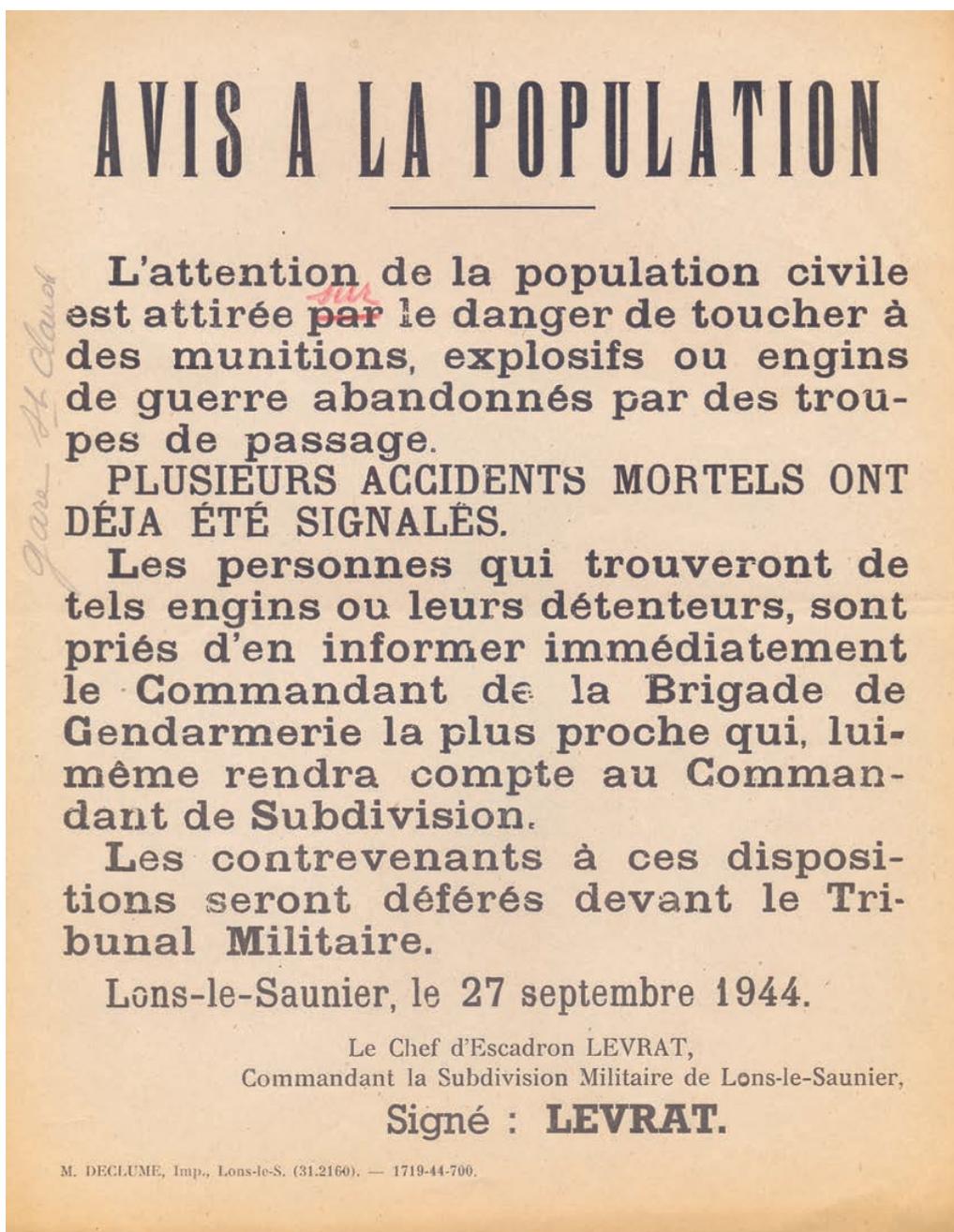
\* Patriotes !... N'oubliez pas que notre emblème est avant tout, le drapeau tricolore. Il doit toujours avoir la place d'honneur.

AD90,  
11F131  
MRD,  
M0335\_976-  
473-08\_4



## « Avis à la population : danger de toucher à des munitions... » :

Affiche de la subdivision militaire de Lons-le-Saunier, 27 septembre 1944



Depuis l'armistice franco-allemand du 22 juin 1940, les ordres et les interdictions de dépôt d'armes et de munitions ont été constamment renouvelés par le gouvernement de Vichy : il s'agissait de prévenir toute lutte armée. Après la libération du département du Jura, le Gouvernement Provisoire de la République en la personne du commandant de la subdivision militaire de Lons-le-Saunier, réitère ces ordres en mettant en avant la sécurité des civils. Mais les termes employés indiquent bien que le souci principal est celui du maintien de l'ordre public souhaité par les forces de libération. VB-R

# Dette du Comité de Libération à la ville de Saint-Claude pour fourniture de bois, 25 mai 1945



Reconstruire

DÉPARTEMENT

d. A. Saint-Claude, le 25 Mai 1945.

PERCEPTION

RECEPTE MUNICIPALE  
SAINT-CLAUDE  
Compte chèques postaux : N° \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_

Le Receveur Municipal de Saint-Claude  
à Monsieur le Maire.

Pour compléter les renseignements fournis  
hier à la Commission des finances,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que  
le Comité de Libération doit à la ville de  
Saint-Claude une somme de 10.977,9  
pour fourniture de bois de chauffage en 1944.  
Malgré plusieurs demandes, je n'ai pu  
obtenir le règlement de ces fournitures.  
Je vous serais très obligé de vouloir bien  
intervenir auprès des représentants du C.L.  
pour solutionner cette affaire.  
Veuillez agréer Monsieur le Maire, l'assurance  
de mon entier dévouement.

J. J. J.

Bois fournis pour les délinquants  
- les notes ont été adressés au Sec  
Pénitentiaire (Région - Direction)  
en nov. ou déc. - pour être  
à ce jour -  
- c'est la Préfecture en fait qui  
aurait payé -

Parallèlement aux structures publiques restées en place mais dépourvues à leurs yeux de légitimité — communes, services de l'État — les Comités locaux de Libération ont constitué pendant quelques mois, de l'automne 1944 au printemps 1945, une administration *bis*, à l'image des comités permanents qui doublaient les municipalités pendant la Révolution. Leur tâche essentielle tournait autour du maintien de l'ordre et de l'épuration. À ce titre, le Comité de Libération de Saint-Claude eut à gérer un certain nombre de prisonniers, collaborateurs et profiteurs du marché noir pour l'essentiel, dont les frais de chauffage furent avancés par la ville de Saint-Claude, à charge pour le comité d'en obtenir le remboursement par l'administration pénitentiaire. Le percepteur constate que l'apurement des dettes contractées dans cette situation exceptionnelle ne se fait pas sans mal. VB-R

AMSC,  
AC39,  
478\_H\_111

# Doléances des prisonniers de guerre détachés à Saint-Claude, 9 août 1945

Note pour M. le Maire H. 104

Le 7 Août dernier, M. JACQUET Victor domicilié à Saint-Claude, 15 Avenue de la Gare, prisonnier de guerre rapatrié s'est présenté à mon bureau pour fournir les renseignements demandés sur le questionnaire de l'autorité militaire.

Il m'a fait et m'a prié de vous transmettre la déclaration suivante :

" . . . Il y a quelques jours, je suis allé en promenade au village de Noirocombe et j'ai bavardé là-bas avec les prisonniers de guerre allemands. Au cours de la conversation ils m'ont notamment déclaré :

" . . . nous avons été contents de la visite de M. le Maire de Saint-Claude et nous lui avons présenté nos doléances quant à la nourriture, qui est suffisante mais trop peu variée. A quelques de temps de là nous avons vu arriver des légumes plus fins (haricots, pois) dont l'envoi nous, parut avoir une relation avec notre réclamation au Maire. Ces légumes n'ont jamais pénétré à la cuisine et ce sont nos gardiens qui les troquent ou qui les vendent, les légumes n'étant d'ailleurs pas la seule denrée disparaissant. Nous sommes Autrichiens et notre rappel est proche; nous voulons bien patienter mais si nos gardiens continuent à agir de la sorte nous nous évaderons comme sept de nos camarades l'ont déjà fait.

M. Jacquet a poursuivi :  
" J'ai interrogé quelques fermiers à proximité. Ils ne m'ont pas démenti lorsque je les ai entretenus du fait allégué par les prisonniers .

" Je désire que reste confidentielle ma déposition faite pour libérer ma conscience et nullement dans l'intention d'alléger le régime des prisonniers.

" Je trouve la conduite des gardiens scandaleuse et je pense qu'il suffira d'avertir qui de droit pour arrêter ce trafic.

*cartes tickets es prisonniers*  
Dont acte  
P. Romanet  
*Parten - depuis quelle date ces cartes*

NOTE ET QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LA SITUATION DU RAVITAILLEMENT DES P.G. DETACHES A ST.CLAUDE

Autrichiens détachés à Saint-Claude.



Par suite du manque total de pommes de terre (base de la nourriture) nous ne pouvons plus arriver à assurer le ravitaillement des P.G. Autrichiens détachés à Saint-Claude, lieu-dit Sous Roche Blanche, Commune de La Rivoise, à 10 Kms. de Saint-Claude, P.G. employés comme bûcherons à l'exploitation des coupes de bois pour le compte de la Ville.

Nous n'avons plus actuellement qu'un peu de carottes et d'ici quelques jours, plus rien à leur donner. Voici plus de 10 jours qu'ils ne mangent que cela. Avouer que pour exercer pendant 10 heures par jour, dans un lieu très accidenté, ce métier, il faut vraiment faire preuve de bonne volonté pour travailler. Evidemment, le rendement du travail est défectueux et de jour en jour plus mauvais.

Les gardiens ne peuvent tout de même pas obliger (même par la force) à faire du travail en forêt plus qu'ils ne peuvent, en n'ayant dans le ventre que des carottes cuites à l'eau. Il faut convenir qu'un minimum vital est nécessaire pour travailler de force.

Ils demandent à être dirigés sur le centre de Lons-le-Saunier où ils travaillent beaucoup moins et touchent une nourriture plus abondante.

A l'encontre des P.G. français en Allemagne, les P.G. allemands ne touchent aucun colis de la Croix-Rouge allemande ou colis familiaux, pour qui, ces derniers étaient d'un gros appoint pour compléter les menus de nos P.G., plus le tabac civil qui leur servait de monnaie-d'échange. Les P.G. allemands n'ont aucune correspondance établie avec leur famille, et ceci au bout d'un an de captivité. Jusqu'à présent ils n'ont touché aucune somme d'argent leurs 10 francs par jour étant versés intégralement à la Trésorerie de la Caserne Bouffes à Lons.

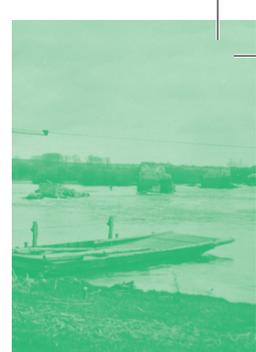
Tout cela n'est pas fait pour relever leur moral et les encourager à mettre de l'ardeur au travail.

D'urgence il faudra trouver une solution pour ce ravitaillement, sinon nous serons dans l'obligation de les renvoyer au centre de Lons-le-Saunier. Par comparaison, pourquoi existe-t-il un détachement de P.G. allemands à quelques kilomètres plus loin que celui de Saint-Claude, au "Mont de Bieme" qui travaillent de même à une exploitation de bois de chauffage, touchent-ils plus de ravitaillement : viande, légumes secs, pâtes, confitures, vin, etc...

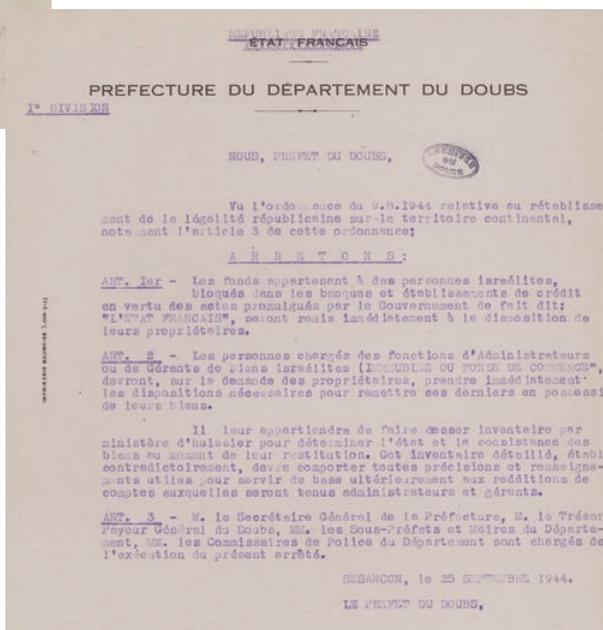
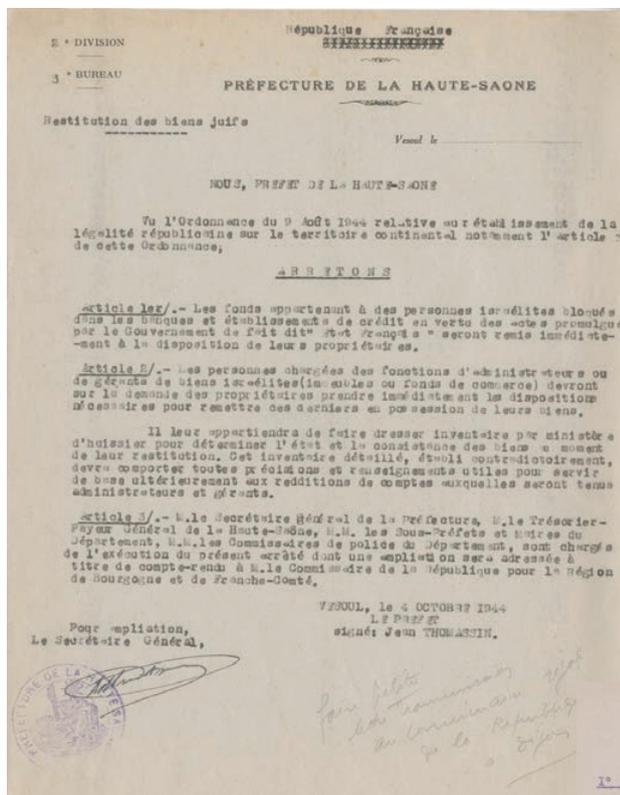
Comptant sur votre grande obligeance pour examiner la situation au plus vite, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

En février 1945, la Préfecture du Jura met à disposition des communes des contingents de prisonniers pour être employés dans l'agriculture, sous la responsabilité du maire, notamment en cas d'évasion. La ville de Saint-Claude reçoit le 20 avril 20 prisonniers de guerre autrichiens qu'elle affecte à un chantier de déboisement. Elle les loge dans une propriété réquisitionnée au lieu-dit Sous Rocheblanche et fournit leur nourriture, dans un contexte de grave pénurie alimentaire qui occasionne des trafics de la part des gardiens. Les services municipaux — Pierre Romanet, secrétaire de mairie — et le service des travaux, déjà confrontés en juillet à des évasions, relaient les doléances des prisonniers auprès des services préfectoraux. VB-R

# Arrêtés des préfets de Haute-Saône et du Doubs donnant ordre de restitution des biens juifs spoliés



Reconstruire



Le rétablissement de l'ordre républicain se traduit notamment par une ordonnance sur la restitution des biens juifs spoliés pendant l'Occupation. Le préfet Jean Thomassin installé dans ses fonctions depuis le 13 septembre 1944 applique en Haute-Saône l'ordonnance du 9 août 1944 dans le cadre du rétablissement de la légalité républicaine. Les trois articles de ce document soulignent qu'un inventaire précis de ces biens sera établi sous contrôle d'huissier. Ce sont les anciens administrateurs des biens juifs sous l'Occupation qui sont chargés de prendre immédiatement les dispositions afin de restituer rapidement ces biens. Pourtant, certaines de ces procédures sont encore en cours aujourd'hui. DR

AD70,  
216W23  
AD25,  
94-W-96



## Vœux des enfants évacués de la Seine au préfet

Reconstruire

1945

Monsieur le Préfet

Depuis dix huit mois nous sommes dans votre département. Dix huit mois, durant lesquels, grâce à votre bon accueil, nous avons été préservés de la guerre et de ses privations.

En cette fin de décembre, au nom de tous mes camarades, je viens vous présenter nos vœux pour la nouvelle année, ainsi que nos remerciements pour la généreuse hospitalité que vous nous accordez depuis plus d'un an.

Notre joie est grande depuis la libération, mais elle ne sera complète que le jour où la France libérée par la victoire définitive nous rendra nos chers papas prisonniers ou déportés.

Durant le temps qu'il nous reste à passer en Haute-Saône et que nous souhaitons court à cause de nos mamans, nous vous promettons de préparer l'avenir de la France par un travail meilleur et une application plus grande.

Prenez, Monsieur le Préfet les salutations les plus respectueuses des petits réfugiés.

Vive la France! Vive la H<sup>te</sup> Saône!

Albert Lagorsse  
à Noroy-le-Bourg.

Les petits enfants de la Seine évacués en Haute-Saône,  
Monsieur le Préfet de la Haute-Saône.

Haute-Saône le 31 décembre 1944

Monsieur le Préfet

Je vous écris au nom de tous mes camarades de la Seine évacués en Haute-Saône, pour vous remercier de l'accueil que nous avons reçu dans votre département.

Pendant dix-huit mois nous avons été à l'abri de la fumée, du froid et des bombes, et nous avons eu un bon repas pour les braves gens qui nous ont accueilli. Ils nous ont gâtés et choisis comme leurs propres enfants. Nous espérons un agréable souvenir de cet accueil dans votre département.

Je suis heureux d'exprimer pour vous et votre famille les vœux de bonheur et de succès de tous les petits réfugiés de la Seine. Cette nouvelle année sera celle de la victoire et de la paix.

Un petit vœux de la Seine:  
Jacques Bataille, colonie de Navenne.

Ces deux lettres émouvantes rédigées par Jacques Bataille et Albert Lagorsse, adressées au préfet en janvier 1945 par ces enfants évacués du département de la Seine, sont les rares documents directs de la période rédigés par des enfants. Arrivés dans le département de Haute-Saône au mois de juillet 1944, les 3 000 enfants évacués de la Seine sont hébergés avec leurs instituteurs et institutrices dans différentes « colonies » dont celles de Navenne et de Noroy-le-Bourg. L'école ménagère de Boursières abrite aussi une partie de ces enfants. Ils bénéficient entre autres des dons de la Croix-Rouge américaine. L'entête de la première lettre rappelle par deux aquarelles réalisées par ces enfants le rapprochement entre la capitale et les villages de Haute-Saône, tandis que le dessin de la seconde lettre laisse présager la paix pour l'année 1945 avec la colombe et le rameau d'olivier. Le contenu de ces deux lettres est relativement similaire avec les bons vœux adressés au préfet ainsi que des remerciements chaleureux pour l'accueil reçu dans le département. Ces deux lettres ont probablement été rédigées avec l'aide des enseignants en classe. Une recherche en classe sur ces deux auteurs pourrait constituer la base d'un travail autour du thème du CNRD 2014. DR

## Prisonniers de guerre allemands pavoisant une rue de Belfort et à la citadelle de Besançon



La reconstruction peut aussi être symbolique : sur cette photographie, des prisonniers de guerre allemands pavoisent les rues de Belfort pour le 14 juillet 1945, sous la surveillance d'agents français. Sur l'autre, des prisonniers sont réunis à côté du bâtiment de casernement de la citadelle de Besançon pour être choisis pour le travail par des employeurs.

Bien avant la libération de la France, il est question de l'enjeu économique et national que représentent les soldats de l'armée allemande capturés. Enjeu national puisque la France, dès sa libération, veut renforcer et afficher son statut de pays victorieux et recréer une cohésion nationale. Enjeu économique, puisque les centaines de milliers de prisonniers de guerre vont servir à la reconstruction du pays. La France entre dans une logique de réparation et les prisonniers sont mis à contribution dès le début de leur captivité, en fonction des besoins prioritaires de leur environnement proche. Ils sont utilisés au bon fonctionnement de leur *dépôt* et dans des commandos régionaux (agricoles, militaires, travaux publics et industries, etc.). La Franche-Comté comptait trois *dépôts* de prisonniers de guerre : Besançon (*Dépôt 85*), Belfort (*Dépôt 87*) et Lons-le-Saunier (*Dépôt 88*). ALC et ED



# Le Comité de Libération de Saint-Claude « fait pleinement confiance au général de Gaulle »

Reconstruire

## Les femmes et la IV<sup>e</sup> République

Etablir un ordre nouveau de Justice et de Liberté ! C'est nécessairement donner à la Femme l'égalité avec l'homme.

Depuis que la femme s'est émancipée en partie aux Etats-Unis, en Angleterre et complètement en U.R.S.S., nous avons la preuve que nos compagnes peuvent accéder à tous les emplois. D'ailleurs ne fait-on pas appel à elles pendant la guerre lorsqu'il s'agit de remplacer les hommes ? Les héroïques femmes soviétiques n'ont-elles pas aidé à la défense de Moscou, de Leningrad, de Stalingrad ? N'y en a-t-il pas dans les groupes de partisans ?

La Constitution nouvelle sanctionnera cette égalité. Les femmes ont la tâche très lourde de former l'enfant. Il faut que l'Etat leur donne toutes les possibilités d'une maternité triomphante, indépendante même du mariage, et des préjugés petits bourgeois. Plus de filles-mères, uniquement des mères qui bénéficieront uniquement de toutes les lois en faveur de la femme.

Emanciper la femme, c'est permettre la vie conjugale la plus normale, basée sur une association d'égaux ; c'est favoriser l'entente des époux qui remplacera la sujétion qui trop souvent fait de la femme la servante de l'homme.

Li les femmes, de plus en plus nombreuses, collaborent à la Résistance, recrutent, assurent les liaisons, créent des mouvements puissants de solidarité comme ceux des Femmes et des Jeunes Filles de France, si elles s'engagent même dans les Milices Patriotiques, c'est qu'elles ont compris qu'il était nécessaire qu'elles combattent à leur manière pour écraser l'hitlérisme et libérer le territoire.

Et c'est précisément cette combativité dont font preuve tant de Françaises, cette conscience aiguë qu'elles ont de la nécessité d'écraser le fascisme et de supprimer le Grand Capital qui nous montre impérieusement qu'elles sont capables de participer à l'édification de la Société Nouvelle.

Emancipons-les !

*Laval, de Brinon, Doriot, Diét, Luchaire, des miliciens haut placés et des membres du P.P.F. sont passés à Nancy il y a quelques jours se dirigeant sur Strasbourg. Fortement escortés, ils partent au service d'Hitler. Ces misérables traitres ont oublié qu'on n'emporte pas la Patrie à la semelle de ses souliers.*

## Informations de guerre

### FRONT DE L'EST

Les Russes avancent au cœur de la Roumanie et contrôlent les puits de pétrole de Ploesti. Les Roumains libèrent Bucarest faisant 20 000 prison-

niers. Ils occupent en outre les défilés des Karpathes, coupant la retraite aux troupes de l'armée allemande.

A Varsovie, la Gestapo exécute chaque jour 500 personnes.

Les Russes attaquent violemment dans le secteur de Tilsitt.

En 10 jours, les Allemands ont eu 25.000 tués ou prisonniers.

Königsberg, capitale de la Prusse Orientale a été bombardé par 1 millier d'avions de la R.A.

L'Armée Rouge, acclamée par la foule, entre dans Bucarest.

La Slovaquie est en pleine révolte et Mgr Tisso (le Laval de là-bas) a fait appel aux agneaux de la Wehrmacht pour rétablir « l'ordre »

En Hongrie, le premier ministre lui ayant « claqué » dans les mains — au propre et au figuré — le régent Horthy se trouve dans une situation épineuse et forme un cabinet militaire.

### FRONT DE FRANCE

40.000 Allemands ont la retraite coupée dans la région du Havre. Ils abandonnent Rouen. Toute la rive gauche de la Seine est dégagée. Les Américains ont pris Troyes, Meaux, franchi la Marne, délivré Reims et atteignant Laon et Beauvais, s'approchent de la frontière belge. Sarrebrück a été bombardé. D'importantes formations britanniques parties de France, ont attaqué les principales usines d'essence synthétique allemande, notamment à Ludwigshafen.

Les Allemands ont bombardé à Paris les 13, 17 et 18 arrondissements.

Montlimar est libéré après Briançon. 30 000 prisonniers ont déjà été faits dans le midi.

Amiens, Arras, Verdun, Sedan sont délivrés.

F. F. I.

Cahors, Villeneuve-sur-Lot, Castel Sarrazin, Clermont Ferrand, Tarare, sont libérés.

Les Allemands ont quitté les Roussets et se dirigent sur la forêt du Risoux

### AVEC NOS F. T. P.

Un groupe de F.T.P., 2 compagnies, sous les ordres du capitaine Martin, cantonnés dans la vallée du Suran a pu contacter les éléments avancés de l'Armée Américaine dans la région de Maximieux. Inutile de dire que la plus cordiale fraternité d'armes présida cette entrevue.

## Presse épurée

La radio de Londres annonce : interdiction des journaux de Marseille : Le Petit Marseillais, Le Petit Provençal et arrestation de leurs directeurs.

Les journaux de la Résistance pren-

nent le local et leur place : Le Provençal, La Marseillaise, Rouge-Midi.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent pour libérer la France.

## Hitler perd cette semaine sa principale source de carburant

L'Armée Rouge a pris Ploesti et les Allemands sont chassés des pétroles de Roumanie.

La Roumanie occupe après l'U.R.S.S. la 2<sup>e</sup> place en Europe pour la production du pétrole, avec 5 millions de tonnes par an.

Ayant déjà perdu le contrôle des pétroles de Pologne (Przemysl, Boryslaw occupés en Juillet) l'Allemagne épuise ses réserves, car elle ne peut compter sur ses usines d'essence synthétique pilonnées de jour et de nuit par l'aviation alliée.

La Luftwaffe qui manque déjà d'appareils et de pilotes n'aura bientôt plus d'essence.

## Un début

129 arrestations ont déjà été effectuées à Lons-le-Saunier. Excellent travail d'épuration. Il faut que dans tout le pays ce travail de salubrité absolument nécessaire se fasse au plus tôt. Où que soient les traitres et les collaborateurs nous les trouverons. Ils doivent payer.

## Le Comité de Libération

de St-Claude est entré en fonctions. Il a désigné tout d'abord deux commissions de ravitaillement cantonal comprenant 3 délégués du C. L. et 3 de la municipalité d'avant-guerre. Premier pas vers la nouvelle égalité républicaine.

Le prix du pain est maintenu à 3 fr. 70 le kg. et les rations seront augmentées à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

St-Claude qui respire mieux depuis que les Allemands sont partis est heureux de saluer le retour à la liberté et fait pleinement confiance au Général de Gaulle et au Comité d'Alger pour assurer le prompt rétablissement d'une véritable démocratie.

## Vers la fin du marché noir

Samedi 26 août, la viande sans os s'est vendue 90 fr. avec tickets et 140 fr. sans tickets. Souhaitons que ce soit là le prix maximum.

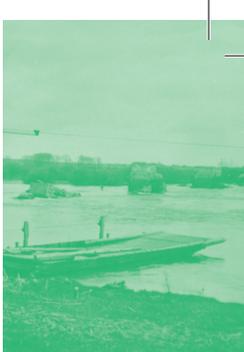
Il n'est pas question pour l'instant de contrôler les bénéfices de guerre, il s'agit pour les commerçants avisés de penser à l'avenir et de prévoir, qu'un jour prochain, ils désireront une nombreuse clientèle.



Le Comité de Libération de Saint-Claude nouvellement installé nomme deux commissions chargées du ravitaillement. Au-delà de ces premières mesures, il déclare faire « pleinement confiance au général de Gaulle » et au Comité d'Alger. Il s'agit ici de s'inscrire en tant que force et acteur du retour à l'ordre. On ne trouve, en effet, pas réellement de culte de la personnalité dédié à de Gaulle dans la presse résistante comtoise, mais plus la reconnaissance d'un chef respecté. EV

MRD,  
M0335\_970-  
47-4v

# Libération Pays de Montbéliard, 2 août 1944



Reconstruire

1000 77 2826 78

Libération (Pays de Montbéliard) 2 août 1944

IVème République

Mesures officiellement prévues à appliquer dès la libération du territoire

Les mesures indiquées ci-dessous sont extraites du texte définitif adopté par le bureau du Conseil National de la Résistance après consultation de tous les membres du C.N.R. et compte-tenus des modifications proposées. C'est donc un texte officiel qui date de mars 1944.

Malgré certaines ressemblances, qu'on ne croie pas retrouver ici un quelconque succédané du programme du Front populaire, le présent programme résulte de la conjonction absolument inimaginable avant guerre de larges forces sociales et saines de ce pays.

Pour répondre aux craintes de certains, examinons les deux questions suivantes:

1° Peut-on considérer ceci comme un programme social minimum?

2° Peut-on s'agir-il d'un "beau programme" destiné à endormir la masse populaire ou de quelque chose qui se fera?

Nous pensons qu'à la première question 95% des Français raisonnant de sang-froid donneront une réponse affirmative. Dans presque tous les milieux on sent qu'il est indispensable de réaliser un large progrès social. C'est tellement vrai qu'on n'a jamais autant utilisé des termes comme "social" et les mots de la famille. Si certains le font sans conviction et pour sacrifier à une mode, c'est tout de même l'indication d'une volonté quasi générale.

À propos de la seconde question, faisons remarquer qu'il s'agit d'une décision officielle prise dans le cadre du futur régime de la France, que le gouvernement pourra faire respecter ses décisions en raison même de la popularité dont il jouit, qu'enfin, sa force sera faite de la volonté de ses meilleurs soutiens, donc de la volonté de chacun de nos saïs de toutes conditions et de celle des organisations représentatives du monde du travail engagés dans la résistance et appelés à siéger demain dans les divers conseils qui assureront l'installation de la IVème République.

Le Comité de "Libération" du Pays de Montbéliard

**MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE**

Mais quant au rôle à attribuer, plus qu'aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces buts, nous nous adressons aux représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques représentés au sein du C.N.R. proclamant qu'ils sont décidés à rester unis après la libération:

1° Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle;

2° Afin de veiller au maintien des traités et à l'application dans le domaine de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou collaboré;

3° Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple de la Nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national au profit de la Nation.

4° Afin d'assurer:

- l'établissement de la démocratie la plus large en vendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel;
- la pleine liberté de pensée et de conscience et d'expression;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat;
- des libertés d'opinion, des influences étrangères;
- la liberté d'association, de réunion, de manifestation;
- l'abolition de la censure et l'assort de la correspondance;

- le respect de la personne humaine;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi

5° Afin de promouvoir les réformes indispensables:

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant de l'éviction des grandes monopolies économiques et financières de la direction de l'économie;
- une réglementation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et l'affranchie de la dictature;
- l'internationalisation de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production;
- le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques;
- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales;
- le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie;
- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime hebdomadaire du travail;
- un réajustement immédiat des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à tous ceux qui travaillent et à sa famille, la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine;
- la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie;
- la reconnaissance dans ces libertés traditionnelles d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale;
- un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les intéresser et de l'Etat;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier;
- l'élevation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de réformes agricoles réalisant l'amélioration et généralisant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage par des facilités d'accès à la propriété paysanne pour les jeunes de milles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural;
- une retraite permise tant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours;
- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions aux victimes de la terreur fasciste;
- une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

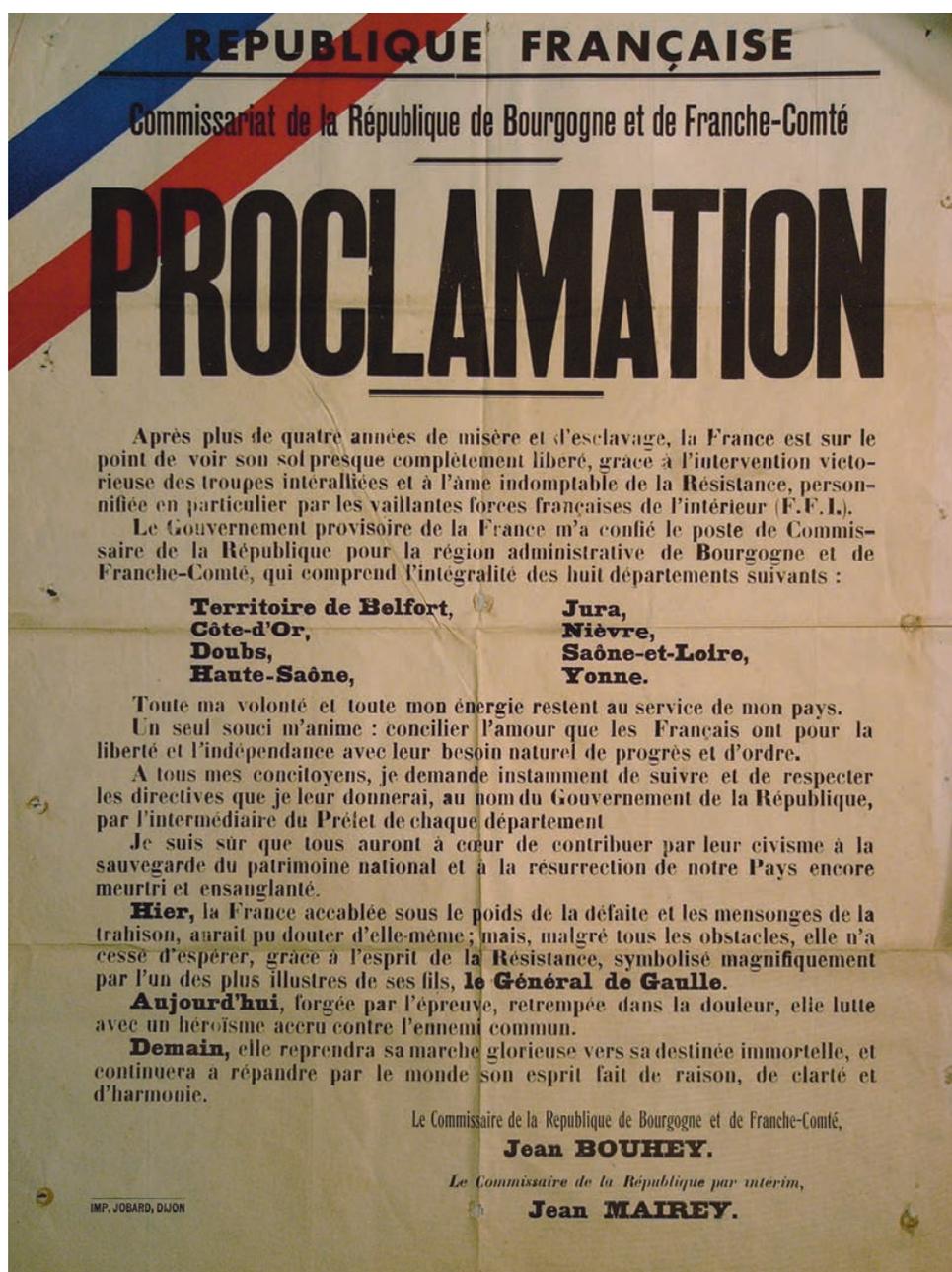
6° Afin de promouvoir la prospérité pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une véritable élite, non de naissance, mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Les hommes de la libération voient plus loin que le départ de l'occupant, ils ont un idéal. Au delà des aides à le réaliser.

Organe local de *Libération* pour le pays de Montbéliard, ce périodique issu des milieux socialistes, démocrates chrétiens et syndicalistes est édité de juillet à septembre 1944. Dans ce numéro, est développée l'idée que la Résistance a un rôle prépondérant à jouer dans la reconstruction de la France : « Les hommes de la libération voient plus loin que le départ de l'occupant, ils ont un idéal (...). » Ainsi, le journal reprend le programme officiel du CNR de mars 1944. Celui-ci n'apparaît qu'à deux reprises dans la presse clandestine comtoise : dans la *Libre Comté* de mai 1944 et dans l'édition ici proposée. Ailleurs, il n'apparaît qu'à titre d'élément d'information au même titre que d'autres événements. Il semble, en effet, que ce type de discours soit laissé aux périodiques nationaux qui développent les grandes orientations de la Résistance. Cela s'explique, par ailleurs, car la question des réformes politiques à entreprendre est un sujet brûlant qui pourrait diviser la Résistance tout autant que la population. D'où les précautions pour dissiper les « craintes de certains », la prise de distance avec le Front populaire car l'unité doit primer à l'heure des derniers combats qui s'engagent. *EV*

MRD,  
M0335\_2005-  
77-2826-  
22-1r

## Proclamation du commissaire de la République de Bourgogne — Franche-Comté (septembre 1944)



À la veille du débarquement en Normandie, les Alliés ne reconnaissent pas encore la légitimité du Gouvernement Provisoire de la République française (GPRF) dirigé par le général de Gaulle. Les États-Unis réservent à la France le sort d'un pays vaincu, le gouvernement de Vichy ayant collaboré avec l'Allemagne nazie, et ils prévoient son occupation et son administration par un gouvernement militaire allié (AMGOT) dans l'attente de la tenue d'élections libres. Dès ses premiers pas sur le sol libéré le 14 juin 1944, de Gaulle installe dans chaque région un Commissaire de la République (une bonne partie a déjà été nommée avant le débarquement) chargé de rétablir la légalité républicaine et d'administrer des territoires libérés sous l'autorité du GPRF, mettant les Alliés devant le fait accompli. Le soutien populaire indéniable au général de Gaulle conduit les Alliés (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne et Canada) à reconnaître l'autorité du GPRF le 23 octobre 1944. Les commissaires nommés exerceront leurs responsabilités jusqu'en janvier 1946, date de la mise en place des nouvelles institutions. *EP*



Extrait du premier registre des  
délibérations des réunions du CDL du  
Doubs, le 27 septembre 1944

et de la part prise le 18 Mai 1944 à l'exécution des 8 condamnés, le Comité départemental de Libération demande son arrestation immédiate.

Après la visite du Général de Gaulle à Besançon : Le Comité départemental de Libération vote à l'unanimité les deux motions de confiance suivantes, à la suite de la visite du Général de Gaulle à Besançon, samedi dernier, 23 Septembre :

Le Comité Départemental de Libération du Doubs, réuni pour la première fois le 27 septembre 1944 en assemblée plénière depuis la visite du général de Gaulle à Besançon, à l'unanimité de ses membres, exprime à Monsieur le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française ses très vifs et respectueux remerciements pour l'honneur fait à la Capitale de la Franche Comté, et, certain d'être ainsi le fidèle interprète des populations libérées du département, assure le général de Gaulle de ses sentiments d'admiration, de dévouement et de totale confiance.

Le Comité Départemental de Libération du Doubs, réuni pour la première fois le 27 septembre 1944 en assemblée plénière depuis la visite à Besançon de Monsieur Jean Mairey, Commissaire de la République, qui, accompagnant le Général de Gaulle, enregistre avec fierté, la satisfaction que Monsieur le Commissaire de la République a exprimée pour l'œuvre accomplie dans la partie libérée du département du Doubs, et prenant note des directives données par Monsieur Jean Mairey, assure celui-ci de sa confiance et de son dévouement, formant les vœux les plus sincères de complet rétablissement pour Monsieur Jean Bouey, Commissaire de la République.

Le Président :

Compte rendu de la réunion du 28 Septembre 1944

Le Comité départemental de Libération constitue dans chaque département la structure civile qui, depuis le début de l'année 1944, permet l'unification de la Résistance. C'est un conseil politique représentatif, à l'échelle locale, des diverses forces combattantes de l'intérieur. Celui du Doubs est créé le 13 avril 1944. À la Libération, qu'il a préparée (aide aux maquis, noyautage des administrations...), il participe à la désignation des personnes chargées d'administrer le département. Bien qu'il aspire souvent à d'avantage, son rôle est par la suite essentiellement consultatif, et consiste à conseiller les commissaires de la République et les préfets, représentants du pouvoir central, le GPRF. FXL

# Récit par le préfet du Doubs de la visite à Besançon du Commissaire de la République, le 26 octobre 1944



Le rétablissement de l'ordre républicain

HC/MTP  
340 W 82.  
~~STAT FRANCAIS~~  
PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

Le Commissaire de la République, M. Jean MAIRSY, en qui on sent un Chef énergique, marchant droit au but, remercie M. le Préfet des paroles élogieuses qu'il lui a adressées.

Il n'est, dit-il, que le Représentant du Gouvernement dans cette vaste province et c'est au Général DE GAULLE qui, durant quatre années, conduisit la résistance contre l'oppression allemande, que doivent s'adresser aujourd'hui les hommages de la population et ses remerciements émus.

Le Commissaire Régional est satisfait de se trouver à Besançon, capitale d'une noble province, actuellement réunie au sein de la Bourgogne. Si, jadis dit-il, la guerre des deux Bourgognes a opposé la Franche-Comté avec la Bourgogne proprement dite, il règne aujourd'hui une unité profonde entre les deux provinces qui se rencontrent sur le territoire du Commissariat de la République.

Je suis venu ici pour prendre contact avec vous et dresser rapidement un tableau de la situation actuelle. L'autre jour, je vous ai adressé une proclamation; c'était peu de temps avant que le Général de GAULLE, dans un discours dont vous avez certainement apprécié l'importance, ne mette au point les problèmes qui nous préoccupent tous.

La guerre continue. Vous le savez mieux que quiconque, puisque une partie de votre département, la région de MONTBELLIARD, partage encore le sort du Territoire de BELFORT et

..../

et de l'Alsace tout<sup>te</sup> entière qui demeurent sous le joug nazi. L'effort de guerre est une nécessité; entre Français, il faut se serrer les coudes et réaliser le redressement indispensable à notre Pays. Certes, les difficultés ne sont pas minimes. Nous ne sommes heureusement pas seuls pour mener la lutte contre nos ennemis, mais par contre, il nous faut seulement compter sur notre propre effort pour reconstruire le Pays. Sur le plan militaire, l'action prodigieuse de l'armée russe à l'est et l'action de nos Alliés anglais et américains s'effectuent parallèlement à la nôtre et permettent d'espérer un succès final proche.

Mais, n'oublions pas que nos amis et alliés nous observent. Nous avons éprouvé un sentiment de joie et de fierté devant la reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République, mais il ne faut pas perdre de vue que ce Gouvernement est amené tous les jours à discuter de questions multiples avec nos Alliés. Il est bon de rappeler que nous ne sommes pas absolument libres de notre politique, nous ne pouvons pas faire tout ce que nous voudrions : il faut nous observer avec attention, car certains problèmes doivent être résolus du point de vue international avec le désir de mettre fin rapidement à la guerre. Les difficultés qui surgissent se rencontrent surtout sur le terrain économique et sur celui de la reconstruction.

Nos Alliés ont l'impérieuse nécessité de ravitailler leurs troupes. Sans doute, nous espérons tous une décision proche soit apportée, mais la sagesse commande de prévoir de longs mois de lutte, même en France.

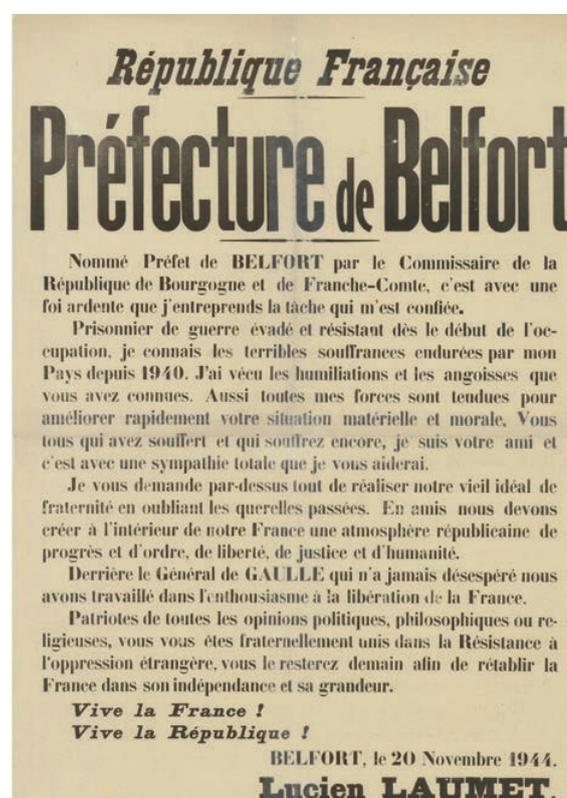
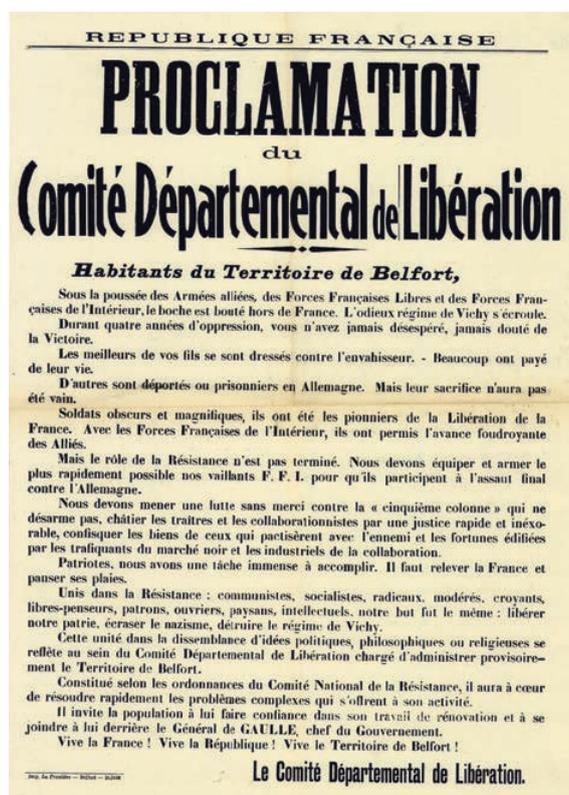
Hier, encore, le Général de GAULLE a précisé les conditions du redressement et il les a résumées en trois mots : Travail, Ordre et Autorité gouvernementale.

Créés par l'ordonnance du 10 janvier 1944, les commissaires de la République avaient pour fonction d'assurer, au moment de la Libération, la transition dans chaque région. Leur présence permet au GPRF d'écarter les représentants de Vichy, ainsi qu'un éventuel gouvernement militaire imposé par les Alliés et de décourager les ambitions d'autonomie et d'insurrection des résistants. Choisis parmi les hommes de confiance du GPRF, mais devant se faire accepter des mouvements locaux issus de la Résistance, ils sont dotés de pouvoirs régaliens considérables afin de maintenir l'ordre et la légalité. Ce récit témoigne également de leur rôle de médiateurs de la parole gaulliste focalisée sur la poursuite de la guerre et les efforts économiques. FXL

AD25,  
340W82

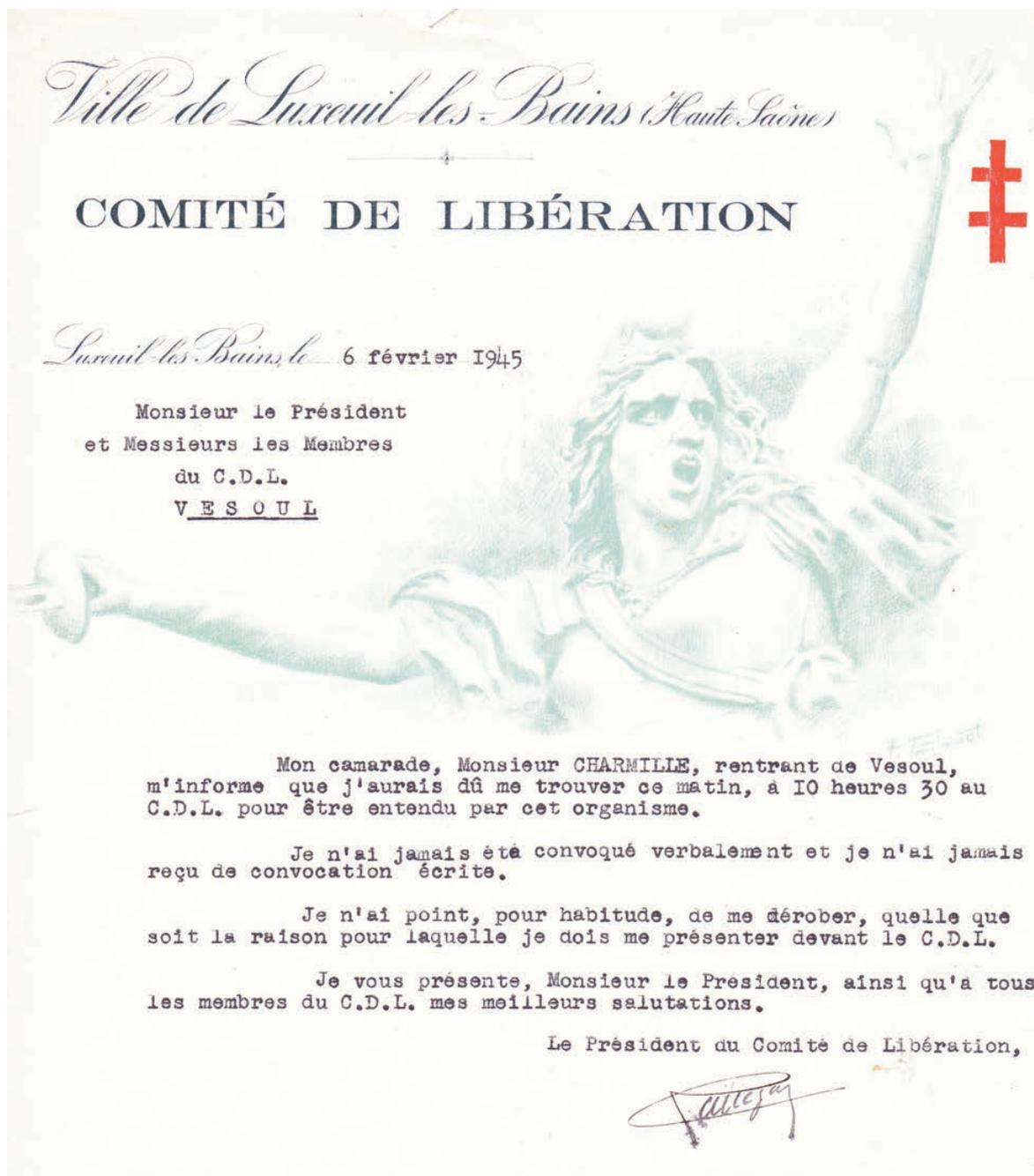
## Affiches du Comité départemental de Libération

Le rétablissement de l'ordre républicain



Depuis le 27 août 1944 le préfet Laumet est à Belfort, dans la clandestinité (rappelons que le maréchal Pétain loge non loin). Cette affiche de 1944 est un bon résumé de la situation locale — et très représentative des régions de l'est de la France — au moment où, le territoire étant quasiment libéré mais l'Allemagne pas vaincue, tout reste à construire. L'exhortation à l'effort, l'exaltation de l'union de la Résistance, l'appel au châtiement des traîtres, et son lyrisme en font un document représentatif des émotions et de l'intensité du moment. *ED*

Entête du Comité de Libération  
de Luxeuil-les-Bains  
du 6 février 1945



Les Comités de Libération créés dans la clandestinité en 1943 reçoivent un statut légal par l'ordonnance du 21 avril 1944. Ils ont pour mission de seconder le préfet dans sa mission de restauration de l'ordre républicain en particulier dans le domaine de l'épuration. Pourtant leur rôle ne reste que consultatif sauf en matière de remplacement des membres des conseils municipaux et du conseil général. Plus que le contenu de ce document, c'est ici l'entête du papier utilisé par le Comité de Libération de Luxeuil-les-Bains qui mérite une attention particulière. En effet, l'association de la croix de Lorraine et de la célèbre figure de la Marseillaise de François Rude de l'arc de triomphe de l'Étoile montre, outre l'attachement aux symboles de la République, peut-être aussi la recherche d'une certaine légitimité. DR

# Contre les pillages et le banditisme

## La Résistance sévit...

Et cela, évidemment, ne plait pas à tout le monde.

Il faut cependant que l'on sache que nous n'arrêtons pas n'importe qui, et n'importe quand.

Tous ceux qui par leurs dénonciations ou leur activité ont aidé l'ennemi dans sa répression contre la Résistance et le Maquis seront punis impitoyablement. Que l'on ne nous accuse pas d'esprit partisan. Nous ne pouvons plus permettre que des individus par lâcheté ou complicité avec l'ennemi, continuent à travailler contre la France, contre son armée libératrice. Certaines arrestations étonnent les profanes. Indiquons que tous les inculpés sont ou seront régulièrement jugés par un Tribunal militaire constitué à cet effet. Dès que cela sera possible nous donnerons des extraits des jugements.

Nous indiquons dès maintenant quelques motifs d'arrestation :

M. J..., maire de V... : a dénoncé à la police un stock de ravitaillement du Maquis.

M.M..., à L... : a duré une heure entretenu des miliciens habillés en Waffen SS, sur la Résistance dans sa localité et a demandé s'il n'y aurait pas bientôt des représailles.

M.P..., maire de V... : a fait un rapport à la police sur l'activité du Maquis dans sa commune.

REQUIN.

## Consigne impérative pour tous

Notre Mouvement de la Libération doit rester propre et digne des nobles sentiments qui l'inspirent.

On le déshonore en se livrant au pillage et aux déprédations.

Vous êtes Français, donc respectueux de la propriété d'autrui, de ses idées, de ses croyances, de tous ses droits.

Ceux qui agissent autrement se ravalent au rang des Teutons que nous combattons. Ils sont indignes d'appartenir aux FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR, il faut les en chasser.

Ne ternissons pas notre Idéal, si nous voulons bâtir un régime basé sur la Justice de la Liberté.

## SECURITE - DISCIPLINE

Nous vivons actuellement une période troublée du fait que notre territoire n'est pas libéré et que nous ne pouvons prendre des décisions et légiférer tant que l'ennemi est établi sur le tout ou une partie de notre territoire. Toutefois la Résistance tient à faire savoir qu'elle est opposée à tout désordre et que, chaque fois qu'elle pourra, elle fera respecter la légalité républicaine. Pour chasser un ennemi puissamment organisé, une discipline librement consentie est indispensable. En vue de passer aux tentatives de désordre, les décisions suivantes ont été prises :

« Tout individu surpris en flagrant délit de pillage ou de banditisme (vols, cambriolages, meurtres), sera immédiatement passé par les armes ;

« Toutes les formations paramilitaires et tous les groupements armés devront se mettre immédiatement à la disposition et sous les ordres des Comités locaux de Libération qui les intégreront dans les formations régulières des Forces Françaises de l'Intérieur.

« Tout groupement qui ne se soumettra pas à ces ordres sera traité comme rebelle et immédiatement réduit par les armes.

« Les exécutions sommaires sont absolument interdites. Ceux qui s'en rendront coupables seront immédiatement traduits devant un Tribunal spécial.

## MENAGEONS nos moyens de transports

Il s'est fait, depuis la guerre, une consommation effrénée de moyens de transport.

Le matériel ferroviaire sert uniquement à l'ennemi ; il faut le saboter au maximum. Aucun train ne doit plus circuler. Voilà la consigne.

Nous ne pouvons utiliser que les voitures automobiles. Il faut les ménager, les utiliser méthodiquement et les garantir contre le rapt de l'ennemi : le ravitaillement de la population civile et des troupes en dépend et aussi le transport et les liaisons des Forces Françaises de l'Intérieur.

Par tous les moyens, il faut enlever de la portée des Allemands — leur dérober si possible — camions et voitures et les transporter dans une zone protégée.

Bien entendu, les voitures à gaz seules,

les, nous intéressent, le carburant devenant introuvable.

Pensez également aux lubrifiants, si précieux.

Agissez ainsi avec décision et rapidité aussitôt que vous voyez une occasion ; vous affaiblissez l'ennemi et vous fortifiez nos possibilités d'action.

Les Chefs de Secteurs et de service doivent veiller personnellement au bon entretien des véhicules qui leur sont confiés. Les réparations seront toujours effectuées d'urgence par un personnel compétent. Enfin un conducteur sérieux sera affecté à chaque voiture qu'il maintiendra en état constant de marche.

Enfin, camions, camionnettes et voitures ne doivent être utilisés qu'à bon escient et avec l'autorisation du responsable aux transports.

Ménagez, ménagez nos moyens de transport ; grâce à eux notre résistance sera durable et efficace.

## Les Barbares dans le Haut-Jura

Neuf Avril : jour de Pâques, jour de fête, a dit Philippe Henriot à la radio so-disant française. Quelle cynique ironie pour les habitants du Haut-Jura.

Dès le vendredi matin à cinq heures, des troupes allemandes, nombreuses, arrivaient à St-Claude et dans la région aussitôt en état de siège. C'étaient des opérations dirigées uniquement contre les terroristes du Maquis, et les braves civils pouvaient être tranquilles — du moins, les affiches placardées de suite l'affirmaient.

Or, qu'avons-nous vu ? Ces gens, pourvus pourtant d'armes perfectionnées et même de canons de campagne, n'ont rien entrepris de sérieux contre nos camarades du Maquis, car ils les savent gars résolus. Deux engagements seulement, non loin de la ville, avec dix victimes chez les nôtres et plus de cent cinquante hommes hors de combat du côté allemand.

Mais par contre, quel « succès » du côté des civils qui, eux, n'ont rien pour riposter. A St-Claude même, le dimanche matin, tous les hommes à partir de dix-huit ans devaient sous peine de mort, se rendre sur place ; là on choisissait parmi le bétail humain, et trois cents de nos compatriotes étaient parqués, empilés dans des camions, puis expédiés vers l'Allemagne via Lyon et Compiègne. Une quinzaine d'otages semblent avoir pris le même chemin, parmi lesquels l'ancien maire socialiste et le nouveau pourtant nommé par Vichy. Près de cent soixante habitants de nos campagnes les ont rejoints, bien souvent après de terribles « interrogatoires ». Le petit village de Grande-Rivière qui compte à peine 250 habitants a vu partir une trentaine des siens. Dans la seule ré-

Cet article de la *Libre Comté* développe l'idée que la Résistance doit incarner un retour à l'ordre et à la sécurité. Cette posture récurrente dans la presse clandestine a pour but de déconstruire le discours de l'occupant qui l'accuse elle-même de « banditisme ». Or, en cette courte période incertaine de transition vers un retour à l'ordre républicain, le contexte est effectivement favorable aux vols ou autres larcins, certains étant commis sous couvert de la Résistance. La propagande anti-résistants est très développée et peut atteindre une population marquée par ce climat de grande confusion où certains résistants eux-mêmes se sont égarés. *EV*





# Lettre du commissaire de la République au préfet

Le rétablissement de l'ordre républicain

COMMISSARIAT de la REPUBLIQUE REPUBLIQUE FRANCAISE  
 de BOURGOGNE et de FRanche-COMTE Liberté-Egalité-Fraternité.  
 SEC. PAR/ 65.

*pour le comité de libération  
 des départements  
 de la région de la Haute-Saône*

DIJON le 4 OCTOBRE 1944

LE COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
 à Monsieur le PREFET de la HAUTE-SAONE.

J'ai l'honneur de vous demander d'intervenir auprès des C.D.L. de votre département, pour leur demander de procéder le plus rapidement possible à l'épuration des chambres de commerce et au remplacement des personnalités indispensables au point de vue national ou professionnel.

Cette tâche présentant un caractère d'urgence, étant donné la nécessité de mettre en place les organismes définitifs, je vous prierais de hâter l'examen des dossiers, et de me fournir les résultats de l'enquête au plus tôt.-

LE COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE P.I.  
 Jean MAIREY.

---

CABINET DU PREFET VESOUL le 13 OCTOBRE 1944

Copie conforme adressée à Monsieur le Président du Comité départemental de Libération, pour enquête et proposition.

LE PREFET  
 Pour le Préfet.  
 Le Chef de Cabinet: *[Signature]*

Le préfet résistant Jean Thomassin est installé dans ses fonctions dès le 13 septembre 1944 au lendemain de la libération de Vesoul. Il est placé sous l'autorité du commissaire régional de la République Jean Mairey installé à Dijon à qui il rend compte régulièrement de l'état du département de la Haute-Saône. La mission du préfet est de rétablir l'ordre républicain et d'assurer la reprise économique du département. Dans l'exercice de son autorité, il est assisté par le Comité départemental de la Libération (CDL). Même si le rôle du CDL reste consultatif, il a besoin de son aide pour l'épuration en souhaitant qu'elle s'effectue rapidement et dans les meilleures conditions d'impartialité. Dans ce document, le commissaire de la République rappelle au préfet le caractère urgent de l'épuration des chambres de commerce et le remplacement rapide des personnalités indispensables au point de vue national ou professionnel. DR

**Affiche dénonçant les croix gammées  
peintes anonymement sur des murs  
de la ville de Morteau, le 21 octobre 1944**



# MORTUASSIENS,

Des croix gammées ont été apposées sur un grand nombre de maisons.

Aux auteurs de tels actes nous dirons simplement: nous ne vous haïssons pas, nous vous plaignons, car vous êtes de mauvais Français qui faites le jeu de l'Étranger contre la France. Actuellement notre patrie a besoin du courage de tous ses enfants. Ce n'est pas avec la haine qu'on relèvera la patrie. N'oublions pas que la France n'est pas encore entièrement libérée. Tout près de nous, dans le département la guerre fait rage, des Français souffrent cruellement. Le devoir de tous est de suivre nos chefs qui nous demandent la concorde, la paix, et le travail.

Tous les gens sensés savent qu'il est aisé de trouver un pochoir et un pot de peinture.

Tous les gens sensés comprendront qu'il est aisé, sous le couvert de l'anonymat et à la faveur de la nuit, d'essayer de compromettre et de démonétiser des gens qui ont fait leur devoir de soldat, de citoyen et de père de famille.

Tous les gens sensés demanderont que les auteurs de tels gestes que nous ne qualifierons pas, aient le courage d'accuser au grand jour, à la française.

Des abus et des fautes ont été commis. Les collaborateurs seront punis. Justice sera faite, mais au grand jour, par ceux qui seront désignés pour la rendre.

Tout jugement prématuré, toute sanction d'initiative privée, sont, a dit le Général de Gaulle dans son dernier discours, « eux-mêmes punissables et seront punis ».

Les menaces anonymes, le travail de nuit, doivent cesser. Que chacun ait le courage de ses actes.

A l'intérieur, nous ne voulons pas d'ennemis mais des Français courageux qui travaillent tous au relèvement de la patrie et non a sa division.

**MORTEAU, le 21 Octobre 1944.**

Imp. Moderne, GENRE FRERES, Morteau

Le rétablissement de l'ordre républicain

C'est au matin du 21 octobre que les Mortuaciens découvrent des croix gammées peintes au goudron sur l'Hôtel de ville et sur vingt-quatre commerces de leur commune. Les propriétaires des maisons souillées prennent l'initiative de rédiger collectivement cette affiche de protestation. Les rapports de gendarmerie décrivent toutefois une opinion très partagée. Si elle n'aboutit à aucune poursuite, l'enquête porte toutefois le soupçon sur trois hommes qui, par ce geste, semblent confondre leur idéal politique (des commerçants n'ayant pas tous fait preuve pendant l'Occupation d'un « loyalisme parfait au point de vue national ») avec des rancœurs personnelles. FXL

AD25,  
94W86



« Indignité nationale »,  
 article de Récamier  
 dans *La Libre Comté*, 2 novembre 1944

**L'INDIGNITÉ NATIONALE**

Au cours de la dure épreuve que nous venons de traverser, quelques Français (une exception) ont fait preuve d'indignité. Ils sont maintenant l'objet de mesures d'épuration qui vont leur petit train... mais qui vont s'accélérer, du moins on nous l'assure.

Acceptons-en l'augure, car il faudrait en finir vite avec cette besogne de boueux ; des tâches plus belles nous appellent : il s'agit de reconstruire un ordre social harmonieux et il faudra nous y atteler tous.

Seulement il faut bien commencer par chasser les mauvais ouvriers, mettre hors d'état de nuire les destructeurs de la Patrie.

A quoi servirait d'édifier si d'autres sapaient l'édifice par sa base ?

Je sais : il y a des degrés dans la responsabilité. Il y a ceux qui ont sciemment trahi, il y a ceux qui ont d'abord servi leurs intérêts, il y a enfin ceux qui ont manqué de courage.

Les peines sont échelonnées suivant l'importance de la faute et selon le degré de responsabilité.

Les uns ont mérité la mort, d'autres le bannissement ou l'internement, d'autres la restitution des fortunes amassées, tous sont passibles de la peine d'indignité nationale.

L'indignité nationale comporte la privation des droits civiques et politiques, l'exclusion de toutes fonctions ou emplois publics, la perte de tous grades dans l'armée, l'incapacité d'être juré, expert, témoin, tuteur, la privation du droit d'enseigner et d'exercer certaines professions (avocat, notaire, avoué... etc...)

Ceux qui sont frappés par cette sanction cesseront d'être des citoyens.

Ce sont là les dispositions de l'ordonnance du Gouvernement provisoire de la République Française en date du 26 août 1944.

Mais la motion adoptée au Congrès d'Avignon est plus sévère encore, puisqu'elle demande que « tous les Parlementaires ayant voté pour Pétain ou s'étant abstenus soient complètement écartés des affaires politiques, administratives et économiques de la Nation » sauf pourtant s'ils « se sont rachetés par des actes héroïques au service de la Résistance. »

Tout cela est dur. Mais les défections ne sont-elles pas à l'origine de bien des maux dont nous avons été accablés ?

RECAMIER.

Le châtement des « traîtres » constitue pour les mouvements de résistance une priorité essentielle de la Libération. Associée à l'idée de régénération, la question de l'épuration est indissociable du rétablissement de la République. *La Libre Comté*, organe clandestin jurassien des Mouvements Unis de Résistance, paraît pour la première fois en avril 1944. André Panouillot, instituteur à Planoiseau (Jura), en est le fondateur et l'un des rédacteurs, sous le pseudonyme de « Récamier ». Dans la clandestinité, *La Libre Comté* se distingue par la modération de ses prises de position et par sa volonté de faire respecter un ordre juridique équitable. En Franche-Comté, comme dans le reste du pays, deux formes d'épuration se sont succédées. La première, qualifiée d'extra-judiciaire parce qu'elle échappe au cadre légal de la justice, a entraîné l'exécution sommaire de 474 personnes, sous l'Occupation et à l'été 1944. Après la Libération, les tribunaux civils et militaires de la justice légale ont condamné un millier de personnes : 19 peines de mort exécutées, emprisonnements, indignité nationale (perte des droits civiques). Le caractère relativement modéré de cette épuration explique en partie l'amertume de certains résistants dans les années d'après-guerre. CV

# Ordre d'interdiction par le CDL de Pontarlier d'un journal collaborateur, le 6 septembre 1944



Le rétablissement de l'ordre républicain

Jules PAGNIER  
Membre du Comité Départemental de la Libération

à

Monsieur Jean-Claude GIROD  
Directeur-Gérant  
du Journal du Pontarlier  
à Pontarlier

En application de la réglementation sur la presse édictée par le COMITE NATIONAL de la RESISTANCE et devant entrer en vigueur dès la libération de chaque coin de terre de France, j'ai l'honneur de vous informer que votre Journal est frappé d'interdiction.

Toujours en vertu de la même réglementation, vos établissements à usages industriels et commerciaux doivent être séquestrés et remis entre les mains d'un administrateur provisoire qui fera l'inventaire de tout ce qui relève de ces établissements. Cet administrateur est Monsieur DELFRAYSES Albert typographe, demeurant rue Colin à Pontarlier.

En conséquence, je vous prie de vous abstenir, à dater de ce jour, de paraître à vos bureaux et Ets. autrement que sur ordre de l'administrateur sus-mentionné qui pourrait avoir besoin de divers renseignements.

Fait à Pontarlier le 6 Septembre 1944

Copies à

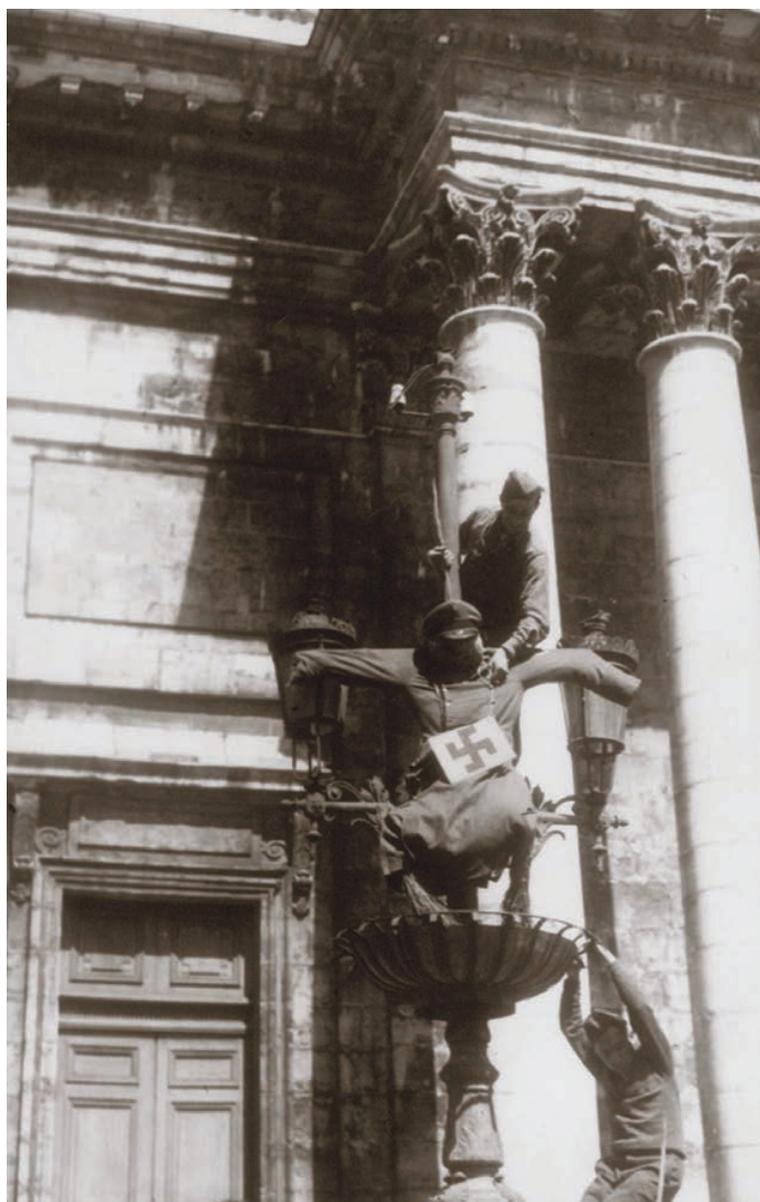
- 1° Préfet du Doubs
- 2° Comité Départemental de la Libération
- 3° Sous Préfet de Pontarlier
- 4° Archives

Au lendemain même de la libération de la ville de Pontarlier par la Première armée française, Jules Pagnier, membre du Comité départemental de Libération et délégué de la SFIO, impose le silence au *Journal de Pontarlier*. Sous le contrôle des autorités d'occupation, celui-ci était en effet devenu en 1942 l'unique quotidien de la ville, après s'être substitué à *La Presse pontissalienne*, elle-même née en 1940 de la fusion des trois journaux locaux. Ce courrier montre le pouvoir dont peut se prévaloir un membre du CDL dans le contexte confus du transfert d'autorité, mais également l'urgente nécessité pour les résistants de reprendre en main les outils de la presse. FXL

AD25,  
8W28

## Exécution en effigie d'Adolf Hitler place Saint-Pierre à Besançon

Le rétablissement de l'ordre républicain



Cliché de Marcel Senger. À l'annonce de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, une effigie d'Hitler est pendue à un réverbère de la place Saint-Pierre. Lieu symbolique de la libération de Besançon, cette place est au cœur du vieux centre-ville, et l'église Saint-Pierre y a longtemps joué le rôle de beffroi. C'est donc au cœur de l'espace public que se déroule cette exécution en effigie. Ce type d'exécution symbolique existe depuis le Moyen Âge. Elle était notamment destinée au condamné absent, jugé par contumace. Cette pratique, disparue au XIX<sup>e</sup> siècle, marque ici le désir d'une justice symbolique expiatoire et d'un retour à l'ordre. La même place Saint-Pierre devient la place du 8 septembre 1944, date de la libération de la ville. *EV*

MRD,  
MO335\_972.  
92.64

## Scène de tonte

Carte postale émise par la Fédération des résistants  
de la Haute-Saône portant au dos la mention :  
« Petit châtiment à la Libération », septembre 1944



Les scènes de tonte, symboliques de l'épuration extra-judiciaire, sont un phénomène étendu à l'ensemble du territoire. Leur fréquence tient à la fois du « temps long des rites de persécutions » et des événements propres à la chronologie de la Libération, dans une alliance paradoxale du rituel relevant de l'ethnographie et du souci du retour à l'ordre. La femme tondu, en position de bouc émissaire, tient le rôle de l'ennemi vaincu. L'étude de l'iconographie rend compte de la grande variété du déroulement de ces scènes « purificatrices ». Les sources écrites développent un discours politique qui étend l'adultère au cadre national, à l'image d'une souillure dont serait victime le pays tout entier. Dans la mise en scène de ce châtiment, il s'agit d'exclure la femme tondu de la communauté nationale et de détruire l'image de sa féminité. *EV*



# L'épuration judiciaire

Le rétablissement de l'ordre républicain

STATISTIQUES DES TRAVAUX DE LA COUR DE JUSTICE DU DÉPARTEMENT DU JURA Jusqu'au 1er novembre 1945

I.- Informations renvoyées en Cour de Justice.....	382
II.- Informations renvoyées en Chambre Civique.....	169
III.- Affaires classées par un non-lieu.....	123
IV.- Affaires restant à la Notice des Juges d'Instruction. (1).....	30
V.- Désistements et renvoi devant une autre juridiction (2).....	39
<b>Total des Informations ouvertes.....</b>	<b>672</b>
V.- Citations directes devant la Chambre Civique.....	124
<b>Total Général des Affaires.....</b>	<b>796</b>
VI.- Affaires Jugées par la Cour de Justice (3).....	375
VII.- Affaires Jugées par la Chambre civique.....	293
Peines prononcées (4)..... 239 dont 47 par contumace	
a) Peines de mort.....	46 " 36 "
b) Travaux forcés à perpétuité.....	3 " 0 "
c) Travaux forcés à temps.....	18 " 1 "
d) Dégradation.....	140 " 1 "
e) Relaxes.....	38 " 1 "
Chambre Civique { a) Dégradation Nationale..... 284 dont 10 par défaut	
b) Relève ont d'indignité Nationale.....	13 " " "
c) Relaxe.....	18 " " "

NOTA : (1) Le nombre des affaires restant à la notice des Juges d'Instruction s'entend à la date du 1er novembre 1945.  
 (2) Pour obtenir le total des informations ouvertes, j'ai cru devoir ajouter une rubrique concernant les affaires classées par un dénié d'accusation ou renvoyées devant une autre juridiction que la Cour de Justice ou Chambre civique. Selon le total des informations ne correspond pas avec les 4 rubriques précédentes.  
 (3) Le nombre des affaires jugées par la Cour de Justice du Jura au 1er novembre 1945 (date de sa suppression) ne correspond pas exactement à celui des affaires renvoyées devant la Cour de Justice. Il est de 375 alors que 382 affaires ont été renvoyées. Cette différence provient de ce que 7 affaires renvoyées le 1er nov. 1945 ont été jugées ultérieurement à Besançon.  
 (4) Dans les " Peines prononcées " je n'ai pas cru devoir porter les relaxes si bien que ce total correspond à la somme des rubriques énumérées du même paragraphe, à l'exclusion de la rubrique 2. -

## Statistiques du procureur de la République sur les travaux de la Cour de Justice du Jura

Cette juridiction d'exception, chargée de juger les actes de collaboration, est installée dans le Jura par ordonnance le 30 septembre 1944. Elle succède à un « Tribunal de la Résistance » qui a siégé dans le maquis avant de siéger au palais de Justice de Lons-le-Saunier à partir du 13 septembre sous l'appellation de « Tribunal militaire de la Résistance ». Ce tribunal, où les droits de la défense étaient limités et les peines sans appel, était sous l'autorité directe du chef des FFI du Jura qui en avait nommé les membres et qui seul pouvait accorder la grâce en cas de peine capitale prononcée. Sa dissolution marque la volonté de l'État de mettre un terme à l'épuration extra-judiciaire et de reprendre en main ses pouvoirs régaliens. EP

## Annexe au rapport du CDL du Doubs sur l'épuration légale dans les quatre départements comtois, 27 décembre 1945

Emblématique de la Libération, l'épuration a été pensée par la France Libre comme la nécessaire répression des traîtres et la refondation du pacte national. Le GPRF crée dans ce but une juridiction d'exception en établissant dans chaque département une cour de justice et une chambre civique, et en inventant la qualification de crime d'« indignité nationale » sanctionnée par une « dégradation nationale » (la déchéance des droits civiques). Le Comité départemental de Libération, doté d'une commission d'épuration qui fut chargée d'instruire les dossiers des collaborateurs présumés (environ 2000 inculpations dans le Doubs), dresse, fin 1945, en marge de ces statistiques, un bilan très mitigé et amer de son action. FXL

Annexe I

STATISTIQUES JUDICIAIRES DE LA COLLABORATION

Activité des Cours de Justice depuis leur création.

	DOUBS	JURA	H <sup>te</sup> SAONE	Belfort
		départ 1.11.45	départ 6.1.45	départ 6.1.45
Nombre de personnes jugées	416	36	37	15
Condamnations à mort.....	47	4	2	9
Travaux forcés à perpétuité ..	11	2	2	1
Travaux forcés à temps .....	99	5	6	1
Condamnations à prison.....	149	18	17	8
acquittements.....	25	8	4	1
acquittements avec dégradation nationale.....	47	3	4	1
acquittements avec dégradation nationale.....	29	1	1	1
Relaxes.....	9	1	1	1
<b>Total.....</b>	<b>416</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>15</b>
affaires en instance.....	14	16	6	6

Activité des Chambres Civiques depuis leur création (y compris les affaires de H<sup>te</sup> Saone, Jura et Belfort depuis la suppression des sections de départements)

Nombre de personnes jugées.....	414
dégradation vie à vie.....	90
dégradation vie à temps.....	251
acquittements et individus relaxés et la dégradation n <sup>e</sup> .....	73
affaires en instance.....	approximatif: 40
<b>Total.....</b>	<b>414</b>

Le Commissaire du Gouvernement.

PA

AD39,  
341W126  
AD25,  
94W87

# État signalétique des conseillers municipaux de Buc



Le rétablissement de l'ordre républicain

État Signalétique des Conseillers Municipaux

<u>Pernot Alexei</u>	Né à Buc âgé de 41 ans Pris comme en Allemagne 39.40.
<u>Rollin Léon</u>	Né à Bannellars âgé de 64 ans. a fait la guerre 1914-18 Blessé avec pension militaire avec de guerre a caché un algérien en 1943
<u>Pequignot Joseph</u>	Né à Buc âgé de 60 ans a fait la guerre 1914-18 Blessé a soutenu les maquisards en résidant chez son marché a ceux des lois
<u>Tournier Alphonse</u>	Né à Buc âgé de 54 ans guerre 14-18 famille 5 enfants résistant
<u>Didier Emile</u>	Né à Chaux âgé de 60 ans a fait la guerre 14-18. a caché 2 ans un juif dans sa ferme
<u>Signe Marcel</u>	Né à Buc âgé de 48 ans guerre 14-18 Médaille militaire père de 5 enfants
<u>Gauchet Léon</u>	Né à Buc âgé 42 ans Moralité bonne Résistant MLN
<u>Pitery Amédée</u>	Né à Buc âgé 41 ans Guerre du Maroc médaille Maroc guerre 39-40 Moralité bonne Résistant MLN
<u>Pequignot Raymond</u>	Né à Buc 38 ans guerre 39-40 Moralité Bonne Résistant MLN.
<u>Signe Léon</u>	Né à Chabouaiage 39 ans Amien prisonnier Blessé de guerre a caché chez lui 3 juives du P.T.O

Cette liste concerne un petit village du Territoire de Belfort, et date de 1945, sans qu'il soit possible de la dater plus précisément. On peut légitimement supposer qu'elle a été établie après les premières élections municipales, qui ont été organisées en avril et mai après le retour des déportés et prisonniers, en août en Alsace et dans le Territoire de Belfort, du fait de la libération tardive de cette partie du territoire français. Les rappels de faits de résistance et du rôle joué durant la Première Guerre mondiale par ces conseillers sont intéressants. ED

# Élections municipales d'avril-mai 1945

## Les Elections Municipales

### LA RESISTANCE PLEBISCITEE

*Ce n'était pas sans une certaine inquiétude que nous attendions les résultats de ces élections que nous jugeons inopportunes en raison de l'absence de nombreux électeurs. Pour la première fois les femmes allaient voter et là aussi nous pouvions émettre des doutes sur leur choix politique. ..*

*Et bien, aujourd'hui nous pouvons à bon droit nous réjouir : dans toute la France la Résistance a été plébiscitée les listes communes et les listes des partis se réclamant du programme du C. N. R. ont été élues à des majorités écrasantes. Partout le conservatisme social et la Réaction sous quelque étiquette qu'ils se soient présentés ont été balayés.*

*Dans notre Jura qui fut à la pointe du combat dans la clandestinité, électrices et électeurs nous ont manifesté leur confiance, les listes communes souscrivant au manifeste de la Résistance sont élues partout où elles se présentaient sauf quelques localités où des questions de personnes ont stupidement désuni les militants résistants.*

*La grande majorité des municipalités provisoires placées par le Comité Départemental de Libération ont été élues, ce qui est tout à l'honneur de la Commission Politique du C. D. L. J. à qui certains « politicards » ne ménagèrent pas les critiques. Dans l'ensemble les électeurs ont manifesté leur dédain des vieilles formules. L'esprit révolutionnaire anime la masse impatiente de voir se réaliser les réformes tant attendues. Enfin, les femmes ont montré qu'elles avaient autant de discernement que leurs camarades du sexe fort et ont gagné de haute lutte le droit de voter.*

*La position de notre Pays sort renforcée de cette consultation électorale. Au point de vue intérieur le programme du Conseil National de la Résistance est approuvé par la grande majorité du Pays.*

*Il n'y a plus maintenant d'atermolements possibles : le peuple veut une épuration complète tant au point de vue administratif que judiciaire, la confiscation des biens des traîtres et de tous les profits illicites, la socialisation des trusts et pour commencer la nationalisation du crédit, une politique financière et économique hardie...*

*Le pays s'est prononcé clairement. Le gouvernement a les mains libres pour agir.*

Dès la Libération, les Comités départementaux et locaux de la Libération (CDL-CLL) épurent les conseils municipaux de leurs éléments les plus compromis avec Vichy et nomment des maires et des conseillers issus de la Résistance qui assurent la transition. Les élections municipales du printemps 1945 sont les premières à se dérouler depuis la Libération malgré l'absence des prisonniers et des déportés, et la première occasion pour les femmes d'exercer leur droit de vote. Placées sous le signe de l'union de la Résistance, elles voient la déroute des Comités de Libération, l'échec de l'émergence d'un «grand parti de la Résistance» et la victoire des partis de gauche. Cet échec est moins flagrant dans le Jura comme le relate cet éditorial de la *Libre Comté*. EP

Dessin paru dans la *Libre Comté*,  
2 août 1945



Ce dessin s'inscrit en pleine polémique entre de Gaulle et les différents partis politiques sur le projet constitutionnel et les élections. La défaite de l'Allemagne et le retour des prisonniers rendent favorable l'élection d'une assemblée constituante, mais de Gaulle entre en rupture avec la tradition représentative en imposant le référendum et la souveraineté de la nation pour le choix d'un nouveau régime politique. Il faudra choisir entre les vieilles marmites de la III<sup>e</sup> République et la marmite neuve d'une assemblée constituante. Le 21 octobre 1945, les vieux pots ne font plus recette, c'est la fin de la III<sup>e</sup> République. *EP*

Article et dessin publiés dans  
la *Libre Comté*, 5 et 9 mai 1946

Les Légionnaires de tout poil,  
Les S. O. L.  
Les ex P. S. F., P. P. F. de tout crin,  
Les porteurs de francisque de tout acabit.  
Les pétroleurs de 1934 et les cagouleurs de 1940  
voteront NON

Mais tous ceux qui en février 1934 s'opposèrent  
aux factieux qui tentèrent d'étrangler la  
République :

avec

la C. G. T., LA LIGUE DES DROITS DE  
L'HOMME, le PARTI SOCIALISTE, le PARTI  
COMMUNISTE, les Radicaux qui comme Albert  
Bayet, J. Kayser, Justin Godard, etc... restent at-  
tachés à la République voteront ;

**OUI**



Le premier projet institutionnel de l'Assemblée constituante à majorité socialiste et communiste veut instaurer un régime parlementaire où l'Assemblée législative serait omnipotente et soumise à la volonté des grands partis. Le Mouvement Républicain Populaire et la droite s'y opposent de peur de voir la France transformée en démocratie populaire. Le rejet de ce projet lors du référendum du 5 mai 1946 déchaîne la colère dans les colonnes de la *Libre Comté*, de sensibilité socialiste, où la victoire du « non » est montrée comme la victoire de l'extrême-droite. EP

# Les premières élections de la IV<sup>e</sup> République

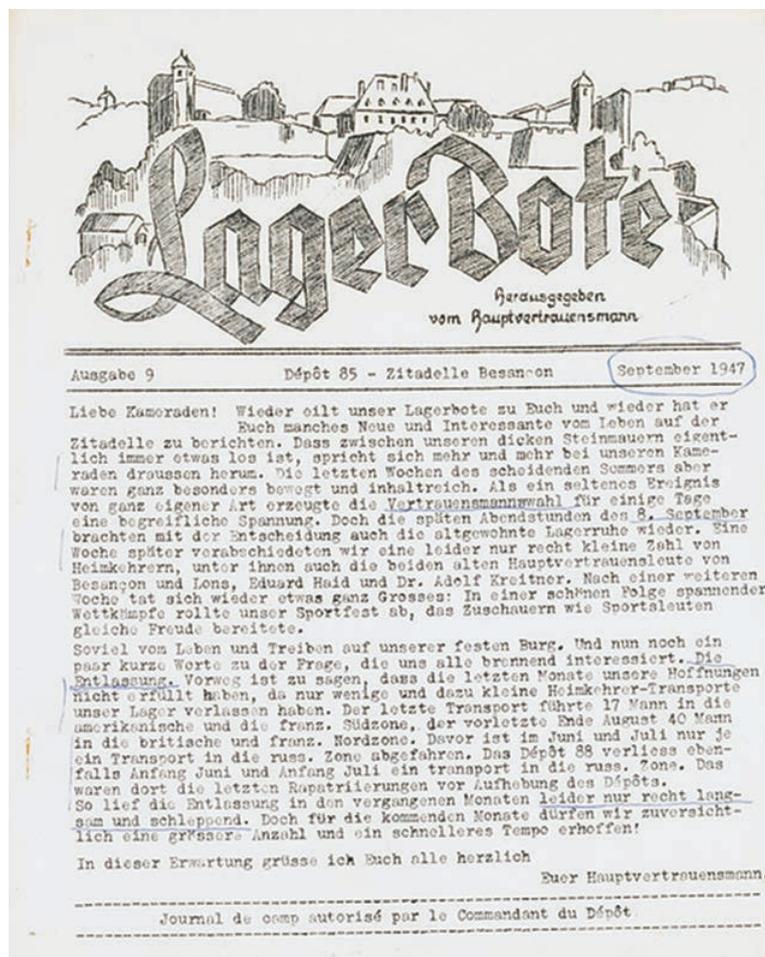


Les élections législatives qui se déroulent le 10 novembre 1946 sont les premières de la IV<sup>e</sup> République nouvellement instaurée. Elles sont marquées par une victoire sans précédent du parti communiste qui obtient 28,3% des suffrages exprimés et enregistre le meilleur score de son histoire en 182 sièges, soit près d'un tiers des effectifs de l'Assemblée nationale. Malgré une indiscutable prépondérance des 3 partis dominants à savoir le MRP, la SFIO et le parti communiste, les groupes parlementaires ont tendance à se multiplier et l'opposition est de plus en plus hétéroclite. Il y a alors seulement 6,8% de femmes députées. Ce bulletin de vote montre le rôle important du parti communiste dans les mouvements de résistants. Marcel Servin, ancien chef de cabinet du ministre Maurice Thorez, est élu député de la Haute-Saône. Il obtient 25 720 voix, soit 24,9% suffrages exprimés. À ses côtés on retrouve Odile Bogé, résistante et déportée bien connue en Haute-Saône ainsi que Camille Blanc, membre du bureau départemental de la Confédération Générale de l'Agriculture. DR



# Le sort des prisonniers de guerre de l'armée allemande *Lagerbote* septembre 1947, couverture

Le rétablissement de l'ordre républicain



Page de couverture du journal de camp édité à la citadelle de Besançon (Dépôt 85) et distribué aux prisonniers dans leurs différents commandos de travail. Septembre 1947.

Des combats en Afrique du Nord en 1943 aux combats de la libération de l'Europe et jusqu'à la capitulation allemande, des millions de soldats combattants dans l'armée hitlérienne sont capturés et faits prisonniers de guerre. La France a gardé au total plus d'un million de prisonniers de guerre de l'Axe sur son territoire : 63 000 d'entre eux ont été capturés en Afrique du Nord par les troupes de la France Libre, 237 000 ont été capturés par les troupes françaises dès le début de la libération de la France, tandis que 25 000 d'entre eux ont été cédés à la France par les troupes britanniques et 740 000 cédés par les forces américaines. Parmi eux, environ 907 000 sont de nationalité allemande. Emprisonnés dans des camps créés dès le 6 juin 1944 en France, les prisonniers sont petit à petit utilisés pour reconstruire le pays (qui se relève de quatre années d'Occupation) et répartis dans différents secteurs professionnels, jusqu'à représenter 2,3 % de la population active de 1945 à 1948. Les conditions d'exploitation des prisonniers sont strictes et encadrées par les autorités militaires. De nouvelles relations franco-allemandes naissent : haine, rancœurs et jalousie côtoient quotidiennement ententes cordiales, solidarité et même passions amoureuses entre populations et prisonniers. Le rapprochement franco-allemand, loin d'être simple, se fait au cas par cas, le travail y jouant un rôle considérable. Le rapatriement des prisonniers se fait progressivement à partir de 1947 en fonction de différents facteurs, privés comme professionnels, et s'échelonne ainsi dans le temps. La majeure partie d'entre eux sont libérés et rapatriés dans leur foyer à la fin de l'année 1948. Longtemps leur existence sera oubliée, et l'historiographie les concernant reste récente. ALC

## Le centre départemental de rapatriement des prisonniers de Vesoul



Dès le printemps 1945 commencent les rapatriements massifs de prisonniers de guerre au fur et à mesure de l'avance des armées alliées à l'ouest et à l'est. Très vite, le nombre de personnes à rapatrier dépasse les prévisions les plus réalistes. En France, c'est le Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés qui crée dans l'urgence des centres d'accueil et de transit comme celui de Vesoul pris en photo par Michel Larcher en 1945. En mars 1945, les 18 premiers prisonniers de guerre hauts-saônois libérés par les Américains arrivent à Vesoul, mais le centre départemental des rapatriés ne sera inauguré dans les locaux de l'Hôtel de l'Europe que le 21 avril 1945. DR



# L'accueil des prisonniers et déportés

Retours

REPUBLIQUE - FRANÇAISE.

Le Préfet de la Haute-Saône

Objet : À Monsieur le Ministre de la Santé Publique  
plan d'hospitalisation Inspection Générale de la Santé et de l'Assistance  
des rapatriés d'Allemagne. 7 rue de Tilsitt à PARIS (17<sup>e</sup>)

*Copie*

Références :  
L.O. : 190  
L.O. : 63  
L.O. : 194

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après, établi d'accord avec M. le Directeur Départemental des Prisonniers déportés et Réfugiés et l'Inspecteur Départemental des Services d'Assistance en l'absence de l'Inspecteur Départemental de la Santé souffrant, le plan d'hospitalisation demandé par vos circulaires précitées.

Le médecin Départemental des rapatriés va être désigné incessamment. Aussitôt je le chargerai de s'occuper d'organiser dans le cadre régional ou inter-départemental le traitement des sujets nécessitant des soins spéciaux tels que radiothérapie, cures sanatoriales, traitements psychiatriques etc.

Contrairement aux indications données dans mon programme du 19 avril courant et à la suite d'un accord qui vient d'être réalisé hier avec l'autorité militaire, je vous signale qu'un centre d'hospitalisation pour tuberculeux va être ouvert d'ici une semaine au château de GRAISSE dans l'agglomération de VESOUL; il pourra recevoir de suite une vingtaine de malades et 20 autres ultérieurement.

Actuellement j'ai fait réserver dans les différents hôpitaux du département pour les malades non tuberculeux et les chirurgicaux le nombre de lits suivant :

- hôpital de GRAY : 40
- hôpital de LORRE : 40
- hôpital de LUXEUIL : 30
- annexe de l'hôpital de LUXEUIL (station thermale) une villa et un hôtel : 120 lits.
- hôpital de VESOUL : 40
- hospices cantonal de ST : 40

Une partie de ces lits sera procurée aux Etablissements par bons de réquisition ainsi que le matériel de literie. Sur cet effectif de 310 lits, 70 sont utilisables immédiatement.

Un préventorium bien installé, avec appareil radio état neuf, situé au PRÉLOT, commune de CHAMPLITTE, va être réservé pour les enfants déportés déficients, à fortifier.

En cas de besoin, si ces prévisions se trouvent dépassées, il existe encore 2 Etablissements qui pourront être organisés par voie de réquisition, un pavillon de l'hôpital

d'HERICOURT sinistré, qui pourra recevoir 28 lits après réparations de plafonds, fourniture de vitres et de lits et literies complètes et le MOULIN du BESUIL par SAINT-REMY qui pourra contenir une centaine de lits, mais où tout est à prévoir (literie, personnel médical, administratif et subalterne et cuisines).

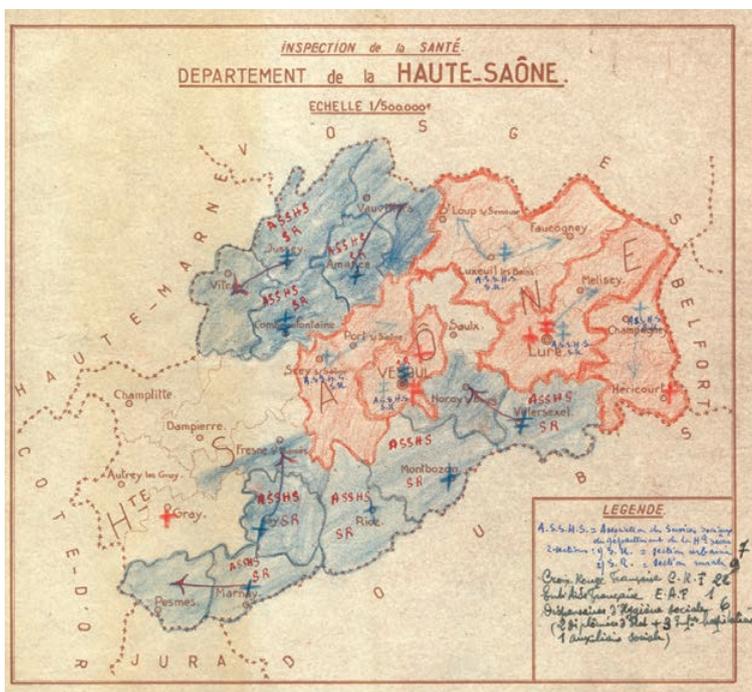
Je pense que les prévisions ci-dessus sont suffisantes pour pallier aux nécessités et je n'ai pas envisagé jusqu'à présent de réquisition d'internats scolaires qui serait vraiment préjudiciable à l'instruction des enfants et jeunes gens déjà trop négligés pendant la période d'occupation et de libération.

J'attends l'arrivée du remplaçant de l'Inspecteur Départemental de la Santé souffrant pour rechercher les immeubles pouvant être affectés à l'usage des maisons de convalescence et de repos et centres de réadaptation.

Actuellement, je vais disposer de 20 lits dans un immeuble voisin du château de GRAISSE près VESOUL.

Le Préfet,

En mars 1945 le préfet de Haute-Saône, établit conformément aux directives du Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, un plan d'hospitalisation pour le département. Les opérations de rapatriement comportent d'abord un examen médical en Allemagne afin de séparer les sujets sains des sujets malades et d'organiser le rapatriement de ces derniers par convois spéciaux, le souci des autorités sanitaires étant de prévenir à tout prix l'écllosion d'épidémies sur le territoire national comme la tuberculose ou la diphtérie.



Le préfet dresse l'état des lits disponibles dans le département. Un préventorium est installé sur la commune de Champlitte, au Prélot, pour accueillir les enfants déportés déficients. Ce plan prévoit aussi la création d'un service médico-social destiné à venir en aide aux rapatriés dans le domaine sanitaire et social. La carte précise l'emplacement prévu pour les différents services d'accueil au printemps 1945 avec l'ASSHS (Association des Services Sociaux de Haute-Saône), la Croix-Rouge française, l'Entraide française ainsi que les dispensaires d'hygiène sociale. DR

## Rapatriement des déportés belfortains

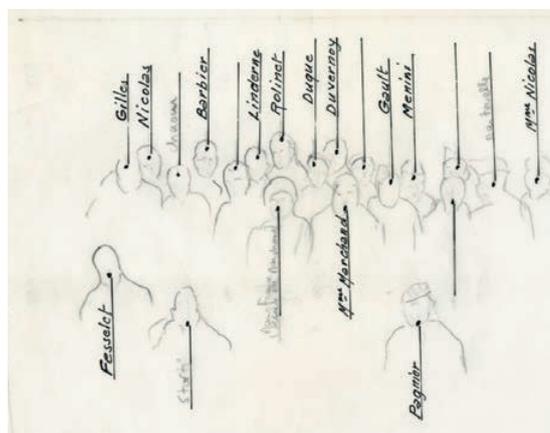


Le 16 mai 1945 le journal *L'Alsace* a publié un article avec une photo sur les conditions de vie à Dachau dont sont revenus quelques déportés belfortains, après la libération du camp le 29 avril. Henri Chaignot, président du Comité départemental de Libération, décide d'une expédition pour rapatrier les derniers Belfortains, ce qu'autorise le préfet. Le 19 mai le convoi, composé de deux bus réquisitionnés et de deux voitures de tourisme prend la route. Henri Chaignot est accompagné par dix personnes, notamment un prêtre, et le docteur Braun, auteur d'un reportage photographique. Ils sont de retour le 28 mai et ont permis à 48 Belfortains de rentrer. On voit ici une pause rendue nécessaire par l'entretien des moteurs à gazogène, éprouvés par le voyage. *ED*



## Dimanche 27 mai 1945 : retour de la mission Marchand, cour de la Préfecture de Besançon

Retours



L'opération de rapatriement a été organisée par Madame Marguerite Marchand, Monsieur N. Nicolas et la Croix-Rouge. La préfecture avait réquisitionné deux camions et trouvé l'argent nécessaire. Malgré la liesse apparente, cette mission fut compliquée : il fallut franchir les barrières, entrer dans les camps de Dachau et d'Allach gardés par les Américains et faire sortir les déportés francs-comtois dans des camions bâchés.

Le témoignage de Pierre Rolinet rend compte de ces difficultés :

« **8 mai 1945** : Le scepticisme a gagné les esprits, et c'est presque dans l'indifférence que nous accueillons la nouvelle de la signature de l'armistice.

*Nous avons des visites d'officiers français venus parfois en curieux ou recherchant un membre de leur famille dont ils étaient sans nouvelles. Et toujours pas de lettres de France et aucune précision sur la date de notre retour. C'est dur de voir des Français libres de l'autre côté de la clôture, dont certains sont venus nous chercher, alors que nous ne pouvons sortir sous peine d'être descendus par une sentinelle américaine! Un de nos camarades qui en avait fait la tentative s'est retrouvé grièvement blessé à l'hôpital (...).* »

« **17 mai 1945** : Toujours pas de date fixée pour le rapatriement.

*Des mouvements d'humeur se font jour et le comité national parvient à éviter une manifestation. Les Français viennent d'apprendre que le rapatriement des STO et des travailleurs volontaires est déjà en cours! Que font les autorités françaises? (...)* »

« **22 mai 1945** : Toujours attendre...! Ce jour s'écoule dans un état de tension fébrile, mais dans une attitude pleine de discipline. Les médecins classent les détenus suivant la gravité de leur état en vue de leur évacuation : couchés, assis, debout...

*Vers 17 heures, un camion du Doubs arrive au camp. Nous reconnaissons immédiatement notre camarade Nicolas, qui nous avait quittés le 3 mai. Il était accompagné de Madame Marchand directrice de la Croix-Rouge et de Marie-France Tauffliebe-Luc, sa secrétaire.*

*Quelle joie! Enfin la délivrance, nous établissons rapidement une liste de régionaux. »*

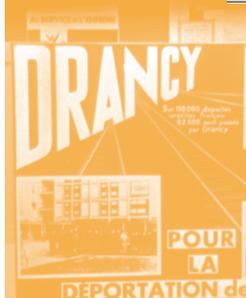
Retour vers la Liberté, La fin d'un camp, Rapatriement des déportés français de Franche-Comté, Éditions du Rendez-vous, février 2007.

À l'échelle nationale, les prisonniers et déportés commencent à regagner la France en juin 1945. Ainsi, près d'un an s'est écoulé depuis la libération du territoire. Il y a donc un décalage entre la fin de la guerre vécue par les Français et les retrouvailles difficiles avec les rapatriés. 72 % des retours ont donc lieu en mai-juin 1945 et sur 2,5 millions de rapatriés, on compte 70 000 déportés.

Dès le 9 novembre 1943, de Gaulle nomme Henri Frenay au poste de commissaire aux Prisonniers, Déportés et Rapatriés – on trouve parfois le terme de Réfugiés. En 1944, un ministère est créé, mais il existe un réel déficit en termes de personnels dans les centres d'accueil et une relative inorganisation. L'historien François Cochet date la véritable fin des retours à 1949. EV



## Défilé dans les rues de Belfort en novembre 1945



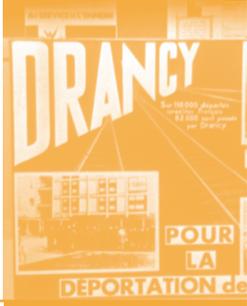
Pour le premier anniversaire de la libération de la ville, en novembre 1945, ont lieu des cérémonies et un défilé, lors duquel les Belfortains en nombre viennent applaudir ceux qui ont participé aux combats. On voit ici les soldats passer d'un pas décidé, martial, sous une banderole placée à l'entrée de la place de la République qui proclame « Gloire à nos libérateurs ». À ce moment, le défilé vient de passer devant le cénotaphe provisoire érigé en hommage aux morts de la guerre. *ED*

## Cérémonie du 8 mai 1945 à Belfort



Cette cérémonie a lieu dans le square du souvenir, devant le monument aux morts de 1914-1918 : les drapeaux et la foule nombreuse renouent avec les cérémonies officielles et populaires du 11 novembre. De plus on reconnaît à gauche Milo Géhant, de retour du camp de concentration de Sachsenhausen, membre du mouvement de Résistance Lorraine, et futur maire de Belfort. Le préfet en grande tenue symbolise bien la volonté de marquer le retour de la légalité républicaine. *ED*

# Le soutien apporté à Étobon



Premières mémoires

**SOUTIENS MATERIELS ET MORUAUX**  
AU VILLAGE D'ÉTOBON

\*~\*~\*

En Juin 1943, le groupe de Résistance d'ÉTOBON s'unit au groupe "Lorraine" dont le poste de commandement était sis à BELFORT.

**I° - DISTRIBUTION DE FONDS**

Dès que la triste nouvelle du massacre des habitants du village d'ÉTOBON fut connue, de nombreux secours affluèrent en vue de venir en aide aux familles éprouvées. La région Belfortaine donna largement, cherchant par tous les moyens à venir en aide aux familles de leurs anciens compagnons de lutte disparus. Le C.O.S.O.R. (Comité d'Organisation des Œuvres Sociales de la Résistance) de Belfort adressa à M. PERNOLD, instituteur lieutenant des F.F.I. à ÉTOBON, la somme de 100.000 francs, qui fut répartis comme suit:

1. 500 francs par famille plus 500 francs pour le premier enfant  
400 pour le deuxième, 300 pour le troisième, 200 pour chacun des autres enfants.

Par ailleurs, une somme de 248.000 francs provenant de dons particuliers, fut distribuée par M. PERNOLD à titre de secours.

1° Secours = 500 francs par fusillé ou déporté.  
2° Secours = 2000 francs pour chaque famille plus 500 francs enfant.

Depuis le 18 Novembre 1944, date de sa libération, ÉTOBON n'a perçu qu'une seule mensualité du C.O.S.O.R. de Belfort, celle du mois de janvier. Une rivalité assez marquée existe entre le C.O.S.O.R. de Belfort et le C.O.S.O.R. de Vesoul, qui revendique le droit de venir en aide aux habitants de la Hte-Saône, contestant l'ingérence dans les affaires administratives de tout organisme inter ou extra-départemental.

Un échange de correspondance entre Mme la Secrétaire départementale du COSOR de la Hte-Saône, et Melle BIDAULT domiciliée 93 Bd Haussmann à PARIS, secrétaires générales du COSOR au lieu en vue de remédier à cette situation.

L'Etat du département de la Hte-Saône est favorisé à ce point de vue vis à vis de la population de l'Ouest qui perçu immédiatement les sommes mensuelles prévues par le COSOR.

500.000 francs ont été reçus le 8 Avril 1945 par le COSOR de Vesoul pour l'ensemble du département. Une grosse partie de cette somme doit être allouée aux habitants d'ÉTOBON ainsi qu'aux cantons de l'Est, ces derniers ayant souffert de la guerre.

**II - DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS**

Mme MERCIER, secrétaire du COSOR de Vesoul, et secrétaire de l'entraide féminine d'Héricourt a déployé une grande activité en vue de soulager les foyers meurtris.

Des vêtements et des chaussures furent distribués aux enfants nécessaires seulement.

3° - Un comité pour l'érection d'un monument commémorant le sacrifice des martyrs d'ÉTOBON est en vue de constitution.

4° - Un comité F.F.I. est en vue de constitution à BELFORT à l'effet de constituer un groupement chargé de recueillir les fonds nécessaires pour soutenir les veuves et les orphelins.

5° - En raison de son action résistante (dès 1942) et de son martyrologue, un groupe de résistants de la région, sous la direction de M. PERNOLD, instituteur au Cours Complémentaires de Vesoul, lieutenant F.F.I. à l'intention de solliciter de M. le Général de GAULLE la croix de la Libération pour cette localité.

5° - par ailleurs, on signale que 10 jeunes Suisses du canton de Neuchâtel, volontaires pour venir s'établir à ÉTOBON, et prêter leur bras à l'agriculture, éprouvent de grosses difficultés en ce qui concerne l'obtention de leurs passeports.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
FUSILLÉS LE 27 SEPTEMBRE 1944 A CHEMBÉRIE  
APPARTENANT A ÉTOBON  
LES VICTIMES -

1	- BAUER	Maurice	20 ans	Cultivateur
2	- BAUDRY	René	25 ans	"
3	- BEAUMONT	Roland	21 ans	"
4	- BOULAY	Roger	22 ans	"
5	- CROISSANT	Jean	22 ans	Charbon
6	- CROISSANT	Roger	19 ans	Cultivateur
7	- GOUX	Jean	21 ans	"
8	- GOUX	Julien	20 ans	"
9	- GOUX	Petraudes	17 ans	Moussier, marié, 4 enfants
10	- GOUX	Gilbert	17 ans	Elève maître
11	- GOUX	Robert	40 ans	Cultivateur
12	- GUEMANN	Christ	40 ans	"
13	- GUEMANN	Paul	32 ans	"
14	- LAROS	André	18 ans	"
15	- LAMBOLEY	Raymond	25 ans	"
16	- MIGNERREY	René	44 ans	Marié, 2 enfants
17	- NARDIN	Charles	27 ans	Cultivateur
18	- NARDIN	Charles	54 ans	Maire ÉTOBON, 1 enfant
19	- NARDIN	Jean	17 ans	Cultivateur ÉTOBON
20	- NARDIN	Pierre	20 ans	"
21	- PERRET	Charles	17 ans	Marié, Pasteur ÉTOBON
22	- PERRET	Georges	20 ans	"
23	- PERRET	Jacques	33 ans	Marié, 1 enfant
24	- PERRET	René	28 ans	Ouvrier d'usine
25	- PERRET	Maurice	20 ans	Cultivateur
26	- PERRET	Paul	18 ans	"
27	- PERRET	Pierre	35 ans	Ingénieur - 2 enfants
28	- POCHARD	Alfred	58 ans	Ouvrier usine - 4 enfants
29	- POCHARD	Samuel	28 ans	Cultivateur
30	- SCHOENENBERGER	André	28 ans	Instituteur
31	- SURLEAU	Georges	42 ans	Cultivateur - 2 enfants
32	- VILLEQUEZ	Pierre	35 ans	Ouvrier d'usine - Marié un enfant.

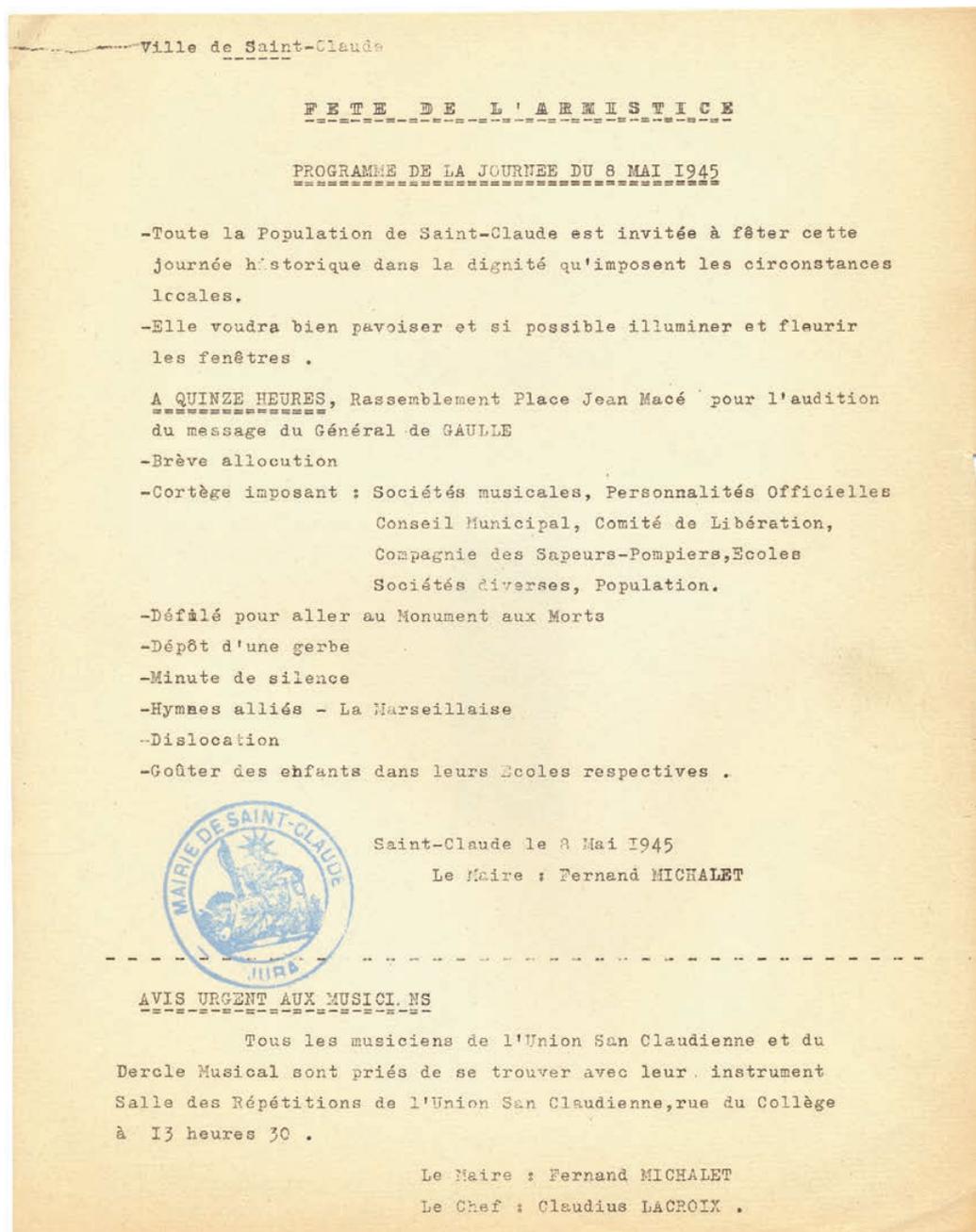
Le 27 septembre 1944, 40 personnes ont été fusillées à Étobon par des soldats de l'armée allemande. En décembre 1944 un rapport de l'inspecteur des services des Réfugiés et Sinistrés dresse une situation économique pitoyable de la région d'Étobon. « Il n'y a plus de maison entière et partout l'eau pénètre dans les appartements. Il ne reste plus de vitres remplacées par du carton ou des planches (...) Le foin est pourri et il n'y a plus de bétail, celui-ci ayant été volé par les Allemands ou tué par les obus ». Ce rapport non daté recense l'aide apportée à Étobon notamment au niveau financier avec des fonds versés aux

familles et 500 francs par fusillé. Des vêtements et des chaussures ont été aussi distribués aux habitants. Un conflit oppose cependant le COSOR (Comité des Œuvres Sociales de la Résistance) de Vesoul à celui de Belfort sur la prise en charge des secours à apporter au village. Enfin l'érection d'un monument commémoratif est prévue ainsi qu'une demande d'obtention de la Croix de la Libération au général de Gaulle. Dix jeunes Suisses proposent même de s'installer au village et d'offrir leurs bras pour les travaux des champs. La liste des fusillés d'Étobon conclut ce rapport. Le village d'Étobon recevra la légion d'honneur et la croix de Guerre 1939-1945. DR

[http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/IMG/pdf\\_Activit\\_Etobon.pdf](http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/IMG/pdf_Activit_Etobon.pdf)

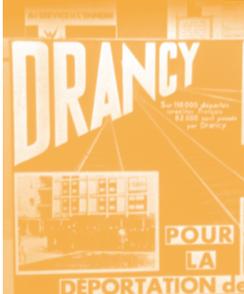
AD70, 282W17

## Programme de la fête de l'armistice à Saint-Claude, 8 mai 1945



À Saint-Claude, ville marquée par plus de 300 déportations en avril 1944, la célébration de l'armistice se fait sur trois journées, pour tenir compte d'impératifs contradictoires : se réjouir de la fin officielle de la guerre, accueillir les rapatriés mais aussi penser aux victimes et à ceux qui ne sont pas encore rentrés. Le 8 mai a lieu une cérémonie patriotique au monument aux morts : sur le programme municipal, on note l'appel du maire à « *la dignité qu'imposent les circonstances locales* » et la place conjointe du conseil municipal et du Comité de Libération. Le 9 mai, deux bals publics sont organisés par la ville à la Grenette et au café de La Fraternelle. Le 10 mai, les prisonniers et déportés rapatriés sont reçus en mairie pour un vin d'honneur. VB-R

# Discours du préfet du Doubs en hommage aux « fusillés de la Butte », le 19 mai 1945



1945

F29  
Refus

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA BUTTE  
CÉRÉMONIE ANNIVERSAIRE DU 19 MAI 1944  
-----  
ALL-CUTION DE M. LE PRÉFET DU DOUBS  
-----

Mesdames,  
Messieurs,

Engageant l'initiative de cette manifestation du Souvenir, l'Association des Déportés et Internés patriotes et le Syndicat du personnel de l'Administration pénitentiaire répondaient non seulement à un désir ému de leurs membres, mais à celui de toute la population, et c'est avec chaleur que le Conseil Municipal de BESANCON et le Conseil Général répondirent à leur appel.

C'est ce le douloureux anniversaire du 19 Mai 1944 ne doit pas, ne peut pas être oublié. Jamais pendant ces sombres années de l'occupation, jamais on n'alla plus loin dans la voie du déshonneur et de l'ignominie. Que des Français se soient trouvés pour accomplir cette besogne, que pour plaire à l'ennemi l'on ait eut et cette parodie de justice et ces assassinats, cela vraiment passe en honneur tous les crimes de ce triste temps. Parmi les responsables d'un tel forfait, certains ont été châtiés, d'autres, partis à l'étranger, ont pu provisoirement échapper à la justice. Mais certes l'heure viendra où ils rendront des comptes car pour de tels méfaits il n'est ou-bli ni pardon.

Mais en face d'une telle bassesse, que de lumière, que de grandeur dans le sacrifice de ceux qui moururent ici. Ces

....

-2-

Jeunes gens étaient nés en diverses provinces, les uns en Franche-Comté, les autres en Bourgogne, un autre encore en Bretagne. Ils venaient d'horizons politiques bien différents. Rien ne les destinait à s'unir comme ils furent unis, sinon le même amour de la Patrie. Ils avaient les uns et les autres quitté leur mère, leur femme, leurs enfants pour répondre à l'appel de la France qui se libérait de son envahisseur. Ils choisirent de vivre l'aventure magnifique et terrible du Maquis. Sans uniforme et presque sans armes, privés de la joie que d'autres connurent de lutter à visage découvert, ils avaient des âmes et des cœurs de soldats et ils surent mourir en soldats.

Les générations qui suivront la nôtre verront sans doute dans la Résistance le fait dominant de notre époque; elles admireront que dans un monde vieilli se soit produit un tel surcroît et que la volonté d'hommes si démunis et réduits à de si modestes moyens ait pu peser d'un tel poids dans la lutte contre un si formidable ennemi. Mais c'est que ces hommes, les meilleurs fils de la Patrie, étaient dépositaires de toute son espérance. La Résistance est née de la France comme le blé naît d'une bonne terre. Elle portait en elle la sève et la force d'un peuple libre, d'une nation saine. Elle était à leur image.

Ainsi le deuil de tant de familles injustement mar-tries, est-il le deuil de toute la France, la vraie France qui n'avait point cédé. En nous inclinant avec respect devant ces mères, ces veuves, ces orphelins qui paient le lourd tribut de notre

-3-

qu'ils pleurent, qui sont morts pour nous tous, pour la France et pour la Liberté.

Le 19 mai 1944, huit jeunes résistants sont fusillés par des miliciens français à la prison de la Butte à Besançon. Ils ont été jugés par une cour martiale créée en janvier 1944 par Vichy. Issus de différents maquis, la majorité d'entre eux, des Francs Tireurs et Partisans, a été arrêtée un mois plus tôt en Bourgogne. Le grand émoi et l'indignation que suscite ce procédé totalement arbitraire et expéditif est immédiat, et anime encore le discours d'hommage du préfet en 1945. Ces faits n'auront toutefois jamais la postérité qu'a eue l'exécution des « fusillés de la citadelle ». FXL



## Présentation de l'exposition « Les crimes hitlériens » au Musée des Beaux-arts de Besançon, automne 1945

Premières mémoires



L'histoire de l'Occupation n'a pas attendu le recul du temps pour être écrite : dans la clandestinité, puis dès les lendemains de la Libération, sur le plan local comme à l'échelle nationale, des récits, des romans, des livres blancs, des rapports, des études ou de simples fascicules, des institutions plus ambitieuses comme le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) ou le Comité d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF), tentent de rendre compte des réalités de la guerre. Publiés ou non, ces premiers écrits mêlent plusieurs vocations : établir rigoureusement les faits, témoigner et se souvenir, rendre justice, éduquer. C'est le cas de l'exposition « Les crimes hitlériens » organisée par la Commission Interministérielle des Crimes de Guerre au Grand Palais à Paris en juin 1945. Déclinée localement, elle circule en France, et elle est présentée au public du Musée des Beaux-arts de Besançon à l'automne 1945. Les clichés de son vernissage dans la capitale comtoise ont été pris par le photographe Georges Bourgeois. On remarquera ici la présence de panneaux consacrés aux persécutions raciales ainsi qu'au camp d'internement de Drancy et aux déportations des juifs. Le catalogue de l'exposition, daté de 1945, évalue quant à lui les déportations du camp de Drancy entre 1942 et 1944 à 62608 personnes. CV

*Voulez-vous connaître la Vérité*

Sur les camps de concentration d'Allemagne ?  
Sur les souffrances supportées  
par nos Prisonniers et Déportés ?

**DACHAU, BUCHENWALD**  
et autres lieux maudits ...

Voulez-vous être renseignés sur la sauvagerie teutonne...

Assistez à la soirée donnée  
**le 10 Mai, au THÉÂTRE, à 20 h. 30**  
au bénéfice des PRISONNIERS et DÉPORTÉS de BESANÇON

UN de nos COMPATRIOTES, miraculeusement  
sorti de ces enfers, vous renseignera et sera présenté  
par le Président des Déportés,  
**M. le Colonel SAUVIN**  
et le Président des Prisonniers,  
**M. CORDIER**

L'HARMONIE MUNICIPALE  
LE CLUB ARTISTIQUE BISONNIN et son Orchestre  
**M. DEGUIL**, la plus belle basse actuelle  
prêteront leur concours à ce GALA, présidé par les hautes Notabilités bisoatines

PRIX des PLACES : 10 à 40 fr. - Location au Théâtre, Mercredi  
Pour les porteurs de Cartes de Solidarité : MARDI

Archives départementales de Doubs

**Affiche annonçant une conférence  
sur la déportation à Besançon,  
le 10 mai 1945.**

Archives  
du MRD  
AD25,  
340W159

## Auteurs

Nous remercions vivement les personnes et les institutions ayant collaboré à ce travail :

- Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon : Sarah Brach (assistante de conservation), Anne-Laure Charles (service médiation), Marie-Pierre Papazian (responsable marketing et communication, la Citadelle), Marie-Claire Ruet (conservatrice), Cécile Vast et Émeline Vimeux (service éducatif\*)
- Archives départementales de Haute-Saône : Didier Roux (service éducatif)
- Archives départementales du Territoire de Belfort : Emmanuel Divo (service éducatif), Jean-Christophe Tamborini (directeur adjoint)
- Archives départementales du Doubs : Gérard Antoni (photographe), François-Xavier Laithier (service éducatif), Aubin Leroy
- Archives départementales du Jura : Emmanuel Pauly (service éducatif)
- Archives municipales de Montbéliard : Flora Beaumann (responsable), Mathieu Kalyntschuk (service éducatif)
- Archives municipales de Saint-Claude : Véronique Blanchet-Rossi

Vous trouverez en bas de chaque notice les initiales de leur auteur.

\* Service éducatif : professeurs chargés de mission par la Délégation académique à l'action culturelle du Rectorat, auprès du Musée et des Archives

# Contacts

## **Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon**

cecile.vast@ac-besancon.fr

emeline.vimeux@ac-besancon.fr

anne-laure.charles@citadelle.besancon.fr

tél. 03 81 87 83 17

**AD70** : didier.roux@ac-besancon.fr

**AD39** : emmanuel.pauly@ac-besancon.fr

**AD25** : archives.departementales@doubs.fr

**AD90** : emmanuel.divo@cg90.fr

## **Archives municipales de Montbéliard**

Châtel Devant – BP 95-287- 25205 Montbéliard Cedex

archives.municipales@montbeliard.com – tél. 03.81.99.22.49

## **Archives municipales de Saint-Claude**

BP 123 – 39206 Saint-Claude Cedex

archives@mairie-saint-claude.fr – tél. 03.84.41.42.64